

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT À LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

France: M. Chirac et M. Giscard d'Estaing poursuivent leurs querelles fratricides

Les hostilités sont ouvertes entre le président sortant Giscard et le leader gaulliste Jacques Chirac, rejetés dans l'opposition par l'élection de M. Mitterrand.

Les deux leaders de la majorité sortante, déjà concurrents au premier tour de l'élection présidentielle, paraissent décidés à se disputer le rôle de chef de l'opposition libérale, dans la perspective des prochaines élections législatives.

Le président sortant a rompu lundi soir le silence, en dénonçant les «trahisons préméditées», formule particulièrement dure visant les partisans de M. Chirac. Selon les Giscardiens, la défection d'une partie de l'électorat gaulliste a provoqué la défaite du chef de l'Etat, et résulte des critiques acerbes de M. Chirac sur le bilan du septennat et sa réticence à soutenir clairement M. Giscard d'Estaing entre les deux tours.

M. Giscard d'Estaing n'entend apparemment pas se retirer du combat politique et a indiqué qu'il s'adressera après son départ officiel de l'Élysée, probablement le 24 mai, à ses électeurs pour leur «indiquer le chemin à suivre».

Les élections législatives, prévues les 21 et 28 juin prochains, représentent un enjeu considérable pour les battus de dimanche: soit ils gardent la majorité parlementaire dont ils disposent aujourd'hui et empêchent M. Mitterrand d'appliquer son programme socialiste, soit ils enregistrent une seconde défaite et l'alternance de gauche est totalement réalisée.

M. Chirac a déjà proposé sa stratégie pour ces élections législatives, sans jamais nommer M. Giscard d'Estaing. Il propose un candidat unique de la majorité sortante dans chacune des 491 circonscriptions élisant un député. Son parti, le Rassemblement pour la Répu-

blique, est aujourd'hui la première force parlementaire avec 155 députés, ce qui le place en situation de force pour exiger une majorité de candidats de son parti. M. Chirac, qui avait eu 18 pour cent des suffrages au premier tour, entend ainsi devenir le seul leader de l'opposition, tablant sur l'effacement de M. Giscard d'Estaing après sa défaite électorale.

OPPOSITION GISCARDIENNE

Un des leaders giscardiens, M. Jean Lecanuet, a déjà rejeté cette stratégie. Il propose que chaque formation de la majorité sortante présente un candidat par circonscription, et qu'un accord de désistement automatique soit conclu à l'avance pour laisser la place au deuxième tour au mieux placé des deux candidats. Il espère pour sa part que les candidats giscardiens pourront conserver une influence électorale parallèle à celle obtenue par M. Giscard au premier tour, plus de 28 pour cent des voix.

► Suite en dernière page

Fin de la rencontre Schmidt - Thatcher Bras ouverts à Mitterrand



Au cours de leur conférence de presse commune, le chancelier Helmut Schmidt et Mme Margaret Thatcher ont témoigné d'une excellente humeur. Etait-ce le printemps ou l'élection de M. Mitterrand, qui en était la cause? (Bélino AP)

Lire en dernière page



Boulevard Saint-Germain à Paris, M. Mitterrand discute avec des personnes du troisième âge. (Bélino AP)

Guatemala: les Indiens pris entre deux feux

— par Tom FENTON —

Ignorés et assujettis depuis des siècles, les Indiens du Guatemala sont pris entre deux feux, sollicités par les guerilleros et en butte à une répression de la part d'un gouvernement de droite qui craint qu'ils ne rejoignent le mouvement d'opposition.

Selon des sources diplomatiques, religieuses et indiennes, la répression gouvernementale, qui serait responsable de massacres, a amené de nombreux Indiens à rejoindre le camp des guerilleros.

Les Indiens constituent 60 pour cent des 7 millions d'habitants du Guatemala.

Des rebelles indiens auraient attaqué des patrouilles de l'armée sur les hauts plateaux du centre du pays et utiliseraient leurs connaissances culturelles et linguistiques pour recruter d'autres Indiens dans les rangs de l'opposition. Les meilleures estimations font état de 2000 guerilleros.

NOMBREUX CADAVRES

D'après ces mêmes sources, l'activité des rebelles a considérablement augmenté depuis le début de l'année et un nombre de plus en plus important de cadavres d'Indiens des hauts plateaux sont découverts après des affrontements avec l'armée.

Le gouvernement, dit-on, a accentué la répression du fait de la guerre civile qui sévit au Salvador et par crainte de perdre le contrôle sur les hauts plateaux indiens.

Ces sources font état de massacres dans les villages indiens, apparemment aux fins de terroriser les guerilleros en puissance. Récemment, 26 personnes ont été faites prisonnières dans un village de la province de Chimaltenango. Ligotées, les yeux bandés, elles furent conduites dans l'école où leurs assaillants leur tranchèrent la tête à la machette. Deux hommes ont survécu.

Un commandant, porte-parole du président Roméo Lucas Garcia - élu en juillet 1978 - a reconnu l'existence de massacres, mais a affirmé qu'ils étaient l'œu-

vre d'éléments d'extrême-droite incontrôlés par le gouvernement.

Il a également accusé l'église catholique de faire de l'agitation parmi les Indiens, en affirmant qu'elle avait été noyauté par des prêtres marxistes et que les guerilleros avaient obtenu l'aide de Cuba et du Nicaragua.

Le point de vue du gouvernement guatémaltèque a été accueilli avec sympathie à Washington. Mercredi, le Département d'Etat a annoncé qu'il envoyait un chargé de mission à Ciudad de Guatemala pour discuter des conditions d'une reprise de l'aide militaire américaine - que le Guatemala refusait depuis 1977 en signe de protestation contre la politique de défense des Droits de l'homme menée par l'administration Carter.

Six prêtres ont été assassinés au Guatemala depuis mai 1980, dont trois dans la province de El Quiché, théâtre de fréquents affrontements entre les guerilleros et l'armée. Prêtres et religieux ont été retirés de la province.

ESCADRONS DE LA MORT

Les «escadrons de la mort», des organisations activistes d'extrême-droite, semblables à celles qui existent au Salvador, ont fait, l'année dernière, de nombreuses victimes, dont 15 journalistes, au moins 80 dirigeants syndicaux, plus de 200 enseignants et des milliers de paysans, indiens pour la plupart.

L'ambassade américaine a fait état d'une moyenne de 100 morts par mois.

Pologne: Solidarité rurale enregistrée officiellement

Le syndicat Solidarité rurale est devenu hier le premier syndicat indépendant officiellement reconnu dans un pays de l'Est avec l'enregistrement de ses statuts par le Tribunal de district de Varsovie.

La décision du tribunal, annoncée après deux heures d'audience a été accueillie par une formidable ovation de la part des quelque 4000 personnes massées devant le Palais de justice et qui suivaient les débats grâce à des haut-parleurs.

«A partir de maintenant, le syndicat des agriculteurs pourra entreprendre la défense des intérêts des agriculteurs privés dans la pleine majesté de la loi», a déclaré le juge Koscielniak. Il a ajouté que le pays espérait que la décision du tribunal allait permettre l'accroissement de la production agricole et il a annoncé que le refus du syndicat de se conformer à ses statuts entraînerait l'annulation de l'enregistrement.

LA FIN D'UNE ÉTAPE

La foule a éclaté en applaudissement lorsque M. Jan Kullaj, le principal responsable du syndicat indépendant est sorti du bâtiment après avoir déclaré: «C'est peut-être la fin d'une étape et le début d'une autre plus dure». Kullaj était arrivé dans la salle du tribunal porté sur les épaules de quelques paysans aux muscles puissants.

La foule s'est rendue ensuite en cortège jusqu'à la tombe du soldat inconnu pour y déposer une gerbe. Des militants portaient des portraits de la Vierge Ma-

rie et du pape Jean Paul II. Plusieurs pancartes proclamaient: «Reine de liberté, apporte-nous la foi et le pain». Une autre déclarait: «Si le tribunal dit non, il pourra nourrir le pays demain» et «Nous pouvons nourrir le pays et rembourser nos dettes avec les excédents».

La décision du tribunal était attendue depuis que le Parlement a approuvé mercredi dernier après un bref débat une loi préparant la voie à cette reconnaissance, comme l'avait promis le gouvernement. Désormais, le syndicat paysan a le même statut que Solidarité.

Le syndicat regroupe environ 2,5 des 3,5 millions d'exploitants agricoles privés qui possèdent 70 pour cent des terres agricoles et produisent 80 pour cent des vivres de Pologne.

UN APPENDICE

M. Wladislaw Szczuka a déclaré au cours de l'audition que les agriculteurs «ont toujours été un appendice en Pologne, à la Pologne aristocratique, à la Pologne intellectuelle et démocrate et fina-

Pour cette année, des responsables ont refusé de donner une estimation, mais ont déclaré que leur nombre s'était sérieusement accru. (ap)

À LA CHAUX-DE-FONDS

Enlèvement de la neige: 1.800.000 fr.

Lire en page 3

AUX BRENETS

Référendum contre une taxe

Lire en page 5

Les adieux de MM. Schläppy et Jeanneret à la presse

Lire en page 7

Gazette du rgt inf 8

Pages 15, 16, 17, 18

COUPE SUISSE DE FOOTBALL

Lausanne-Sports en finale

Lire en page 23

OPINION

Difficile temps de route

C'est une période de transition qui s'ouvre maintenant, devant la vie économique et sociale française.

Dans l'attente des élections législatives des 21 et 28 juin, les partenaires sociaux paraissent s'accorder sur des priorités essentielles: maintenir la confiance, soutenir l'économie, défendre le franc, voire la Bourse.

Maintenir la confiance: une nécessité mise en relief par la débâcle de lundi à la Bourse de Paris - et par la baisse des valeurs françaises sur les places financières étrangères - quoiqu'il soit indiscutable de prêter à la spéculation la part qui lui revient. En faisant baisser les valeurs, les spéculateurs entendaient des opérations ultérieures avantageuses après certains rachats à bas prix.

L'intervention de M. Jacques Delors, économiste socialiste et vraisemblablement l'un des futurs grands ministres de la République, est assez significative. Il a tenu à se faire rassurant en affirmant notamment: «Je voudrais simplement dire aux petits épargnants que la nationalisation aura lieu, mais pas la spoliation. Les cours seront calculés sur des bases longues...»

En attendant ce sont bien les ventes spéculatives qui spolient les petits...

Côté franc, c'est encore à M. Barre qu'il incombe de protéger la monnaie et le premier ministre sortant a choisi deux types de mesures: la Banque de France aurait, dit-on, dépensé lundi près de 300 millions de dollars pour soutenir le franc et l'on va faire usage par ailleurs d'une arme très efficace: le relèvement des taux d'intérêts. Jusqu'à 16 pour cent pour le taux de base, celui de l'argent courant devant se situer entre 12,5 et 14 pour cent.

Quant au surplus, si 15,7 millions de Français ont opté pour un espoir de changement en profondeur, une minorité de 14,6 millions tout de même a été condamnée à l'incertitude.

Les deux camps qui vont s'opposer aux législatives s'efforcent d'entretenir espoir ou incertitude au gré de leurs intérêts.

Les travailleurs verront le salaire minimum, le fameux SMIC, relevé très rapidement, de même que les allocations familiales, tandis que seront lancées des négociations diversifiées par branches sur la durée du travail. Les poussées salariales incontrôlées seront évitées en pleine connaissance de la situation nationale difficile et d'un environnement international plutôt morose.

Sans revenir aux nombreuses déclarations qui ont suivi la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, de celle de M. François Ceyrac, le patron des patrons, à celle de M. Edmond Maire (CFDT), une chose essentielle a pourtant été dite: il s'agira de suivre une politique de «raison, de sagesse et d'espoir». Ces trois mots-clés prononcés par M. Delors devraient peser lourd dans la défense de l'économie, de la monnaie et des emplois.

Cependant, par rapport au septennat qui s'achève - et étant admis que la majorité des électeurs confirme son choix à gauche à fin juin - il faudra aussi compter un certain temps de route pour arriver aux grands contrastes promis par l'expérience socialiste et parvenir à un «modèle français» comme on était parvenu à un modèle suédois par exemple.

Et c'est bien le temps de route le plus difficile à tenir, car il se vérifie souvent que l'impatience ruine de grands projets!

Roland CARRERA

SANTÉ

Cancer du sein: la guérison dépend du dépistage précoce

Le cancer du sein est responsable chaque année de plus de 10.000 décès et sa fréquence va en augmentant. Pour le combattre efficacement et le guérir, deux conditions sont nécessaires: le dépistage précoce et un traitement basé sur une stratégie rigoureuse.

Dans tous les pays développés, la fréquence du cancer du sein augmente. En France, plus de 20.000 nouveaux cas sont dépistés chaque année. Le Dr Michel Boiron résume dans «La santé de l'homme» ce que l'on sait de cette maladie.

«Chez l'animal, en particulier la souris, on connaît bien, dit-il, les facteurs qui provoquent le cancer mammaire: constitution génétique, incitations hormonales, virus spécifiques. Chez la femme, on est en droit de suspecter les mêmes mécanismes, mais malheureusement aucun facteur causal n'a encore été mis en évidence avec une absolue certitude».

SURVEILLANCE RÉGULIÈRE

Pour les spécialistes, il est hautement probable que le rôle du terrain génétique joue un rôle, car les femmes atteintes de cancer du sein ont souvent un membre de la famille antérieurement touché.

Le traitement par hormones sexuelles (œstrogénothérapie à la ménopause, pilule contraceptive) a été souvent accusé mais non démontré. Mais par prudence, disent les médecins, toute femme recevant ce traitement doit se soumettre à un examen préalable des seins et à une surveillance régulière.

Quant au virus spécifique, parfois vu au microscope électronique et souvent suspecté, il n'a toujours pas été isolé.

Toutes ces incertitudes font qu'il n'est pas encore possible de prévenir l'apparition du cancer du sein, en supprimant ou en contrecarrant l'une de ces causes, dit le Pr Boiron.

LENTE ÉVOLUTION

Le cancer du sein se développe de façon extrêmement lente, à partir d'une cellule. Il met, selon les spécialistes, cinq, dix et même 15 ans d'évolution pour atteindre la taille du plus petit nodule dépistable (un centimètre de diamètre, un gramme de tissu cancéreux, un milliard de cellules).

Mais, dès que le cancer arrive au stade de la tumeur palpable, l'évolution spontanée va être plus rapide: augmentation du volume de la tumeur, envahissement des ganglions satellites de l'aisselle, migration à distance des cellules cancéreuses. C'est ce processus que s'efforce de bloquer la thérapie.

Trente pour cent seulement des cancers vus pour la première fois en France, sont au stade de la petite tumeur (entre un et deux centimètres), la majorité mesure trois, cinq, sept centimètres.

S'Y PRENDRE TRÈS TÔT !

Le retard au dépistage explique en grande partie les résultats encore incomplets du traitement, dit le Pr Boiron «plus le cancer est traité tôt, plus grandes sont les chances que les ganglions soient indemnes, moins mutilant sera le traitement et plus fréquente la guérison».

Le dépistage précoce suppose l'éducation des femmes, l'éducation des médecins. N'importe quel trouble en relation avec le sein est un appel à consulter sans délai le généraliste ou le gynécologue. «L'auto-examen est une bonne méthode, mais il serait dangereux de lui faire une confiance absolue: la palpation des seins n'est pas un examen facile pour le médecin, a fortiori pour les femmes» note ce spécialiste.

UN TRAITEMENT RIGOREUX

La guérison du cancer du sein dépend à la fois du dépistage précoce et d'une stratégie thérapeutique rigoureuse adaptée à la double maladie que représente ce cancer: maladie locale, régionale et parfois maladie générale. Les traitements à visée régionale (chirurgie et radiothérapie) s'attaquent à la tumeur et à ses gan-

glions. Si la migration des cellules cancéreuses est évidente, les traitements à visée générale (chimiothérapie et hormonothérapie) constituent la principale ressource.

Le cancer du sein est une grande épreuve physique et morale pour la femme: angoisse au moment du diagnostic surtout si les examens sont étalés dans le temps et mal coordonnés. Aussi le Pr Boiron souhaite-t-il que des centres permettent la prise en charge des femmes dans les meilleures conditions et qu'ils répondent à la double exigence qui garantit la guérison: précocité du diagnostic et rigueur du traitement.

La psychothérapie contre le cancer

Le cancer n'a pas que des causes organiques. Selon un psychosomaticien de Heidelberg, Ronald Grossarth-Maticek, des facteurs psychiques jouent aussi un rôle. Dans une étude de longue durée réalisée entre 1965 et 1978 en Yougoslavie, il est parvenu à la conviction que le cancéreux à un «profil de personnalité» différent des autres. Des études comparatives entre cancéreux et non-cancéreux l'ont confirmé dans cette hypothèse. Les cancéreux ont souvent grandi dans une maison paternelle sans amour et ils n'ont jamais appris à exprimer vraiment leurs sentiments. Les «caractères cancéreux» ont été amenés dès leur plus tendre enfance à éviter les conflits, à dissimuler les angoisses et les déceptions, et à négliger leurs propres besoins. Cette accumulation constante affective entraîne des agressions contre la propre personne, un stress intérieur croissant et, comme le suppose le Dr Grossarth-Maticek, un affaiblissement du système immunitaire. Le stress chronique accroît considérablement la réceptivité au cancer: des expériences menées aux Etats-Unis sur des animaux en ont clairement apporté la preuve. Le psychosomaticien de Heidelberg pense donc que l'information thérapeutique familiale peut atténuer sensiblement le risque de cancer. (dad)

Les médicaments et le tiers monde

Dans le cadre de la collection Centre Europe - tiers monde, les Editions Pierre-Marcel Favre publient, sous la signature d'Andras November, un ouvrage qui veut expliquer la «magie» des médicaments, comment les géants mondiaux de la chimie influencent la vie et la santé de centaines de millions d'êtres humains, comment sont organisées ces multinationales, quels sont leurs profits etc.

A la Galerie de La Plume

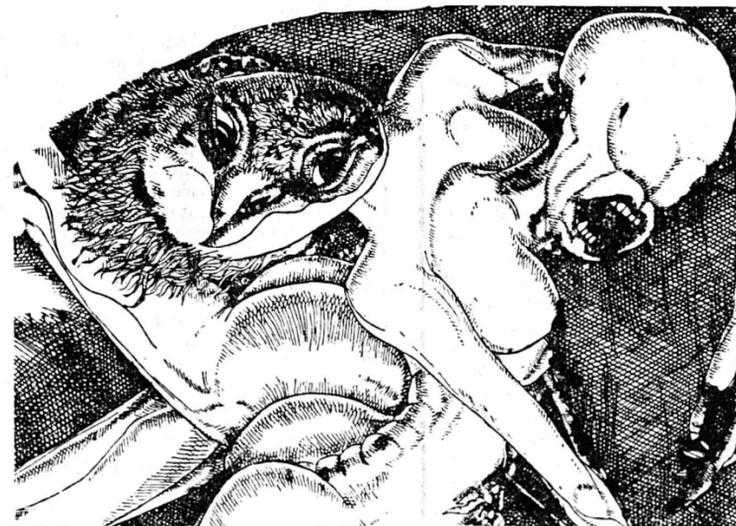
Le monde luciférien de Chavaillaz

Après le monde délicieusement paradisiaque de Franco Bruzzone au Musée des Beaux-Arts, ensuite celui, concentrationnaire, de Richard Dussault, voici le Loctois Chavaillaz. La Galerie de La Plume aime à présenter des artistes régionaux, et elle a bien raison: on ne connaît jamais assez son terroir et revoilà un graveur-dessinateur au dessin étrangement métaphysique. N'avez pas trop peur d'ailleurs, car il dessine et grave bien: bon sang ne peut mentir, il a appris le métier à l'École d'art de La Chaux-de-Fonds. Il a fui - pourquoi ne pas le dire, c'était son droit - le service militaire et le voici dans une ville adorable, Urbino, mais, il aimerait bien revenir au pays. En six ans, il a sans doute beaucoup réfléchi.

L'important, pour nous, c'est son dessin, ses pointes sèches, ses eaux-fortes. Il ne fait de cadeau à personne. Il dessine ses monstres, ou plutôt ceux de ses rêves, de sa vision, et ils n'ont absolument rien d'élyséens. Dans une série datant de cette année même, il ne dit rien de très gentil au créateur du monde. Dans la mesure d'ailleurs où il pense qu'il y en a

un. Il montre surtout des monstres, assez effroyables, mais admirablement dessinés. Elevé lui-même dans une famille catholique (son frère était garde suisse du Vatican), il reprend au fond les grands dénonciateurs infernaux, de Breughel à un certain Piranèse, ou après tout à Goya, lesquels n'inventaient rien, mais décrivait à perte de vue. Des titres également vus: «Quand bien même le père des choses est seul coupable...», «La création est une farce», «Tu peux crever, ma sœur, tout est farce», etc., etc. Seulement, ce qu'il y a d'important, dans toute cette histoire métaphysique qui pourrait vous empêcher de dormir, c'est le dessin, le burin. Les phantasmes de Chavaillaz ne sont pas du tout innocents: ils accusent, dans cette esthétique serrée, quoi ou qui? Voilà: tout, la vie, Dieu et un monde qui ne lui a pas donné d'espoir. Surréaliste, c'est vrai; d'un goût du morbide, oui; mais d'un désespoir qu'on n'a pas le droit de mépriser: il faut le regarder en face. Quitte à trembler nous-mêmes.

J. M. N.



«La folie est DANS les hommes, pas en dehors.»

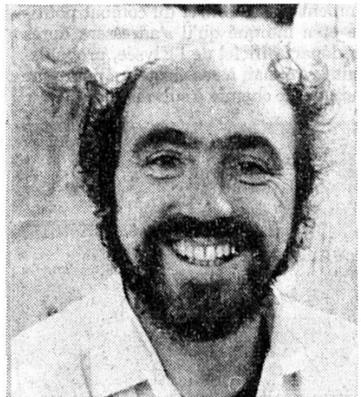
Le saviez-vous ?

● Le 5 mai 1865, peu après l'aube, un obstacle placé sur la voie fait dérailler le Saint Louis-Cincinnati. Epargnant galamment les dames, les hors-la-loi délestent les voyageurs mâles de leurs espèces et valeurs. C'est le premier «hold-up» ferroviaire de l'histoire des Etats-Unis.

● En France, la clientèle cumulée des astrologues et des voyantes ne serait pas loin de 5 millions, et plus d'un quart des Français adultes ont recours à un guérisseur.

● On appelle sitiomanie l'impulsion incrochable qui pousse certains sujets à manger d'une manière excessive. On l'observe chez des névrosés ou des psychopathes, évoluant alors par brusques accès sous-tendus par l'anxiété ou un trouble de l'humeur.

● C'est au Lesotho que se trouve le point culminant de l'Afrique australe le Thabantshonyana (3482 m.), dans le massif du Drakensberg, et que l'Orange, le grand fleuve d'Afrique du Sud, prend sa source.

Annoncé à l'abc
Un chanteur pas comme les autres

Roger Cuono, un nom que l'on connaît bien dans les milieux de la chanson française.

En effet, voilà dix ans que ce troubadour offre alternativement des spectacles composés de ses propres chansons et des spectacles où il interprète les poètes qu'il aime.

Cuono a des choses à dire sur la vie et il le fait avec conviction, avec sensibilité, avec humour parfois. Avec lui, avec son pianiste, François Buttet, chanter semble si naturel que c'est à peine si on se rend compte que leur spectacle s'est déroulé pendant près d'une heure trente. Ce sera le cas demain soir jeudi, au Théâtre abc - Centre de culture. (sp)

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT. - 1. Région d'Afrique du Sud. 2. Certaines. 3. Cérémonie bizarre ou ancien divertissement dansé; Suit docteur. 4. A soi; Touffe en poils rebelles. 5. Contrée de l'ancienne Grèce; Un des fils de Jacob. 6. Clair-semé; Manié doucement. 7. Se mange quotidiennement; Paresseux. 8. Tour de terre; Renferment les semences. 9. Tenter avec hardiesse. 10. Papillons de nuit.

VERTICALEMENT. - 1. Médecin suisse qui fut au service de Frédéric II. 2. Doit se gagner à la sueur de son front. 3. Reine-des-prés; Vieille affirmation. 4. Note; Service dû par les vassaux à leur suzerain. 5. Peut également être mal lécée; Parole d'amoureux. 6. Sans variété; Parfois sur la tête du pape. 7. Général américain; Fleuve de France. 8. Champion; Massif de France dont le point culminant est le mont Vinaigre. 9. L'état militaire. 10. Qui convoitent. (Copyright by Cosmopress No 5036)

Solution du problème paru samedi 9 mai

HORIZONTALEMENT. - 1. Pouillerie. 2. Histoires. 3. As; Oréades. 4. Sérum; Sure. 5. Clé; Ormie. 6. Olten; Et. 7. Lérots; Eté. 8. Orel; En; Ut. 9. Mi; Intérêt. 10. Ee; Eues; Ré.

VERTICALEMENT. - 1. Itacolome. 2. Oisellerie. 3. Us; Rêtre. 4. Pas; Eolie. 5. Lormont; Nu. 6. Lie; Sète. 7. Erasme; Nés. 8. Réduite. 9. Isère; Tuer. 10. Sergette.



Annoncé au Club 44

Crise ou impasse industrielle?

Les tenants du libéralisme économique et les partisans de la planification ont eu largement l'occasion d'exposer leurs théories et leurs espoirs ces dernières semaines, durant la campagne présidentielle française.

Il existe, en France comme ailleurs, des groupes de réflexion qui vont plus loin que la gauche traditionnelle ou même autogestionnaire dans leur critique de la société industrielle. Ils dénoncent la soumission de l'homme aux appareils de production.

Ingmar Granstedt, qui anime un centre de réflexion près de Lyon appartient à cette minorité fondamentalement contestatrice. Il sera intéressant de l'entendre développer ses idées, lors de la conférence qu'il donnera au Club 44 demain jeudi en soirée. (sp)

Annoncé samedi à la Salle de musique

Soirée lyrique avec les artistes de la Scala de Milan



Keiko Kataoka, soprano.

Il y a quelques années un quotidien italien avait organisé un grand concours: il s'agissait, pour les lecteurs, de dresser la liste des dix plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Le président du jury du concours en question a failli s'étrangler d'émotion en prononçant le nom qui venait en tête du palmarès: Giuseppe Verdi!

Sans être aussi exclusif, tout le monde s'accorde à reconnaître aujourd'hui - des rapporteurs de dossiers officiels aux directeurs de maisons d'opéras, des critiques, musicologues, aux mélomanes - une renaissance de l'intérêt pour le théâtre lyrique.

Il y a, en notre ville, un public prêt à se passionner pour ce genre de spectacles. L'expérience l'a prouvé, les soirées présentées au théâtre par l'Association pour l'art lyrique ont connu succès et affluence.

Nouvelle déflagration: elle aura lieu samedi soir à la Salle de musique, elle est due à l'initiative d'un passionné d'opéra, M. Francesco Locatelli, soutenu dans sa démarche par le Comité consulaire italien de coordination. Ensemble ils le désirent si fort ce renouveau artistique qu'ils ont transformé leurs vœux en réalisations concrètes, ils présenteront samedi soir cinq solistes de la Scala de Milan:

Keiko Kataoka, soprano - Eugenia Dundekova Rastelli, mezzo soprano - Giovanni Mastino, ténor - Armando Ariostini, baryton, Giorgio Surian, basse. Keiko Kataoka est Japonaise, elle a commencé sa carrière à Tokyo dans «Le trouvère» et «Don Carlo». Elle est venue en Europe pour prendre part au concours des «Voci verdiane» qui a lieu à



Ariostini Armando, baryton.

Busseto, où elle a obtenu le premier prix! Elle fut de plus finaliste au concours Maria Callas.

Armando Ariostini est Milanais, il a tout juste 30 ans. Il a travaillé avec Giulietta Simionato, fut finaliste au concours «Maria Callas» et «Ettore Bastianini» Sienna 1981; il chante à la Scala depuis plusieurs années, il couvre tout le répertoire italien.

Ces deux artistes seront accompagnés au piano par M. Edoardo Müller.

On entendra samedi soir des pages de Verdi: Macbeth «Come dal ciel precipita» air de basse. - Le bal masqué «Ecco l'orrido campo» air de soprano. - La force du destin «Or siam soli» duo soprano et basse. - Falstaff «E sogno» pour baryton. - Ermani «Infelice, e tu credevi» basse. - Rigoletto «La donna è mobile» ténor. - Le trouvère «Udista» duo soprano et baryton.

Et comme le théâtre lyrique est international par excellence on entendra des extraits de Moussorgsky «La Kovantchina», air de Marfa pour mezzo-soprano; de Gounod «Faust» (salve dimora) pour ténor.



Müller Edoardo, maestro.

Des extraits encore de Giordano: André Chénier «Nemico della patria», baryton et «La mamma morta» soprano; Donizetti sera représenté par «La favorita»; Cilea par «Adrienne Lecouvreur»; Puccini par «La Bohème» (che gelida manin).

Les grands théâtres lyriques d'Italie se sont disputé l'honneur de créer un opéra de Verdi, depuis le jour où la Scala donna son «Nabucco» en 1842 et pendant près d'un siècle ces théâtres ont vécu presque exclusivement sur ce répertoire alimenté par d'autres grands Rossini, Puccini, Donizetti, Bellini et quelques œuvres étrangères.

On distingue différentes périodes dans l'œuvre de Verdi qui correspondent à autant de manifestations de son génie. La première est marquée par le patriotisme, les guerres pour l'indépendance et l'unité de l'Italie. Une autre période se caractérise par sa rencontre avec l'œuvre de Shakespeare, une autre encore circonscrit la vie sentimentale et intellectuelle du compositeur. Nous aurons samedi soir des extraits d'œuvres situant ces différentes époques.

On ne peut souhaiter approche plus captivante du monde de l'opéra. L'événement est tellement fort qu'il ne peut que susciter l'intérêt des connaisseurs et faire naître un public nouveau.

D. de C.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

L'animation estivale sera semblable aux finances de l'ADC: mince, mince...

Estiville 81 n'aura pas lieu

Comme une hirondelle ne fait pas le printemps, un programme d'animation ne fait pas l'été. N'empêche que l'été prochain manquera de sel, à La Chaux-de-Fonds. La saison n'aura pas, pour la pimenter comme ces dernières années, cette floraison sympathique de manifestations culturelles variées qui se rassemblaient à l'enseigne d'Estiville.

Estiville 81, en effet, n'aura pas lieu. Pas de concerts-apéritifs, pas de sérénades de terrasses en terrasses de bistros, pas de soirées musicales en plein air au kiosque à musique des Crêtets, pas de fanfares aux marchés du samedi... Du moins rien qui soit organisé, comme à l'accoutumée, par l'ADC-Office du tourisme. Il n'y aura pas non plus, par conséquent, d'affiches et de programmes spéciaux consacrés à cette animation estivale. Seuls quelques concerts de grands ensembles américains itinérants resteront fidèles aux nombreux amateurs, à la Salle de musique, histoire de ne pas perdre le contact et de ne pas les décourager de continuer à faire leur étape chaux-de-fonnière. Pour le reste, il ne faudra compter que sur d'éventuelles initiatives privées, qui risquent fort de n'avoir pas, comme les manifestations Estiville, l'avantage d'être offertes gratuitement à la population.

Cette année, l'Office du tourisme a mis «Austérité» en tête de programme...

Simple affaire de gros sous. Enfin: pas si gros que ça! Estiville coûte moins de 10.000 fr. Mais en regard des problèmes globaux que doit résoudre l'ADC-Office du tourisme, ces quelques milliers de francs qui constituaient une sorte de cadeau estival aux Chaux-de-Fonnières et à leurs hôtes, en même temps qu'une certaine promotion régionale, étaient encore de trop. En dépit de l'augmentation, pour cette année, de la subvention communale, l'Office du tourisme devait encore retrancher plus de 40.000 fr. à son budget 81 pour arriver à un compte équilibré. Le programme Estiville a fait partie de la coupe sombre. Parce que c'était moins dommageable que de sacrifier d'autres postes. Et parce que c'était une manière aussi, sans doute, d'attirer l'attention du public sur les difficultés financières et sur les options fondamentales qu'affronte l'Office du tourisme.

CRISE DE CROISSANCE ?

Crise? Il serait excessif, à tout le moins prématuré, de l'affirmer. Ou alors c'est de crise de croissance qu'il faudrait parler. On en parlera sans doute abondamment à la prochaine assemblée générale de l'ADC. Ce qu'on peut dire, d'ores et déjà, c'est que l'ADC-Office du tourisme a subi une évolution rapide et une multiplication de ses tâches, et que cette institution reposant encore sur des bases d'un autre temps se trouve en demeure soit d'adapter

ses moyens à ses ambitions (ou à celles que nous avons pour elle!) soit de réduire ses ambitions (et les nôtres) à la mesure de ses moyens.

Le problème n'est donc pas que financier. Il est même peut-être ACCESSOIREMENT financier. Il est d'abord politique. La question est de savoir quel rôle on attribue à l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds, à l'Office du tourisme, quelles missions on leur assigne, globalement ou respectivement, dans quel cadre on entend les voir évoluer, ce qu'on attend d'eux, et comment, et pourquoi. Ensuite, réponse donnée à cette question multiple, il s'agira de déterminer quels moyens on accorde à l'institution pour remplir son mandat.

Ce qui complique un peu les choses, c'est que sur le plan interne, l'ADC-Office du tourisme est déjà en mutation, avec notamment une commission de restructuration qui arrive au terme d'un travail de plus de deux ans, mais que sur le plan externe s'affrontent des éléments à la fois complémentaires et contradictoires, tels que la longue gestation de la future loi cantonale sur le tourisme, et les rivalités sous-jacentes qui opposent les offices locaux et régionaux du tourisme à l'office cantonal sur les questions de compétences entre autres.

Bref, dans un contexte socio-économique de plus en plus marqué par le phénomène touristique, par des notions de promotion et

de compétition régionale, La Chaux-de-Fonds doit choisir si elle veut ou non se doter de l'instrument de relations publiques, de promotion, d'accueil et d'animation qui est de plus en plus indispensable aux collectivités publiques comme aux entreprises. Et elle devra savoir si, dans quelle mesure et de quelle manière, cet instrument doit et peut être l'ADC-Office du tourisme.

TOUS CONCERNÉS !

Car l'affaire concerne la collectivité tout entière, pas seulement «les autorités», pas seulement un petit cercle de comitards, de spécialistes. La suppression d'Estiville cette année, pour désagréable qu'elle soit, peut avoir au moins le mérite de nous le rappeler: l'activité de l'ADC-Office du tourisme se déploie et doit se déployer au service de toute la population de la région, que ce soit directement ou indirectement. Et au moment où l'on évoque les moyens mis à sa disposition, il importe sans doute de ne pas seulement penser subventions et fonds publics. Il faut se demander quels moyens chaque Chaux-de-Fonnière est disposé à consacrer à cette tâche de défense et d'illustration de la région. A commencer par les intéressés les plus directs: commerçants, industriels, hôteliers et restaurateurs, etc.

Ce n'est pas pour rien que l'ADC est une association, qui devrait rassembler un vaste mouvement d'adhérents, de cotisants. On est loin de cet élan, loin du compte. Détail significatif: le plus gros cotisant de l'ADC paie annuellement 500 fr. Qui croyez-vous que ce soit? Une importante industrie de la place? Un commerçant ou un groupe de commerçants? Un hôtelier, un restaurateur ou quiconque d'autre qui aurait compris que la région a un intérêt même économique à faire connaître ses qualités et à cultiver son attractivité? Mais non. Ce principal cotisant est un syndicat ouvrier: la FTMH...

Que l'utilité permanente d'une association de développement et d'un office du tourisme efficaces soit si mal reconnue et soutenue par tous ceux qui auraient à y gagner est encore plus triste qu'un été sans Estiville...

Michel-H. KREBS

Don de la Fête nationale à La Croix-Rouge Suisse Aide à la formation du personnel soignant professionnel



Aarburg

Fribourg

Gordole

Splügen

Le Don de la Fête nationale vise à maintenir vivace l'esprit de solidarité à l'origine de la Confédération, et de le traduire par des réalisations concrètes. Chaque année, la population est sollicitée par de jeunes élèves pour la vente des timbres Pro Patria dont le bénéfice est versé à une œuvre d'utilité publique d'importance nationale.

Les quatre timbres Pro Patria 1981, avec surtaxe, ont été conçus par Ernest Witzig de Lausanne, et réalisés, comme les années précédentes, en rotohélio gravure, par Courvoisier SA à La Chaux-de-Fonds. Nous avons déjà expliqué dans ces colonnes les motifs qui figureront sur ces quatre timbres et les surtaxes de 10, 20, 30 et 40 centimes qui s'y ajouteront selon leur valeur.

Dès cette semaine, des petits vendeurs bénévoles se rendront à domicile et inviteront la population à réserver un accueil chaleureux à ces timbres.

Le produit de la collecte 1981 est destiné aux tâches nationales de la Croix-Rouge suisse et plus particulièrement aux domaines d'activité suivants: la formation dans les professions soignantes, médico-techniques et médico-thérapeutiques; la formation de cadres pour les professions soignantes; la formation d'infirmières de santé publique; la formation de personnel soignant non-professionnel, sous forme de cours d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge et de cours de soins à domicile; le développement de l'ergothérapie ambulatoire et enfin, le secourisme et le service de samaritains.

Rien que les cantons allouent d'importants subsides pour le financement des activités de la Croix-Rouge suisse, cette dernière est obligée d'y ajouter des prestations considérables. Depuis la fin du siècle dernier, la CRS se charge de la formation du personnel soignant professionnel. Ces dernières années, cette tâche a pris de l'ampleur surtout depuis qu'à côté des soins infirmiers généraux, la CRS s'occupe des soins en psychiatrie et en pédiatrie, des soins pratiques ainsi que des laboratoires. Par ailleurs, elle exploite une école de cadres - ayant une section à Zurich et une à Lausanne - dont ont besoin les écoles d'infirmières et les hôpitaux.

Outre ces multiples activités, la CRS assume aussi la formation d'infirmières de santé publique et donne également des cours de soins à domicile, d'aide aux mères, de puériculture et de gériatrie. De surcroît, les sections régionales dirigent des centres d'ergothérapie ambulatoire pour les personnes malades ou victimes d'accidents.

Enfin, en matière de secourisme, la CRS soutient notamment, pratiquement et financièrement, l'Alliance suisse des samaritains qui a comme tâche d'assurer la formation de base et permanente de ses membres pour apporter, en cas d'accidents, les premiers secours de la façon la plus appropriée.

En répondant favorablement à la collecte du Don de la Fête nationale, la population contribuera à soutenir et à favoriser les tâches nationales de la Croix-Rouge Suisse. (Imp)

mémento

- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 20 h.
- Vivarium: 14-17 h.
- Biblioth. Ville: expos. La Suède, 14-20 h.
- Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
- Musée paysan: 14-17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h. expos. Franco Bruzzone.
- Galerie du Manoir: expos. Dussaulx, 15-22 h.
- Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos. taxidermie.
- Club 44: expos. Philippe Visson, 18-20 h.
- La Plume: expos. Chavaillaz.
- Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
- Biblioth. S.F., Recrètes 29: 17-19 h.
- ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
- Minigolf: Tous les jours jusqu'à 22 h.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- Le Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Ludothèque: mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.
- Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.
- Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Centre de Rencontre: 16-18, 20-22 h.
- Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.
- Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), 14-17 h.
- Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h.
- Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
- SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
- Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30.
- Inform. allaitement: tél. 22 19 13 ou (038) 36 17 68.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Versoix, Industrie 1.

- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Protection des animaux: tél. 23 52 88 et 26 77 75.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

- Corso: 15 h., La Belle au Bois dormant. 20 h. 30, Le roi des cons.
- Eden: 20 h. 45, Est-ce bien raisonnable; 18 h. 30, Chauds délires.
- Plaza: 20 h., Ben-Hur.
- Scala: 20 h. 45, Le Lagon bleu.

Fleuristes de service cet après-midi:
Florival, Numa-Droz 189
Guenin, Neuve 3

ACHAT - VENTE ARGENTERIES, BIJOUX
anciens, modernes; diamants, émeraudes, rubis, saphirs.
Grand choix d'occasions, création et transformation.
Georges CURCHOD
acheteur patenté
Magasin: 9, rue de Berne
Genève, tél. 022/32.72.46 31522

Depuis 1895

BIJOUX BONNET

11234

MASSIVE.
18 ct Gr. 19.50

vos armoiries comprises
Fr. 995.-

Vente directe aux particuliers

Dernier chapitre de la neige: la facture

Un million huit cent mille francs



Le transport de la neige vers les décharges de la ville constitue le «gros morceau» de la facture.

Chacun se souvient sans nul doute de l'hiver rigoureux que nous avons récemment vécu. Il n'est donc pas nécessaire de ressasser ces moments épiques. Par contre, le dernier chapitre, celui des comptes, qui clôt définitivement ce roman hivernal, intéressera certainement, mais douloureusement, les contribuables puisque les retombées de la neige se chiffrent à environ 1.800.000 francs.

Cette somme constitue les prestations des tiers, c'est-à-dire: le sel, le gravier, la location d'engins et de camions, les frais de personnel qui y sont attachés ainsi que les dégâts causés lors du déblaiement de la neige: endommagement de barrières, clôtures...

Du début de l'hiver à fin décembre 1980, les prestations des tiers se sont chiffrées à 458.000 fr. et depuis le début de l'année à 1.322.000 fr. A cela s'ajoutent les frais habituels propres au personnel de la voirie.

A l'actif de l'horaire normal des employés des TP se sont inscrites près de 20.000 heures supplémentaires qui ont pratiquement toutes été reprises.

Le «gros morceau» de la «douloureuse» reste le transport de la neige vers les deux décharges de la ville. Le coût d'une journée de pleine activité a atteint certaines fois 25.000 francs.

Malgré les réclamations formulées par certains, les employés des TP ont fourni un travail considérable quant

au dégagement des chaussées et au transport de la neige: une tâche qui n'était pas des plus évidentes l'hiver dernier. (cm - photo Bernard)

Vernissage Philippe Visson au Club 44

A la fin de la semaine passée a eu lieu au Club 44 le vernissage des lithographies et des gouaches de Philippe Visson, artiste américano-franco-suisse qui avait déjà exposé dans ces locaux en 1972.

C'est sur la frappante absence de racines géographiques de cette œuvre surprenante et sur son rôle révélateur d'un psychisme tourmenté que devait à juste titre insister le présentateur, M. Raymond Droz.

Nous reviendrons ultérieurement sur le contenu de cette exposition qui ne durera qu'une quinzaine de jours.

Nouveau contremaître

Les examens de contremaître du bâtiment et du génie civil ont récemment été organisés par la Société suisse des entrepreneurs, l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation et la Fédération suisse des cadres de la construction. Samedi dernier, à Lausanne, eut lieu la distribution des brevets aux candidats ayant réussi l'examen. Parmi ces derniers, M. Pierre-Georges Castioni, de La Chaux-de-Fonds, a obtenu le brevet au terme d'une préparation qui a duré quatre ans avec des cours organisés l'hiver sur une période de trois mois par an.

Nouveau médecin

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 6 mai, a autorisé M. Claude-André Moser à pratiquer, à La Chaux-de-Fonds et dans le canton en qualité de médecin.

Communiqué

Relaxation et yoga: Pour maintenir et améliorer votre santé physique et mentale, des cours de relaxation et de yoga, en petits groupes, sont organisés durant toute l'année, à l'institut Maytain, tél. 23 88 19.

état civil

MARDI 12 MAI

Promesses de mariage

Crossilla Amedeo Felice et Glück Anne-Marie Francine. - Lieta Raffaele Cristoforo et Asticher Maria. - Humbert Jean Michel Marcel Gabriel et Cerruto-Tamlet Chantal Alida Marie. - Eiamjui Saneh et Mühlethaler Jacqueline Françoise.

avis urgent

Grand marché aux puces

Aujourd'hui de 9 h. à 18 h. à la Halle aux Enchères, organisé par la WIZO, en faveur de l'Ecole suisse d'agriculture en Israël

VENTE DE BIBELOTS - VAISSELLE LIVRES, etc.

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Pour des raisons de commodité, mais surtout pour faciliter l'accès, spécialement en hiver, à son aimable clientèle

Madame J.-M. Müller Fourrures «La Sibérienne» Le Brouillet

a transféré son atelier artisanal à l'ancien collège de Bémont

Mieux situé au bord de la route cantonale, c'est là maintenant qu'elle attend votre visite avec plaisir.

Tél. (039) 35 13 75

91-30510

SATEM LE LOCLE SA

(anciennement CHANTIERS CHAPUIS SA)



Mazout Révision de citernes

LE LOCLE, GRANDE-RUE 16, tél. 039/31 10 67

91-309

OFFRES D'EMPLOIS

Café des Sports LE LOCLE - Tél. (039) 31 39 39 cherche une

SOMMELIÈRE

Entrée tout de suite Se présenter ou téléphoner

91-30509

DAME

cherche pour le soir

PETITE CONCIERGERIE

Tél. (039) 31 61 45

91-60229

A VENDRE D'OCCASION

1 machine à laver Miele, état de neuf

1 fourneau à mazout Vampire, avec accessoires

outillage d'horlogerie

Prix à discuter

Tél. 032/97 54 77

D-06

A louer au LOCLE, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir

appartement de 3 pièces, confort, balcon, cave, loyer mensuel Fr. 406.-, charges comprises.

Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29, Peseux, tél. 038/31 31 57.

87-605



15 JOURS DE VACANCES INOUBLIABLES À PESARO (Italie)

du 21 mai au 4 juin 1981 (15 jours)

Très bon hôtel au bord de l'Adriatique.

Prix forfaitaire, voyage et hôtel

Fr. 700.-

Voyage en car de luxe, tout confort (WC)

Renseignements et inscriptions: EXCURSIONS STAUFFER LE LOCLE - Tél. (039) 31 49 13

91-144

A vendre au Locle quartier Neuf,

deux immeubles mitoyens

à rénover, comportant 6 appartements. Ces deux blocs d'immeubles peuvent être vendus ensemble pour la somme de Fr. 40 000.- à Fr. 50 000.-.

Il est possible de créer à chaque niveau un bel appartement en reliant sur le même étage les deux appartements actuels.

Etude Pierre Faessler, notaire, Grande-Rue 16, Le Locle. Tél. (039) 31 71 31.

91-30512

CARTES DE VISITE en vente à l'Imprimerie Courvoisier

HONDA CB 125 T2



Super Punch!

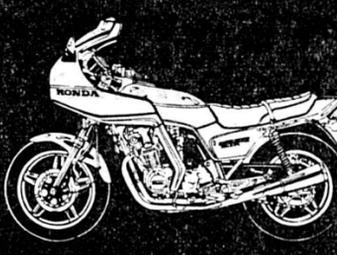
2 cylindres, 4 temps, 124 cmc, 12 kW (16 CV) à 10 000/min., 5 vitesses, freins disque et tambour, roues Cornstar. Env. 125 km/h. En rouge, noir ou argent.

XR 125



Fulgurante! Monocylindre, 4 temps, 124 cmc, 9,6 kW (13 CV) à 9500/min., 6 vitesses, 106 kg. Env. 110 km/h. En rouge.

CB 900 F2



Mettez vos casques!

4 cylindres, 4 temps, 901 cmc, 66,9 kW (91 CV) à 9000/min., 5 vitesses, freins à 3 disques, roues Cornstar, carénage grand sport. Env. 210 km/h. En rouge/blanc ou argent/blanc.

MOTORCYCLES ACCESSOIRES Un motard au service des motards

DENIS JEANNERET 2114 FLEURIER, tél. (038) 61 33 61

HONDA

ÉCOLE MODERNE

COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES

NEUCHÂTEL - Rue du Musée 9 - Tél. (038) 24 15 15

Rentrées : Avril-Août

LABORATOIRE de LANGUES

SECONDAIRES: II, III, IV, programme des classes modernes et scientifiques - Préparation aux techniciens, écoles de commerce, supérieure de jeunes filles, apprentissage, gymnase pédagogique

RACCORDEMENT AUX APPRENTISSAGES après les classes de préprofessionnelle, préparation aux apprentissages techniques, de commerce et cours de secrétariat - Durée 3 trimestres

SECRÉTARIAT COMMERCIAL, MÉDICAL, TOURISME: COURS PRÉPARATOIRE aux ÉCOLES d'INFIRMIÈRES COURS de LANGUES pour ADULTES du JOUR et du SOIR COURS de FRANÇAIS: préparation aux diplômes de l' ALLIANCE FRANÇAISE

VACANCES: HEIDELBERG-NEUCHÂTEL CERTIFICAT ET DIPLÔME

de SECRÉTARIAT - FRANÇAIS - BRANCHES COMMERCIALES SEULE ÉCOLE PRIVÉE DU CANTON DE CLASSES SECONDAIRES: PROGRAMME NEUCHÂTELOIS

cours intensifs

A vendre dans le BOURG DE VALANGIN

MAISON FAMILIALE

de 5 chambres, cuisine, salle de bains, atelier, dépendances.

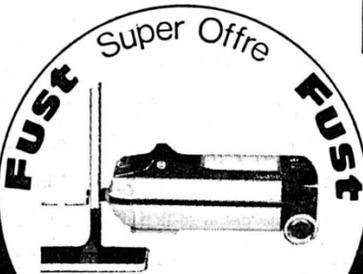
Ecrire sous chiffre 87-723, aux Annonces Suisses SA, ASSA, 2, Fbg du lac, 2001 Neuchâtel

87-27

Adaptez votre vitesse!



SKS



Aspirateur Electrolux Z 302 construction robuste accessoires inclus Prix Fust Fr. 198.-

d'autres modèles le plus avantageux

Le plus grand choix en marques de qualité telles: AEG, Electrolux, Miele, Nilfisk, Volta, Rotel, Philips

Constamment des modèles d'exposition à prix bas

Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65 Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25 Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales

05-2569

FUST

SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace. GESTIFIN S.A. 021/93 24 45 1083 Mézières

22-2231

il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite!

A vendre, à Dombresson, à 14 km. de Neuchâtel, situation retirée et très tranquille, vue dominante

FERME NEUCHÂTELOISE avec cachet

de 1664, entièrement restaurée, 9 pièces, cuisine agencée, salle de bains. Parcelle de 57'566 m2. Fr. 800.000.-.

Banque PIGUET & Cie, service immobilier, 1401 Yverdon, tél. (024) 23 12 61 - int. 48.

83-340



Souhaitez-vous renoncer à toute papeterie inutile pour obtenir votre prêt personnel?

Bienvenue banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses 2001 Neuchâtel, 9, place Pury, tél. 038 24 61 41



A vendre à FENIN

immeuble locatif

avec locaux commerciaux, grange et écurie.

28-623

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2 tél. (038) 25 17 25 2001 Neuchâtel

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



TERRE VÉGÉTALE

100 m3 à vendre, pris sur place ou rendus à domicile.

D. Donzé, 2725 Le Noirmont, tél. (039) 53 12 28

12224

NOTRE OFFRE

pour vos prochaines fêtes et manifestations

VERRES-SOUVENIRS IMPRIMÉS

500 p. -.80 p. 2000 p. -.60 p. 1000 p. -.70 p. 5000 p. -.50 p.

Impression en une couleur Pour d'autres quantités ou couleurs, sur channes, cendriers, etc., nous demander une offre

22-16478

NOUS FOURNISSEMENT NOUS IMPRIMONS VERRES - FLACONS - BOUTEILLES

TOUTES QUANTITÉS UNE OU PLUSIEURS COULEURS

IMPRESSIONS INALTÉRABLES CUITES AU FOUR 600°



Impression d'affiches et autocollants objets de toutes formes sur textile et plastique



75e Anniversaire «Automobiles Postales»

Samedi 30 mai 1981

A l'occasion du 75e Anniversaire des Automobiles Postales, une course spéciale est organisée à Berne, avec visite des ateliers centraux des PTT et anciens véhicules du service postal des voyageurs. Dîner et promenade en Emmental.

Programme

8 h. 00 dép. Le Locle (poste) - 8 h. 15 dép. La Chaux-de-Fonds (Place de la Gare) - 9 h. 45 arr. Berne (atelier central des PTT), collation offerte par les PTT; visite à pied ou en train électrique des divers ateliers - 12 h. 00 dép. Berne - 12 h. 45 arr. Grosshöchstetten (dîner dans un très bon restaurant local) - 14 h. 30 dép. Grosshöchstetten, retour par Berthoud, Büren an der Aare - arrêt 45 min. - Bienne - 18 h. 30 arr. env. La Chaux-de-Fonds/Le Locle.

Prix

Fr. 40.- adultes (y compris dîner); Fr. 34.- avec abonnement 1/2 tarif (y compris dîner); Fr. 29.- enfants (y compris dîner).

Dernier délai des inscriptions: lundi 25 mai 1981 à 12 h.

Office postal: 2400 Le Locle, guichet No 4, tél. (039) 31 17 64, int. 32

Office postal: 2300 La Chaux-de-Fonds, guichet No 11, tél. (039) 23 20 21, int. 22

Après des bureaux de poste. 05-7550-649

Le Hockey-Club Le Locle à l'heure des bilans

Sous l'experte et dynamique direction de M. Francis Calame, qui fêtait pour l'occasion sa première année de présidence au sein du club loclois, les hockeyeurs ont tenu récemment leur traditionnelle assemblée générale de fin de saison.

Ce fut l'occasion pour les différents responsables de dresser le bilan de la saison écoulée, d'en tirer des conclusions et de jeter les bases de la nouvelle saison.

Grâce à l'appui financier obtenu auprès des industriels, commerçants et membres «soutien» de toute la région des Montagnes neuchâteloises, les comptes du HC Le Locle bouclent favorablement. Ce qui est fort réjouissant et encourageant pour l'avenir. Une seule ombre au tableau au chapitre des recettes: le faible montant enregistré pour les entrées aux différents matchs. Un plus large appui du public, pour les sociétés locales qui apportent tout de même une large contribution au renom de la Ville, serait souhaitable à l'avenir, et pas seulement pour les hockeyeurs.

En ce qui concerne le bilan sportif, celui-ci peut être également qualifié d'excellent. La première équipe a remporté de haute lutte le titre de champion du groupe neuchâtelois et a participé aux finales de promotion, échouant de peu devant l'équipe valaisanne de Leukergrund. Ah, ces dernières minutes fatales face aux Valaisans et à Jonction!

Cependant, avec le recul, ce relatif échec n'a pas été trop regretté par le club loclois. Le championnat de première ligue présentant encore, pour l'instant, des inconnues que le club loclois n'est pas encore mûr à surmonter. Les différentes rencontres avec des formations d'autres groupes serviront d'expérience pour l'avenir.

Si la première équipe a répondu à ce

qu'on attendait d'elle, les autres formations ont également fait honneur à la société. Certes, les «Juniors Elite» qui disputaient un championnat long et difficile n'ont pas réussi à se maintenir dans cette catégorie de jeu privilégiée, réservée presque exclusivement aux formations de Ligue Nationale. Mais les rencontres disputées par les jeunes loclois ont été riches en enseignement et serviront pour l'avenir.

Les novices et minimes ont également disputé un championnat fort honorable et la relève est assurée. L'effectif du club est actuellement de près de 90 joueurs, ce qui est encourageant et un signe de bonne santé du HC Le Locle. Même les «vieux», réunis au sein de la seconde garniture ont disputé un championnat excellent en troisième ligue.

Ainsi donc, tant sur le plan financier que sur le plan sportif, la saison que vient de vivre le HC Le Locle peut être qualifiée d'excellente, ceci d'autant plus qu'il y règne une excellente ambiance et une saine camaraderie de l'avis de tous les responsables des différentes équipes.

On remarquera encore au chapitre des dépenses les gros montants que constituent les frais d'arbitrage (6100 fr.), de déplacements (7200 fr.), le matériel et les cannes (13.000 fr.) ainsi que les taxes, licences et redevance à la Ligue suisse (3300 fr.).

Le trait étant tiré sur la saison écoulée, les hockeyeurs loclois ont abordé la préparation de la nouvelle saison 1981/1982.

Après l'élection du nouveau comité

qui ne subit pas de grands changements et dont nous donnons la composition ci-dessous ils ont renouvelé leur confiance à l'entraîneur Yvan Dubois qui s'occupera de la première équipe, avec Michel Berger comme suppléant. Daniel Boiteux et Jean-Claude Girard s'occuperont des novices et minimes alors que Fortunato Reolon prendra en main les destinées de la seconde garniture. Marc Pilorget s'occupant des juniors.

Le président Francis Calame a été réélu à la direction du club loclois à l'unanimité.

Au chapitre des transferts la campagne n'a pas été très animée. Deux départs importants toutefois à signaler: le gardien P. A. Luthi a été transféré définitivement à Fleurier. Son poste sera tenu la saison prochaine par Olivier Sahl. Quant à Pascal Vuillemez il jouera également à Fleurier la saison prochaine (prêt 1 année).

Pour les arrivées signalons le retour réjouissant à la compétition de Michel Berger, ce qui sera un appui certain pour le club du Communal et le retour de Frédy Bula des Joux-Derrières.

L'objectif de cette prochaine saison sera identique à celui de la dernière saison, soit titre de champion de groupe et participation aux finales. Toutefois la tâche des Loclois sera sans doute plus ardue et difficile, du fait des prétentions de différentes équipes, soit Serrières (le relégué), Les Ponts-de-Martel, Noiraigue et Corcelles-Montmolin, qui annoncent de sérieux renforts. Le championnat n'en sera que plus intéressant.

Pour l'instant les hockeyeurs loclois donnent rendez-vous à tous leurs amis à la Fête des Promotions où ils tiendront un stand.

Le HC Le Locle repart donc confiant pour une nouvelle saison et nous lui souhaitons plein succès pour l'avenir.

Mas.

Comité saison 1981-1982

Président, Francis Calame; vice-président, Michel Berger; président d'honneur, Hermann Widmer; caissier, Paul Jambé; secrétaire, Isabelle Moser; matériel 1ère équipe, Charles Moren, matériel 2e équipe, Silvio Andri; délégué LSHG, Jean-Pierre Richard; entraîneur 1ère équipe, Yvan Dubois; juniors, Marc Pilorget; minimes et novices, Daniel Boiteux et Jean-Claude Girard; 2e équipe, Fortunato Reolon; vérificateurs des comptes, Bernard Moser et Silvio Baldi; assessseurs, Roland Fruttschi et Nicola Sucarella; arbitre; Rodolphe Beutler; pronostics, François Berner.

Sociétés locales

Le Locle

SEMAINE DU 13 AU 19 MAI 1981

CAS Section Sommarteil. - Vendredi 15, à 18 h., stamm à l'Hôtel des Trois-Rois. Gardiennage: MM. C. Huguenin et H. Gremaud.

CAS Dames. - Samedi 16, course à La Tourne-Rochefort-Chambrellien. Départ avec le bus des PTT à 12 h., depuis la poste. Renseignements au No 31.39.45.

Contemporaines 1913. - Jeudi 14: dîner à Auvernier. Départ de la gare du Locle à 10 h. 36.

Contemporaines 1918. - Jeudi 14, à 14 h.: rendez-vous à la gare. Paiement de la course de juin.

Contemporaines 1919. - Lundi 18, à 7 h.: départ de la course annuelle. Rendez-vous sur la place du Marché à 6 h. 45, avec le sourire.

Contemporaines 1920. - Mercredi 13, à 20 h., à l'Hôtel des Trois-Rois, 1er étage: projection cinématographique.

Contemporaines 1923. - Samedi 16: course annuelle. Rendez-vous sur la place de parc de la rue Bournot, à 6 h. 30.

Echo de l'Union. - Lundi 19, à 20 h.: répétition. Présence par devoir.

La Montagnarde F.M.U. - Samedi 16: course à l'île de Saint-Pierre. Renseignements au No 23.56.91 ou au local, jeudi 14, à 20 h.

Musique militaire. - Jeudi 14, à 20 h.: répétition générale importante. Instructions pour la cérémonie d'installation des autorités cantonales qui est fixée au lundi 18 mai 1981.

memento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque de la ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 21 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.
Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
La Main-Tendue: tél. No 143.
le Grand-Cachot-de-Vent: expos. photos Jean-Pierre Sudre, 14 h. 30-17 h. 30.

Succès de la vente en faveur des «Diablotins»

Beaucoup de monde, samedi dernier, se pressait dès sept heures le matin autour des stands dressés vers la poste et sur la place du Marché pour acheter les biscuits, confitures et autres objets confectionnés avec beaucoup de dévouement et de soin par les dames du comité

de la Crèche «Les Diablotins» et d'autres aides bénévoles. Partout, ce fut le succès et en fin de matinée, c'était à peu près table rase, à la satisfaction générale des animatrices de cette action sympathique et pour la plus grande joie du trésorier de l'institution.



Place du Marché ou vers la poste, partout l'animation fut grande autour des aimables vendeuses qui ont assuré le succès de leur action.

Jeunes cyclistes, à vos guidons!

C'est aujourd'hui, mercredi 13 mai 1981, à 17 h. 15, que le départ sera donné, au Cerneux-Péquignot, pour la première manche de la course cycliste organisée par le VC La Pédale locloise.

Cette compétition, nous le rappelons, est réservée aux écoliers âgés de 13 à 16 ans, non bénéficiaires d'une licence pour les courses cyclistes, mais en possession d'un vélo en bon état de marche. Le parcours, long d'environ 8 km., part du centre du village du Cerneux-Péquignot pour gagner La Chaux-du-Milieu, en passant par Le Prévoux et La Porte-des-Chaux (Clef-d'Or).

Les jeunes cyclistes, tous assurés contre les accidents par le club organisateur, ont rendez-vous à 16 h. 15 au Cerneux-Péquignot pour le contrôle de leurs bicyclettes, la remise des dossards et les éventuelles inscriptions tardives.

Nouveau nonagénaire

Récemment, M. Louis-Albert Gauthier, domicilié depuis peu à Auvernier, a célébré le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, M. Francis Jaquet, conseiller communal, lui a rendu visite pour lui exprimer les vœux et les félicitations des autorités et de la population locloises et il lui a remis le traditionnel présent.

Il nous paraît intéressant de rappeler que M. Gauthier - le p'tit Louis pour ses amis de la cp fr car II/225 - fut durant quelques mois le doyen du bataillon 225 mobilisé au Locle en 1939, à la veille de la dernière mondiale. (m)

Alors, en selle, jeunes coureurs, pour assurer la réussite de cette sympathique joute sportive! (m)

état civil

N. B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

LUNDI 4 MAI

Décès
Perrenoud Armand Edouard, née en 1898, époux de Jeanne, née Piguet.

MARDI 5 MAI

Décès
Jegger Gustave, né en 1914, époux de Marie Louise, née Dubois.

Promesses de mariage

Liardet Patrice René et Löffel Margareta.

MERCREDI 6 MAI

Promesses de mariage
Andri Renzo et Liechti Silvia Emilie.

LES BRENETS

Mariage

Avril 10, Robert-Nicoud Gérard Camille Demis, et Sassi Marlyse Béatrice.

Décès

Avril 12, Pilloud Jean-Pierre, né en 1915. - 19, Perrenoud, née Bernard, Lina Alice, née en 1908, mariée. - 23, Matthey-de-l'Endroit Jean Philippe, né en 1912, marié.

Aux Brenets

Référendum contre la taxe sur les ordures ménagères

Le Conseil général des Brenets, le 28 janvier 1981, acceptait sans opposition un règlement sur l'enlèvement et l'incinération des ordures ménagères. Et par la même occasion, il votait un arrêté fixant le tarif des émoluments annuels qui seraient perçus pour les prestations assurées par la commune des Brenets.

Pour l'établissement du tarif et la classification des catégories, le Conseil communal a suivi les directives recommandées en la matière par l'Association des villages suisses et la Service fédéral compétent.

Ce faisant, les autorités exécutives voulaient appliquer un système aussi équitable que possible, tout en évitant toute tracasserie ou complication administrative dans son application.

Le choix des montants à percevoir lui paraissait social et laissait entrevoir que les propriétaires de maisons de vacances et les locataires de résidences secondaires y participeraient également.

CALCULS SUR TROIS ANNÉES

C'est le coût annuel moyen des trois dernières années pour l'enlèvement et l'incinération des ordures, qui a été pris en considération pour fixer le tarif, mais c'est seulement après une première année de taxation qu'apparaîtra la somme exacte. Il s'agira en effet de recenser avec précision et de relever le volume des ordures sur quelques semaines, en particulier pour les catégories D à G, pour être en possession de tous les éléments nécessaires à une juste

évaluation. Les catégories précitées comprennent les entreprises industrielles de moins de cent personnes, y compris les magasins de vente importants; les commerces d'importance moyenne (hôtels, restaurants); de moins de vingt-cinq personnes; les petites entreprises artisanales (commerce local, stations-service) de moins de dix personnes et enfin, les artisans et les petits commerçants.

Or, c'est précisément un groupe de restaurateurs et de petits commerçants, visés par ces dernières catégories et se sentant lésés, qui a lancé un référendum. Celui-ci a recueilli 224 signatures et par conséquent, les électeurs devront trancher lors de la votation qui aura lieu les 16 et 17 mai prochains.

Dans un bulletin d'information adressé à tous les citoyens, le Conseil communal rappelle la décision positive du Conseil général et il attire l'attention des électrices et électeurs sur l'importance de l'équilibre des finances communales qui doit être envisagé à très court terme. Il n'y a pas de miracle, en effet, et si cette taxe devait être refusée, la population des Brenets devra s'attendre à une révision de l'échelle des impôts.

La commune des Brenets, dans tous les cas, ne peut pas renoncer à percevoir des émoluments pour le fonctionnement d'un service mis à la disposition de toute la population et si les tarifs devaient être modifiés, ce que les restaurateurs et commerçants pourraient économiser devrait être forcément pris dans la poche des autres! (m)

La première équipe du Badminton-Club Le Locle



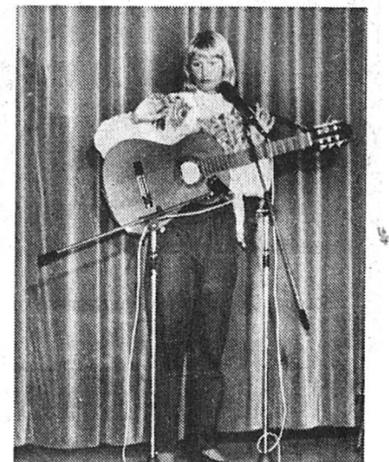
C'est la deuxième équipe du Badminton-Club Le Locle que nous avons reproduite dans l'édition du jeudi 7 mai 1981 de notre journal et non pas la première, à la suite d'une regrettable erreur survenue dans le choix des négatifs.

Nous nous empressons de publier, cette fois-ci, la bonne photographie, sur laquelle nos lecteurs n'auront pas de peine à identifier les talentueux joueurs qui ont permis l'ascension de leur équipe en première ligue. (m)

450 gosses ont chanté avec Marén Berg

Dans le cadre de l'animation destinée aux élèves de nos écoles, plus de 450 d'entre eux, des troisième, quatrième et cinquième degrés primaires, ont été conviés à de sympathiques et envoûtants récitals de chant.

Avec cette différence, toutefois, que ce n'est pas seulement Marén Berg qui chantait ou racontait de jolies histoires, mais avec les questions qu'elle posait aux élèves, elle les entraînait dans ses chansons.



Une voix admirable, beaucoup d'entrain au service de Marén Berg.

Aujourd'hui, dernier jour...

...pour l'exposition des photographies monotypes de Grégoire Boulanger, chez Lermite, aux Bayards, et non pas jusqu'au 31 mai, comme nous l'avons annoncé par erreur dans notre édition du lundi 4 mai 1981.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Jeudi, prochaine réunion du Conseil général

Compte tenu de la démolition de l'ancien bâtiment abritant auparavant la salle communale, les conseillers généraux tiendront leur séance de printemps jeudi 14 mai 1981, mais cette fois-ci au Restaurant Bonnet.

Un ordre du jour assez copieux y sera débattu, s'agissant notamment des comptes 1980 et de deux arrêtés. L'un concerne l'agrandissement de la cour du collège, alors que l'autre est consacré au déplacement de la ligne à haute tension au nord-ouest du village.

Les conseillers généraux, en outre, sont invités à examiner trois rapports du Conseil communal qui concernent respectivement l'épuration des eaux, la construction du nouveau bâtiment et l'aménagement du territoire. (cl)

S'accompagnant à la guitare, Marén Berg chante admirablement bien non seulement les chansons traditionnelles, mais elle interprète également avec beaucoup de talent les œuvres de bons auteurs contemporains, s'agissant en particulier d'Anne Sylvestre, Yves Duteil et Guy Béart.

Marén Berg, à n'en pas douter, a du métier et si nous l'avons découverte aujourd'hui seulement, il y a des années qu'elle participe régulièrement à de nombreuses émissions de la télévision française. Chaque année, elle donne plus de cent concerts et tous les pays qui nous environnent ont le privilège d'apprécier son talent de chanteuse et de comédienne.

Aussi est-ce avec enthousiasme que nos petits élèves l'ont accueillie et applaudie. (m)

Helena Rubinstein

printemps

Savez-vous combien vous êtes belle ?



LA SCIENCE DE LA BEAUTÉ

Une spécialiste pour tout ce qui a trait à la beauté est à votre disposition dans notre magasin. Elle s'accorde tout le temps nécessaire pour vous conseiller et vous démontrer que vous pouvez vraiment être aussi belle que vous avez toujours voulu l'être.

Un beau cadeau vous attend.

A l'achat de produits Helena Rubinstein et jusqu'à épuisement du stock.

Rayon de Parfumerie, rez-de-chaussée.
jusqu'au 16 mai

28-12260

déjà **5** ans
LOUISIANNE

LINGERIE CORSETERIE
Rue Neuve 9, 2300 la Chaux-de-Fonds,
tél. 039/22 28 78

Nous remercions notre fidèle clientèle pour la confiance témoignée

Mesdames,

Préparez votre saison d'été dès maintenant !

GRAND CHOIX de costumes de bain, profondeur, B, C, D, DD, bikinis, robes de plages tailles 36-52, draps de bain et bonnets de bain.

Baby-doll, pyjamas, duster, robes d'intérieur.

Collant gainés coton, 12 paires = 13e gratuite.

et aujourd'hui 13 mai 1981

DOUBLES
chèques fidélité

Nous réservons pour les VACANCES ! 12216

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie engagerait pour seconder la responsable du bureau des salaires une

EMPLOYÉE DE BUREAU

précise, discrète, aimant les chiffres.

Débutante acceptée, horaire à convenir.

Faire offres sous chiffre SD 12131 au bureau de L'Impartial, avec curriculum vitae.

CABLOPTIC SA

Société produisant industriellement des fibres et câbles optiques, ainsi que des accessoires associés, cherche

INGÉNIEUR DE VENTE EPF ou ETS

ayant expérience en électronique.

Le candidat sera chargé de promouvoir, sur le plan national et international, des produits de technique de pointe.

Exigences :

- contact aisé avec une clientèle très variée
- connaissances de l'allemand et de l'anglais souhaitées.

Ainsi qu'un

INGÉNIEUR ETS EN MICROTECHNIQUE

qui sera chargé du développement des appareils de connectique et de mesure.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à CABLOPTIC SA, Service du personnel, 2016 Cortaillod ou prendre contact par téléphone au 038/44 11 22 interne 218. 28-221

CUISINIER

Voulez-vous travailler de manière indépendante dans une ambiance sportive ?

Etes-vous cuisinier de métier ? Votre épouse peut-elle vous seconder ?

Avez-vous un certificat de cafetier-restaurateur ?

Seriez-vous libre pour le 1er novembre ?

Prenez contact au :

CTMN, Tennis des Montagnes Neuchâteloises SA
Case postale 55
2304 La Chaux-de-Fonds 11781

A LOUER pour le 1er septembre 1981, quartier Est

très bel appartement

de 4 1/2 pièces
tout confort, grande cuisine équipée, Coditel, grand balcon, situation très ensoleillée.
Loyer Fr. 495.- + charges.
Garage collectif à disposition.
Tél. (039) 22 60 26 12139

A remettre dans immeuble ancien, pour date à convenir, raison d'âge

magasin d'alimentation générale

Revenu assuré. Mise au courant pour preneur sérieux.

Ecrire sous chiffre DS 12166 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes en pleine évolution industrielle et spécialisés dans les produits micromécaniques.

Pour assurer le succès de nos nouvelles fabrications, dans notre succursale de LAMBOING, nous désirons engager

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Nous demandons:

- quelques années de pratique
- de l'esprit d'initiative
- le sens des responsabilités

Nous offrons:

- situation stable
- un travail intéressant et varié
- semaine de 5 jours
- horaire libre
- salaire en rapport avec les capacités professionnelles.

Vous êtes invités à prendre directement contact avec M. J.-M. Perrin à Lamboing, tél. 032/85 12 42 ou M. B. Henzi à Granges, tél. (065) 51 31 31.



A. MICHEL SA
Succursale de Lamboing

37-12126

FAR

Les Fabriques d'Assortiments Réunies SA

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE DE DÉVELOPPEMENT

Nous demandons:

- expérience dans le développement de nouvelles méthodes (appareils) de métallurgie
- goût du développement jusqu'à la mise au pont industrielle à la tête d'un petit groupe de travail.

Nous offrons:

- avantages sociaux d'une grande entreprise
- caisse de retraite
- horaire variable
- réfectoire

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, à:

Les Fabriques d'Assortiments Réunies SA, rue Girardet 55, 2400 Le Locle. 28-12103

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Pour Coop Neuchâtel, 1980 année du nonantième anniversaire a été très satisfaisante

Coop Neuchâtel a célébré, l'année dernière, ses nonantes ans d'existence dans une forme éblouissante. De nombreuses manifestations ont marqué cet événement, notamment, l'assemblée des délégués de Coop Suisse qui a rassemblé 450 personnes puis celle de l'Union féminine Coop Suisse avec 350 participants.

Toute l'année durant, les clients ont prouvé leur fidélité par une constante présence. Le chiffre d'affaires a atteint 8.411.090 francs, dépassant de 8,4 millions de francs celui de 1979, chiffres supérieurs à ceux contenus dans le budget. Les investissements ont dépassé le million de francs: achat de machines nouvelles, agrandissement de locaux, etc.

La société compte aujourd'hui 37 points de vente, y compris les pharmacies et les stations d'essence, étalés sur une surface totale de vente de 11.705 mètres carrés. Parmi les magasins, on trouve sept centres avec boucheries et seize magasins libre-service. Tous n'ont pas la même activité, le Super-Centre de Portes-Rouges est le plus important, ses secteurs se développent constamment, notamment ceux du bricolage, de la poissonnerie et de la boucherie, cette dernière écoulant sept millions de kilos de viande par année.

Les responsables craignent un ralentissement de la succursale de La Treille à Neuchâtel, plantée dans la zone piétonne. Bien que les clients doivent parcourir leurs véhicules assez loin, ce magasin n'a connu aucun fléchissement dans ses affaires, il a même augmenté sensiblement son chiffre d'affaires. Avec ses locaux agrandis, le magasin de Saint-Aubin connaît un nouvel essor. Seuls les Coop sises au Val-de-Travers ont de la peine à maintenir leur équilibre.

La moyenne d'achat par client est variable: des 4.690.000 clients Coop en 1980, 718.000 se sont rendus à Super-Centre Portes-Rouges, et les achats se sont élevés à 31 fr. 24 par personne en moyenne. Il faut préciser que même l'acheteur d'un simple paquet de cigarettes au kiosque est compris dans les statistiques. En deuxième position vient Colombier avec 27 fr. 83 puis Boudry, Saint-Aubin et Cortaillod.

Les sociétaires sont plus nombreux: 1657 de plus qu'en 1979, soit un total de 21.567 à fin décembre 1980.

Tous les commerçants, petits détaillants ou grandes entreprises attendaient

avec anxiété l'ouverture à Marin d'un magasin à grande surface. Pour Coop, le résultat des ventes enregistrées pour les quatre premiers mois de 1981 indique déjà une augmentation par rapport à l'an dernier. Il faudra toutefois attendre les comptes de fin juin, voire fin décembre pour constater si oui ou non le nouveau centre géant à l'est de Neuchâtel, entraînera une baisse des affaires.

Un «trou» sera difficile à combler: les quelques dizaines de milliers de francs représentés par la vente des produits pharmaceutiques aux hôpitaux de la ville de Neuchâtel. Ceux-ci se ravitaillaient jusqu'ici chez les commerçants, qui effectuaient les livraisons selon un tournus bien défini. Afin de procéder à des économies, les autorités communales ont pris la décision d'installer une propre pharmacie pour les établissements hospitaliers et d'engager des pharmaciens diplômés.

La situation financière de Coop Neuchâtel est saine. Le but des dirigeants est de moderniser encore et toujours le front de vente et de s'implanter dans le rayon économique de manière à faciliter l'approvisionnement local et régional de la population. Les soucis ne manquent hélas pas, notamment en ce qui concerne l'incessante augmentation de l'indice des prix à la consommation et l'évolution des taux d'intérêts en général.

Le personnel qualifié fait souvent défaut. Des améliorations ont été apportées aux situations des employés qui bénéficient tous de quatre semaines de vacances au moins, cinq pour les plus âgés.

Ces renseignements ont été donnés hier à la presse par M. Max Baumberger, président et M. Cyrille Brunner, directeur de Coop Neuchâtel au cours d'une réunion fort sympathique tenue à Saint-Blaise.

RWS

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

L'Association neuchâteloise du diabète a tenu son assemblée

Les personnes victimes du diabète sont groupées en une association neuchâteloise que préside M. Henri Bloch. Une très nombreuse assistance a participé hier soir au Buffet de la gare de Neuchâtel à l'assemblée générale ordinaire. L'ordre du jour a été rapidement mené, les rapports adoptés à l'unanimité.

L'association compte actuellement 1339 membres diabétiques et 62 sympathisants. L'année dernière, des cours organisés pour informer les malades et les renseigner sur la manière la plus efficace d'entreprendre un traitement, ont été créés dans le bas du canton pour tenter de rattraper le retard enregistré dans ce domaine.

Le médecin-conseil, M. Jean Besançon, se dévoue sans compter pour l'association; il est secondé par le Dr Walter Muller et une équipe d'infirmières et de diététiciens qui fonctionnent dans les villes.

Des contacts étroits sont noués avec l'association suisse, ce qui permet aux Neuchâtelois d'être rapidement au courant des nouveautés concernant des traitements du diabète. Les malades trouveront d'ici à la fin de l'année une nouvelle édition de la revue «Notions fondamentales du diabète» qui rendra certainement d'utiles services à chacun.

L'association neuchâteloise a procédé en 1980 à la distribution de nombreux instruments utilisés pour le contrôle et le traitement; elle est à la disposition de ses membres pour tenter de trouver une solution aux problèmes qui se posent pour eux. La traditionnelle torréification des familles aura lieu le 30 août au Mont-Perreux.

Après les débats, la parole a été donnée à M. Bernard Jeanrenaud, de Genève, qui a présenté une conférence médicale sur les animaux au service du diabétique. (rws)

Exposition au Musée d'histoire naturelle Les haies nous protègent, protégeons-les



Une partie de l'exposition consacrée aux haies de chez nous. (Photo Impar-RWS)

Les haies ne sont pas des broussailles inutiles, comme on le pense généralement. Elles ont un rôle important à assumer et c'est ce qu'a voulu exprimer la Musée d'histoire naturelle qui leur a consacré sa première exposition temporaire, organisée en collaboration avec l'Ecole normale cantonale.

Faute d'avoir pu planter une véritable haie dans les nouveaux locaux du Musée, sis au collège des Terreaux nord, seuls des panneaux sont présents. Mais ils sont explicatifs, les renseignements sont fort bien illustrés.

La haie est un biotope créé par l'homme. Elle limitait le champ, formait une barrière pour le bétail, elle était entretenue, soignée. Nous en parlons au passé puisque sa disparition avance à grand pas. La totalité des haies sises entre le lac et l'altitude de 600 mètres ne forme que quelque 4 pour cent de toutes les haies du canton. De grandes régions sont privées d'arbres, d'autres n'en ont

qu'un très petit nombre. Elles sont disséminées. Hormis quelques exceptions, c'est dans les régions situées au-dessus de 800 mètres que les haies embellissent encore le paysage. Il faut relever que de mêmes disparitions sont mentionnées dans toute l'Europe. Les constructions, l'utilisation de machines pour l'entretien des champs, la création et l'élargissement des routes et chemins sont la cause de l'arrachage des haies.

En revanche, les avantages qu'offrent ces parures de la nature sont beaucoup plus importants:

- elles forment barrière contre le vent, elles offrent ombre et fraîcheur à la végétation qui les recherche;
- elles sont habitées par des milliers d'insectes et de papillons, des animaux comme les loirs, des oiseaux, bruant ortolan, pie grièche, torcol fourmillier, etc.
- elles sont un paravent contre l'érosion;
- elles «meublent» merveilleusement bien un paysage.

Sans compter les petits fruits que, très souvent, elles tendent aux promeneurs.

Le thème choisi par les organisateurs fait réfléchir: «Les haies nous protègent, protégeons-les».

RWS

avis urgent

Galerie Ditesheim Neuchâtel

Demain de 17 à 20 heures

Vernissage Zoran Music

Tél. (038) 24.57.00 12347

Voir autres informations neuchâteloises en page 26

Les adieux à la presse de MM. Schläppy et Jeanneret



MM. Schläppy (à gauche) et Jeanneret: avec le sourire. (Photo Schneider)

Nos mœurs ne sont pas celles de la République des Jonsfons. Leur simplicité calviniste interdit toute démonstration ou presque!

Aussi c'est d'un ton monocorde que MM. Rémy Schläppy et François Jeanneret, conseillers d'Etat, ont pris congé, hier, de la presse neuchâteloise et du personnel de la Chancellerie, au terme de leur mandat politique.

Trois mots aimables, une réflexion sur les liens qui existent entre l'information et la démocratie pour M. Schläppy qui prend sa retraite; un «au revoir» de M. Jeanneret, qui n'a pas encore l'âge de prendre la sienne et les adieux des conseillers d'Etat sortants étaient terminés, autour d'une verrée avec les remerciements de l'ancien chancelier J.-P. Porchat.

Nos deux magistrats répètent souvent cette brève cérémonie ces dernières semaines, pour prendre congé de tous ceux avec qui ils ont travaillé ou avec qui ils ont entretenu des rapports professionnels, ainsi de la presse.

C'est tout de même avec une pointe d'émotion que j'ai levé mon verre à leur santé, car si les magistrats passent... les journalistes restent!

Je les ai vus entrer au Conseil d'Etat, M. Schläppy en 1965 et M. Jeanneret quatre ans plus tard, je les vois quitter le pouvoir.

G. Bd.

Durant 16 ans pour l'un et 12 années pour l'autre, je les ai vus se battre, côte à côte pour le bien public. Je sais ce qu'il leur en a coûté d'efforts, de patience et bien souvent d'abnégation pour «résister» à l'usure du pouvoir.

Je souris un peu en me souvenant qu'en 1965, la droite bien pensante voulait voir en M. Schläppy «le danger rouge», et la gauche tonitruante, en M. Jeanneret l'émissaire de je ne sais quels démons. La peste soit, décidément des fausses campagnes électorales.

Au fil des législatures, j'ai vu deux magistrats de tempérament très différents se fondre dans l'unité collégiale d'un gouvernement qui était fort sans éprouver le besoin de l'affirmer.

A la tête des Finances et de l'Instruction publique, ils ont l'un et l'autre conduit un changement fondamental dans la gestion de leur département.

Ce qu'ils ont mis en œuvre porte une dynamique qui s'étendra durant de longues années, perpétuant ainsi leur présence.

Ici se trouve la récompense de leur engagement au service de la République: leur empreinte est durable parce que, très réalistes dans leur temps, ils ont su faire les choix justes qu'exigeait l'avenir.

VIE ÉCONOMIQUE

Résultats d'exercice de la Neuchâteloise-Assurances

Le résultat de l'exercice 1980 de la Neuchâteloise-Assurances est qualifié de bon, avec un volume d'affaires sensiblement élargi.

Les primes brutes totales ont atteint Fr. 168,37 mio (1979: Fr. 152,42 mio), avec un taux de progression de 10,5% (1979: 10,8%). Les primes nettes de réassurance se sont élevées à Fr. 130,84 mio (1979: Fr. 117,82 mio) en croissance de 11% (1979: 13,2%).

Le montant des sinistres payés bruts a passé à Fr. 95,07 mio (1979: Fr. 88,41 mio), celui des sinistres payés nets à Fr. 73,79 mio (1979: Fr. 67,97 mio).

Le produit des placements s'est élevé à Fr. 16,6 mio (1979: Fr. 15,04 mio).

Après déduction des différences de cours et de change, ainsi que des amortissements, les comptes de 1980 présentent un bénéfice d'exercice de 2.289.781 fr. (1979: 2.258.424 fr.).

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale qui se déroulera le 10 juin prochain, le paiement d'un dividende inchangé de 14 fr. brut par action et l'attribution de 460.000 fr. (1979: 460.000 fr.) au Fonds de réserves général.

Il proposera également l'augmentation du capital social de Fr. 12 mio à Fr. 15 mio par l'émission de 30.000 nouvelles actions nominatives de 100 fr. qui seront offertes en souscription aux actionnaires, à raison d'un nouveau titre pour quatre actions anciennes, au prix d'émission de 200 fr.; ces nouvelles actions bénéficieront d'un droit au dividende complet pour 1981.

Les affaires de la Neuchâteloise-Vie se sont développées en 1980 à un rythme accéléré.

Le portefeuille d'assurance de capitaux s'est accru de 9,9%, atteignant Fr. 3.236 milliards (1979: Fr. 2.943 milliards).

Les primes brutes totales facturées se sont élevées à Fr. 106 mio (1979: Fr. 93,47 mio).

Le produit des placements a représenté Fr. 23,66 mio (1979: 20,47 mio).

Après amortissement complet des frais d'acquisition, augmentation des provisions techniques et attribution au Fonds

de participation pour répartitions futures aux assurés de Fr. 11,62 mio, le bénéfice net de l'exercice a atteint 699.819.64 fr. (1979: 703.219.37 fr.).

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 10 juin 1981 le versement d'un dividende inchangé de 25 fr. brut par action de 500 fr. (comm)

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Al Grey. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Borend, rue St-Maurice. Ensuite tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 14 h. 45, 20 h. 15, Il était une fois dans l'Ouest; 17 h. 45, La vieille dame indigne.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, La dame aux camélias.

Bio: 15 h., 18 h. 30, 20 h. 45, Midnight Express.

Palace: 15 h., 20 h. 45, Le bahut va craquer.

Rex: 15 h., 20 h. 45, L'édition spéciale des rencontres du 3e type.

Studio: 15 h., 21 h., Le Chinois.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.

Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Vie politique

Prochain congrès cantonal du Parti socialiste neuchâtelois

Le parti socialiste neuchâtelois se réunira en congrès cantonal ordinaire de printemps le samedi 16 mai 1981 toute la journée à Corcelles-Cormondrèche, halle de gymnastique. Après avoir discuté et adopté les comptes du parti pour 1980, les délégués et membres de droit auront l'occasion de se déterminer à l'égard des votations qui auront lieu les 13 et 14 juin: les problèmes de la protection des consommateurs et de l'égalité des droits entre hommes et femmes seront présentés par René Meylan, conseiller aux Etats, tandis qu'il appartiendra au conseiller d'Etat Pierre Dubois d'évoquer le scrutin cantonal relatif à la modification de la loi sur la promotion économique. Dans les trois cas, le comité cantonal du psn recommande un mot d'ordre positif.

Il s'agira ensuite pour le congrès de désigner un nouveau vice-président du psn en remplacement de Jean-Marie Mangilli, de Neuchâtel, démissionnaire; une seule candidature a été déposée pour le moment, celle de Bernard Soguel, 32 ans, ingénieur agronome, conseiller communal à Cernier.

Puis les socialistes neuchâtelois prendront officiellement congé de Rémy Schläppy, qui quitte ses fonctions de conseiller d'Etat le 18 mai. Enfin, après un exposé introductif du professeur chaux-de-fonnier Denis-Gilles Vuillemin, ils se prononceront sur diverses questions que soulève le projet de nouvelle loi sur la scolarité obligatoire, actuellement en discussion au sein d'une commission spéciale du Grand Conseil. (comm.)

Avez-vous déjà entendu...?

La maison Meubles-Lang présente à «La Rotonde» à Neuchâtel, son exposition unique d'aménagements comprenant les programmes les plus récents de groupes rembourrés, meubles de style et aussi la collection fameuse de matelas BICO, à des prix sensationnels. L'exposition est encore ouverte jusqu'à et y compris lundi, le 18 mai 1981, les jours ouvrables de 14 à 22 heures, samedi et dimanche de 10 à 22 heures, sans interruption. Ne manquez pas cette occasion unique et visitez l'exposition grandiose.

11983

En savoir plus **M** acheter mieux

Les offres Migros, offres spéciales ou multipack, ne servent pas à «liquider» tel ou tel article: la preuve, c'est que ceux-ci restent en vente après. Ce sont de réelles prestations, conçues dans l'intérêt des consommateurs, pour leur faire faire des économies.

Luttez vous aussi contre la vie chère:

Profitez davantage des **offres MIGROS**

Lait «Valflora»

brique de 1 litre, 1.40

Multipack jusqu'au 2.6

2 litres **2.50** au lieu de 2.80

Non ouvert et sans réfrigération, se conserve env. 20 jours au-delà de Migros-data.



Offre spéciale 13.5.-19.5.

La fraîcheur Migros proverbiale

Jambon de devant

premier choix au détail ou en emballage VAC

les 100 g **1.50** au lieu de 1.70

Jambon de derrière

premier choix au détail ou en emballage VAC

les 100 g **1.70** au lieu de 1.90

Margarine «Sobluma»

Margarine végétale légère, riche en acides gras essentiels et en vitamines A, D et E.

Offre spéciale 13.5.-19.5.

emballage de 500 g (4 portions)

2.- au lieu de 2.50 (100 g = -.40)



Sur tous les

sirops

Exemples:

framboise 3.10 au lieu de 3.60 (+ dépôt)
orange sanguine 2.70 au lieu de 3.20 (+ dépôt)
etc.

Offre spéciale 13.5.-26.5.

-.50 de réduction par bouteille de 1 litre



Aproz nature

gazéifiée

Eau minérale sulfatée calcique naturelle, d'une extrême pureté.

bouteille de 1 litre, -.45

2 bouteilles

-.70 (+ dépôt) au lieu de -.90

Aproz Cristal

non gazéifiée

Eau minérale riche en substances minérales, d'une limpidité cristalline. Favorise le métabolisme et stimule la fonction rénale.

bouteille de 1 litre, -.70

2 bouteilles

1.- (+ dépôt) au lieu de 1.40



Crème glacée «Forêt-Noire»

Offre spéciale jusqu'au 19.5

emballage familial de 400 g

2.- au lieu de 2.60 (100 g = -.50)

Surgelé (à au moins -20 °C) et non ouvert, se conserve 3 mois au-delà de Migros-data.



Sur toutes les

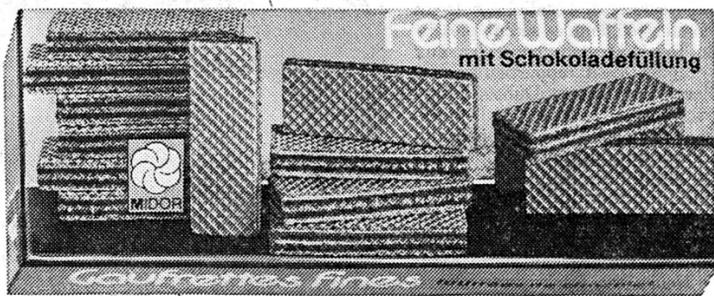
gaufrettes

en paquets de 150 g

Offre spéciale 13.5.-19.5.

-.20 de réduction par paquet

Non ouvert, se conserve parfaitement env. 3 semaines au-delà de Migros-data.



au chocolat 150 g -.90 au lieu de 1.10 (100 g = -.60)
à la vanille 150 g -.80 au lieu de 1.- (100 g = -.53,3)
au citron 150 g 1.- au lieu de 1.20 (100 g = -.66,7)
«sugarless» à l'orange 150 g 1.80 au lieu de 2.- (100 g = 1.20)

handy

Multipack 13.5.-26.5

Manela

Pour une vaisselle étonnante en un clin d'œil - sans essuyer. flacon de 700 g 1.40

2 flacons **2.30** au lieu de 2.80 (100 g = -.16)

Enlève la saleté, dégraisse tout en ménageant la vaisselle et les mains. flacon de 750 g 2.20

2 flacons **3.90** au lieu de 4.40 (100 g = -.26)



Multipack 13.5.-26.5

serviettes

TISSUES **linsoft**

Agréables et douces. paquet de 150 serviettes à double épaisseur 1.15

2 paquets **2.-** au lieu de 2.30



JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

CANTON DE BERNE

Au Grand Conseil bernois
12 millions pour un foyer pour personnes âgées

Par 91 voix contre 1, le Grand Conseil bernois a approuvé hier une subvention de quelque 12 millions de francs pour des constructions dans un foyer pour personnes âgées dépendant de la commune de Berne. Le peuple bernois devra encore se prononcer sur l'octroi de ce crédit.

Le Foyer de Kühlewil, qui se trouve sur le territoire de la commune d'Englisberg, a été construit en 1895 au titre d'hospice de la ville de Berne pour les pauvres. Sa vétusté rend nécessaire un assainissement. La subvention accordée est destinée à la construction d'une division pour malades et de dépendances qui profiteront à des personnes âgées, des malades chroniques et des handicapés mentaux ou multiples.

Un seul député, Luzius Theiler, seul représentant de l'Alternative démocratique (gauche écologiste), s'est opposé à l'octroi de la subvention. Il a fait part de sa désapprobation à l'égard de «tels établissements qui constitueront des dépôts pour personnes âgées.»

Les députés bernois ont d'autre part accepté en deuxième lecture une modification de la loi cantonale sur les œuvres sociales. Cette modification supprimera en particulier l'obligation de remboursement pour les secours versés à un enfant mineur et les secours versés à un enfant ayant atteint la majorité en vue de l'acquisition d'une formation professionnelle. (ats)

L'assemblée de la FJB, à Malleray
«Cortébert ne nous concerne pas»

Les quelques spectateurs présents sont restés sur leur faim. L'assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB) n'a pas abordé le problème du prochain rendez-vous des délégués du Rassemblement jurassien (RJ) à Cortébert. Hier soir, à Malleray, une proposition du Conseil demandant l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour pour aborder le problème s'est vue «balayée». Les groupes radicaux, socialistes et démocrates du centre ne désiraient nullement perdre du temps sur un sujet ne les concernant pas comme l'a déclaré le porte-parole des partis gouvernementaux, M. Raymond Gsell de Plagne. L'amendement de l'exécutif n'a finalement recueilli que deux voix... séparatistes (MM. Winistoerfer et Rohrbach).

Nonante minutes ont suffi aux délégués des cercles pour passer en revue les affaires prévues. La réorganisation des commissions de la fédération, des demandes de subvention du Théâtre populaire romand et de l'Ecole de musique de Delémont, les comptes 1980 et le budget 1982 ont été approuvés à de larges majorités.

Il en a été de même pour la motion du Biennois Roland Katz traitant de la liaison Bienne-Soleure par la N 5.

Le centre communal de Péry-Reuchette occupé, l'assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois s'est tenue dans l'ancienne halle de gymnastique de Malleray, hier soir. Une date aussi inhabituelle que l'endroit, due à la programmation initiale qui tombait la veille de l'Ascension.

En guise de préambule, le 49 membres présents ont entendu une déclaration de M. Raymond Gsell (Plagne) annonçant la position des partis gouvernementaux (ps, prd, udc) quant à l'adoption d'un point à l'ordre du jour se rapportant à l'assemblée des délégués du rj prévue à Cortébert dimanche 17 mai 1981. «L'assemblée des délégués du rj le 17 mai prochain à Cortébert ne nous concerne pas et nous estimons que nous n'avons pas de temps à perdre ceci d'autant plus que d'autres sujets importants seront abordés ce soir. Les groupes des partis gouvernementaux vous proposent le rejet de la proposition du conseil», tel étaient en substance les paroles prononcées par le président cantonal du parti radical bernois. Au vote, seuls les délégués séparatistes Winistoerfer et Rohrbach ont appuyé le conseil.

DES RAISONS ESSENTIELLES

Le conseil de la Fédération a connu plus de succès avec sa réorganisation des commissions de la Fédération. C'est, en effet, à l'unanimité que l'assemblée s'est ralliée à ses conclusions, à savoir les suppressions des commissions d'aménagement, d'économie publique, de justice et police et des finances, une coopération avec les institutions apparentées.

Les buts de la réorganisation devaient permettre d'adapter l'organisation de la Fédération aux exigences de la collaboration avec les nouvelles institutions du Jura bernois, d'améliorer ce qui peut l'être au vu des expériences faites depuis la mise en place de la réglementation actuelle et de donner la possibilité aux membres de l'assemblée de mieux participer aux tâches et décisions. Des

raisons essentielles qui ont poussé les responsables à cette restructuration.

OUI AUX SUBVENTIONS

Au mois de mars, M. Roland Katz (Bienne) avait déposé une motion concernant le tronçon Bienne-Soleure de la N 5 demandant notamment l'intervention de la FJB auprès des gouvernements bernois et soleurois pour exprimer son désir ferme d'un raccordement valable ne laissant pas notre région à l'écart. Tant le conseil que l'assemblée ont accepté cette intervention.

Des demandes de subventions figureraient à l'ordre du jour. Les précisions données par le responsable du département concerné, M. Jean-Roland Graf, ont dissipé les derniers doutes d'une partie des délégués. C'est ainsi que le Théâtre populaire romand recevra, pour 1981, un montant de 50.000 fr. Quant à l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique de Delémont, elle se verra attribuer une somme de 48.500 fr. pour ses activités favorisant des élèves du Jura bernois.

BÉNÉFICE BIENVENU

Renvoyé d'une séance, les comptes 1980 et le budget 1982 ont facilement passé la rampe de l'organe législatif. L'exercice écoulé a permis un bouclage favorable. Si les recettes n'ont pas dépassé les prévisions, les dépenses se sont avérées plus basses. Un bénéfice bienvenu de 57.367,76 fr. sur un roulement avoisinant le demi-million a permis de combler totalement le découvert de 1979 se montant à plus de 37.500 francs.

Le budget 1982 n'apparaît pas aussi favorable. Pour équilibrer l'exercice dont les dépenses sont évaluées à 450.000 fr., les contributions des communes du Jura bernois seront augmentées de 14.000 fr. ou + 8 %. Une évolution inévitable due aux diminutions des contributions des communes du district de Bienne (- 7 %) et du canton de Berne (- 12 %). La période de mise en route de la FJB est terminée, raison pour laquelle le canton entend atténuer sensiblement son aide.

Précisons encore que le conseil de la FJB s'est vu remettre deux interventions écrites hier soir. Le groupe unité jurassienne interpelle l'exécutif sur la situation économique et démographique dans les districts francophones. Pour les délégués du cercle de Tavannes, les raisons de la question écrite déposée se rapportent au domaine agricole de Bellelay et à la planification hospitalière de la clinique psychiatrique. Les réponses sont prévues pour un prochain rendez-vous de l'assemblée.

Laurent GUYOT

TRAMELAN

Le folklore se porte à merveille



Un duo fort sympathique, G. Vaccher et E. Zryd.

rèle Noirjean, député, ainsi que celle de nombreux délégués des clubs voisins. Comme le veut une tradition bien établie, la société organisatrice invite chaque fois une société sœur à participer à son concert. Cet honneur revenait cette année au Jodler-Club Bern-Stadt.

Il appartenait au président du club, M. René Amstutz, de remercier tous ceux qui au cours de l'année soutiennent le Jodler-Club alors que M. Jean Schnegg fut à nouveau un présentateur fort sympathique, réussissant à créer une ambiance des plus chaudes à l'occasion de ce concert. Le président d'honneur, M. Aurèle Noirjean, se plut également à remettre des fleurs aux deux dames du groupe ainsi que quelques attentions aux directeurs, président, vice-président, etc.

PROGRAMME VARIÉ

L'ambiance qui régnait dès les premiers instants de ce concert démontra que l'on allait au-devant d'un nouveau succès. Le programme des plus varié y contribua aussi fortement. En lever de rideau, l'orchestre champêtre «Schwyzerörgeli» de Wynigen interpréta quel-

ques morceaux forts entraînants de même qu'à la pause et lors de la soirée qui suivit. Fort d'une vingtaine de chanteurs, le club de la Ville fédérale a présenté un programme fort varié et sa soliste, Erika Neuschwander, s'est mise en évidence à plus d'une reprise.

Fidèle à lui-même, le Jodler-Club Tramelan, placé sous la direction de Constant Schmied, recueillit une nouvelle fois la faveur d'un public fort satisfait des prestations de ce club qui fête cette année son 60e anniversaire et qui interpréta tous les chants en langue française. Le jeune Raymond Zryd, de Tavannes occupa seul la scène avec quelques productions d'accordéon fort goûtées du public.

Pour la première fois à Tramelan, l'on a pu entendre le duo Gyslaine Vaccher et Esthère Zryd qui sont les deux solistes du Jodler-Club Tramelan. Ce duo aux voix parfaites mérite une mention toute spéciale pour sa brillante prestation. C'est bien sûr avec un même plaisir que l'on écouta le duo Esthère Zryd et Constant Schmied qui est lui aussi en pleine forme et qui s'est déjà distingué à plus d'une reprise lors de différentes fêtes et concours. (Texte et photos vu)

Saint-Imier

Assemblée générale des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du canton de Berne

Le 14 mai prochain aura lieu à Saint-Imier l'assemblée générale des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du canton de Berne, sous la présidence de M. Staudenmann de Thoune.

Cette importante assemblée a été organisée par les restaurateurs du district de Courtelary. Les quelque cent participants inscrits entendront un exposé du président de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) sur le tourisme du Jura bernois. Un banquet sera servi à la Salle des spectacles de Saint-Imier. (comm.)

Nouvelle nonagénaire

C'est aujourd'hui que Mme Louise Gonseth fête son 90e anniversaire. Les autorités municipales, représentées par Mme Rita Guerne, conseillère municipale, et M. Rémy Aellig, assistant social, apporteront les vœux de la population et remettront la traditionnelle attention à Mme Gonseth qui habite à la rue de la Clef.

La nouvelle nonagénaire est née au Locle le 13 mai 1891 sous le nom de Louise Kunz. Veuve depuis 1942 de M. Walter Gonseth, Mme Gonseth a quitté Sonvilier en 1949 pour venir s'installer à Saint-Imier. Une localité dans laquelle elle passe une retraite bien méritée. (lg)



Le président d'honneur, M. Aurèle Noirjean, félicitant les chanteurs.

DISTRICT DE COURTELARY

Sonceboz-Sombeval: changement de dénomination du bureau de poste

L'appellation du bureau de poste de Sonceboz sera modifiée dès le 31 mai prochain en 2605 Sonceboz-Sombeval.

La commune politique ayant toujours porté la dénomination de Sonceboz-Sombeval, il est pour le moins étonnant

que cette double appellation n'ait pas été retenue pour le bureau de poste, à l'instar de la gare. Il est vrai qu'au début du siècle, plus précisément du 1er janvier 1906 au 31 mars 1921, Sombeval possédait aussi son office de poste, ce qui justifiait, à l'époque, une identité bien déterminée à chaque bureau. Toutefois, lors de la fermeture de Sombeval, il eût été judicieux de modifier l'appellation de l'unique bureau, ouvert lui en 1849 déjà, en Sonceboz-Sombeval. Ainsi, ce n'est que 60 ans plus tard que cette anomalie disparaîtra grâce, entre autres, aux démarches entreprises par les autorités de la localité, soucieuses d'exactitude et de redonner à son bureau de poste une appellation conforme.

Aux côtés des habitants de Sombeval surtout, de nombreux philatélistes, toujours à l'affût de pièces originales, se réjouiront de ce changement qui leur permettra d'enrichir leur collection en y apportant des empreintes du dernier et premier jour d'utilisation du sceau postal qui sera échangé le 1er juin 1981.

Les amateurs pourront transmettre leurs envois et timbres à oblitérer du dernier ou premier jour jusqu'au 29 mai prochain directement au bureau de poste de Sonceboz.

Pour les objets et timbres qui une fois oblitérés doivent être renvoyés à l'expéditeur, il est recommandé de joindre une enveloppe affranchie et adressée. (comm.)

mémo

SAINT-IMIER
La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18 ou 41 36 14.
COURTELARY
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmerli (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

BIENNE • BIENNE • BIENNE

L'OFEL à Bienne
L'électricité au compte-gouttes

L'Office d'électricité de la Suisse romande (OFEL), fondé en 1963, qui groupe les producteurs et les distributeurs d'électricité, de même que les entreprises de service public, a tenu, hier, son assemblée générale à Bienne. Ses buts essentiels visent un développement harmonieux de l'économie électrique, en mettant l'accent, de plus en plus, sur une large information.

Le président M. René Wintz, sous-directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité, a notamment relevé que la «demande d'énergie électrique n'a pu être satisfaite, fin 1980, que grâce à l'apport de la production de l'usine nucléaire de Goesgen. Le parc de production de la Suisse a donc été nettement insuffisant».

La croissance de la consommation d'électricité du pays a augmenté de 4,1 pour cent durant 1980, par rapport à

l'année précédente. Deux remarques: tout d'abord, cette augmentation représente 1,5 milliard de kWh, soit la production annuelle moyenne de la Grande-Dixance. C'est dire qu'un tel dispositif hydraulique devrait être mis en service, chaque année, afin de satisfaire la demande supplémentaire d'énergie. Ensuite un tel taux est nettement supérieur à celui prévu par la Commission fédérale de la conception globale de l'énergie.

De son côté, M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat neuchâtelois et conseiller national, membre de la Commission permanente de l'énergie des Chambres fédérales, a insisté sur le fait que «les débats énergétiques sont devenus aujourd'hui le premier dossier politique suisse, lié à la substitution du pétrole par d'autres sources d'énergie». (ats)

Egalité des droits
Une fête

L'Association suisse pour les droits de la femme organisera, le 24 mai au Palais des Congrès de Bienne, une grande fête en vue de la votation populaire du 14 juin sur l'égalité des droits entre hommes et femmes. Dès le 18 mai, 20 jeunes femmes suisses, peintres et sculpteurs, exposeront leurs œuvres dans le même bâtiment.

L'Association a affirmé, hier à Berne, lors d'une conférence de presse, qu'elle combattrait par des arguments objectifs les «slogans démagogiques» des adversaires de l'égalité des droits. Le féminisme, ont relevé les représentantes de cette association, ce n'est rien d'autre que la réunion de tous les efforts visant à augmenter l'influence des femmes dans la société et la politique.

L'Association suisse pour les droits de la femme, dont les 5000 membres se répartissent en 26 sections, dispose d'un siège à la Commission fédérale pour les questions féminine et donne son avis lors des procédures de consultation. (ats)

Jura bernois
Vers une association des skieurs de fond et de randonnée du Jura bernois

La dernière neige est à peine disparue que les responsables du ski de fond du Jura bernois préparent déjà la saison 1981-1982. C'est ainsi qu'une assemblée convoquée à l'initiative de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) et réunie à Frinvilier a décidé d'étudier la fondation d'une association des skieurs de fond et de randonnée du Jura bernois.

Ainsi que l'indique l'OTJB, les représentants de toutes les régions du Jura bernois ont examiné les problèmes du balisage et de l'ouverture des pistes, de la vente de la vignette, de l'édition de cartes, de la création de centres de ski nordique. A l'issue des débats, un comité a été chargé de présenter des propositions concrètes pour la création d'une association au service des skieurs de fond et de randonnée. (ats)

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE LA CHAUX-DE-FONDS
DU 25 AVRIL AU
31 MAI 1981

FRANCO BRUZZONE

TOUS vos imprimés
en vente au bureau de L'Impartial



Propriétaires, gérances
et particuliers

ATELIER DE SERRURERIE ET
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
CHARLES OCHSNER 22 16 67
Ronde 27a et 27b

Giovannini & Rössli
PLÂTRERIE-PEINTURE
PLAFONDS SUSPENDUS
SPÉCIALITÉS: CRÉPIS RUSTIQUES 22 38 39
Rue Arthur-Munger 12

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONE
Edouard SCHNEIDER & Cie
Temple-Allemand 111 22 20 40

CHARPENTE - MENUISERIE - SCIERIE
USINE DE LA CHARRIÈRE 22 49 51
Charrière 59

INSTALLATIONS SANITAIRES
MOJER Grenier 31 22 11 95
sanitaire
ferblantier
Corthesy & Girard

COUVERTURE EN BÂTIMENT
ISOLATION - ÉTANCHÉITÉ
WENGER 23 63 78

noël forney
Chauffages centraux
Paix 111 23 05 05

MAÇONNERIE-CARRELAGE
Transformations
J.-M. RONDEZ 22 38 92
Ruelle de la Retraite 14

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS - PARQUETS
J ducommun sa 23 11 04
Serre 32

NICKLEX 61 16 16
Enseigne lumineuses



Un **coup de téléphone suffit**



FÊTE SES 5 ANS

Venez participer
À SA GRANDE LOTERIE GRATUITE
Serre 90, 2300 La Chaux-de-Fonds 10988

NOUVEAU ! Cours de GUITARE ÉLECTRIQUE

les jeudis dès 17h.
Jardinière 91

Informations: tél. 039/22 36 71
038/24 29 94 ou 24 48 94

Nous cherchons pour début août

APPRENTIE COIFFEUSE

Se présenter ou téléphoner :
Salon Bernard, Haute coiffure
Av. Léopold-Robert 108
Tél. (039) 22 19 69, La Chaux-de-Fonds 11008

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses

6% lettres de gage

série 192, 1981-96, de fr. 100 000 000

But Octroi de nouveaux prêts aux banques membres,
conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage

Modalités Durée 15 ans au maximum
Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100000
Libération au 5 juin 1981
Cotation aux bourses suisses

Prix d'émission 100%

Souscription du 13 au 19 mai 1981, à midi

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de
Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Hypothécaire
du Canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale du Jura
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâtoise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Thurgovie

Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale de Zurich
Caisse d'Epargne
de la République
et Canton de Genève
Caisse Hypothécaire
du Canton de Berne
Crédit Foncier Vaudois

Rôtisserie Hôtel Bar Dancing
Le Grenier
Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038 57 17 87

Monsieur Serge SUTER, propr.
présente une de ses nouveautés

GRANDE SOIRÉE JAZZ

en exclusivité, avec

«THE BASIE ALUMNI»

Venant d'Amsterdam,
puis repartant pour Rome

SAMEDI 16 MAI

Avec les grandes vedettes du grand
orchestre de **COUNT BASIE**

Restauration dès 19 h.
Concert dès 21 h. 30

Réservation : (038) 57 17 87
Location : (038) 25 42 43

Office du Tourisme - Neuchâtel 28-323



A LOUER

tout de suite ou à convenir

appartement

une pièce, rénové
(sous-sol ensoleillé)

Cuisine, douche installée dans
cette dernière, central général

Loyer mensuel: Fr. 192.-

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 91-358

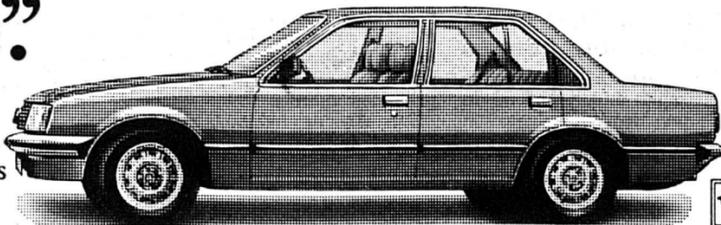
Opel Rekord Special.

"Son prix est une performance"

Citation extraite et traduite de «La Feuille Commerciale et Financière Suisse».



Opel Rekord Special: le moteur 2.0-I-S développant
100 ch-DIN, la direction assistée et le verrouillage central des
portières ne sont que quelques exemples de sa parfaite
conception. Cette perfection est à votre portée: Fr. 16'900.-.



Initiative Opel '81

Pour que le plaisir de conduire reste abordable.

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; St. Imier/Villeret Garage R. Gerster;
Les Verrières Garage Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit
et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Garage de la Vallée, Bettex Frères; Sonceboz Garage P. Hürzeler

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Quand la SSR dialogue avec la presse Pas de nouvelles solutions avant 1983

Nouveau directeur de la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision, M. Léo Schurmann avait convié les journalistes à une orientation sur quelques aspects qu'il estimait d'importance. Ceux qui en attendaient des révélations tant soit peu intéressantes, en furent pour leurs frais. L'information la plus substantielle consistait en l'annonce que ce ne serait qu'en 1983 que des solutions nouvelles verraient le jour.

Pour le reste, les directeurs Radio-TV des trois régions et de Radio suisse internationale ont évoqué surtout les difficultés inhérentes à l'information décentralisée, — aux finances déficitaires et à la concurrence inter-média-transfrontalière.

Il fut question brièvement aussi de cet essai d'une quinzaine en Suisse romande avec un troisième programme «24 heures sur 24», mais là encore, on attend le résultat d'un sondage des auditeurs avant d'en dégager les enseignements à tirer.

Le nouveau directeur général de la SSR, en fonction depuis quelques mois, a tenu à doter notre Institution nationale des médias électroniques d'une image de marque, mise au point avec les directeurs régionaux et des programmes et approuvée par le comité central. Par là, il a voulu définir les tâches, le rôle et la mission de la SSR qui doit «servir l'individu et la société».

Aussi les marges s'amenuisent-elles: les régions devront se débrouiller avec les mêmes ressources en 1982 qu'en 1981. M. Otmar Hersche, directeur de la Radio-TV alémanique et romanche a levé un petit peu le voile qui recouvre encore les vues futures, en laissant entendre que la clé de répartition des ressources disponibles entre les régions alémanique, romande et tessinoise, basée sur les conditions actuelles et la situation de concurrence des stations étrangères devrait être reconsidérée. Le principe traditionnel de l'égalité de traitement des trois régions linguistiques devrait lui, être transgressé, devant le dilemme terrible de la Radio-TV, en sandwich entre le désir d'étendre ses grilles selon les possibilités techniques et les douloureuses coupes sombres à opérer dans les budgets, malgré de gros besoins de rattrapage.

M. Schurmann ne l'entend cependant pas de cette oreille. D'une parole préemptoire il étouffa de telles espérances: «Pour le moment, ce dilemme n'est pas notre souci numéro un — nous nous en occuperons plus tard!». Pour lui, il y a l'imédiat qui compte: l'essai-pilote de télétexte de la SSR, le maintien de l'ensemble des prestations budgétisées, la création d'un meilleur esprit parmi les collaborateurs par l'image de marque...

SUISSE ROMANDE: LE PUBLIC VEUT-IL UN 3^e PROGRAMME?

M. René Schenker, directeur de la Radio-Télévision Suisse romande, parla de l'information décentralisée très développée dans son giron, des efforts à faire pour que l'information couvre la totalité du territoire national, les efforts constants de coordination à assurer avec les autres régions, et surtout du fameux «troisième programme» qui a été autorisé 24 heures sur 24 en Suisse romande sur les ondes radio ultracourtes à titre d'essai sans porter encore de jugement sur cette tentative M. Schenker a noté

De notre correspondant à Berne:
Hugues FAESI

C'est un fort beau catalogue de onze pages traduisant avec élégance les durs impératifs de la Concession fédérale, avec ci et là une recherche de quelque échappatoire. Ainsi, la SSR entend réaliser des programmes stimulants, divertissants, accessibles et substantiels, dans le cadre de son mandat, en tenant compte des besoins du public, et dans une mesure appropriée des courants qui jouent un rôle dans la société.

Selon les dires de M. Schurmann, cette «image directrice» doit être appliquée dans la vie de tous les jours de l'institution. Elle est basée sur le «fair play» et l'exige des collaborateurs. Les nombreuses plaintes déposées sont étudiées, mais sans que la direction générale se mue en «chasseur de têtes». Par ailleurs, l'évolution est là — technologique, programmes, goût du public, concurrence des autres médias (surtout étrangers) — et la solution des nombreux problèmes demande plus de temps que prévu.

FINANCES: PAS BRILLANTES!

Le directeur général de la SSR a parlé aussi des comptes annuels pour 1980 avec un déficit global de 5,2 millions. Si la direction générale présente un solde actif de 1,7 million, en revanche les régions annoncent un découvert de 6,9 millions, exception faite de la TV Romande qui boucle par un léger boni.

Exposition contestée à Winterthour

L'une des revues suisses spécialisées dans le domaine de l'armement, «Armada internationale», met sur pied, du 29 juin au 4 juillet prochains à Winterthour, une exposition consacrée aux appareils de simulation, à la logistique, aux véhicules tout terrain et aux accessoires d'armements. Cela ne plaît pas du tout à un certain nombre d'habitants de la cité proche de Zurich et un comité s'opposant à l'exposition «W-81» a été créé mardi, organisateurs de l'exposition et opposants tenaient, chacun de leur côté, conférence de presse pour expliquer leurs buts. Les uns ne voient aucune raison de supprimer leur manifestation, les autres déclarent qu'ils feront tout pour l'empêcher.

L'organisateur a précisé qu'il avait déjà dû limiter ses ambitions, après que les autorités militaires fédérales, revenant semble-t-il sur une première décision, n'ont plus voulu de la présence d'armes étrangères à Winterthour. On a ainsi renoncé à la présentation des cinq chars les plus modernes du monde occidental, le Léopard (RFA), le M-1 (USA), l'AMX-32

(France), le Valiant (GB) et le Merkava (Israël). On a également renoncé à la présentation d'autres armes, dont une unité du Rapier et les nouveaux fusils d'assaut de Sig. Le programme de l'exposition a été réduit à l'électronique militaire pour la simulation et la logistique (ravitaillement, entreposage...)

L'exposition ne sera pas ouverte au grand public. Sont invités, les officiers et sous-officiers de l'armée et leurs organisations, les 30.000 lecteurs de la revue Armada, qui se recrutent dans les cercles militaires internationaux, des délégations officielles et les clients des quelque 100 exposants. L'exposition doit servir à l'information, à un échange d'idées et de conceptions. On n'y vendra ni achètera rien. (ats)

Concurrence déloyale

Le TF donne raison à Denner

Hier le Tribunal fédéral a largement lavé la maison Denner SA de l'accusation de concurrence déloyale. Deux associations suisses de détaillants, la Fédération romande des détaillants ainsi que cinq commerçants individuels avaient introduit une action contre Denner. Les plaignants demandaient au juge de constater que cette entreprise, en vendant parfois certaines denrées à des prix fortement abaissés, adoptait un comportement déloyal en matière de concurrence. Ils s'en prenaient particulièrement au slogan «Denner toujours moins cher» et réclamaient l'interdiction de ces procédés.

En première instance, c'est le Tribunal de commerce du canton de Zurich qui avait été saisi. Se prononçant pour la liberté de la formation des prix, cette première cour ne retint que le déloyauté du slogan mentionné. Insatisfaits, les plaignants ont recouru au Tribunal fédéral qui, à l'unanimité, a maintenu la sentence zurichoise.

Selon le Tribunal fédéral, les prix de vente en-dessous du prix de revient ne sont pas déloyaux tant que le consommateur n'est pas induit en erreur. Denner ayant toujours laissé entendre que

selon les téléphones et les lettres reçues, ce programme a été «très suivi». La SSR va procéder à un sondage «en direction des besoins du public en matière de divertissement» dont les résultats diront si une radio 24-24 répond à une attente générale des auditeurs.

Si oui, une refonte des programmes 1 et 2 deviendrait indispensable, de même qu'un aménagement des moyens à disposition. Non pas des coupes sombres dans les finances au profit du troisième programme, mais une répartition plus adéquate. Une telle entreprise n'est cependant pas pour demain.

Journalistes indépendants Nouveau président

L'Association des journalistes indépendants, qui groupe plus de cent journalistes répartis en quatre catégories, a tenu son assemblée générale à Fribourg sous la présidence de M. Jean-Marie Reber de Neuchâtel en fonction depuis trois ans.

Lors de cette séance, rondement menée, treize journalistes provenant de quotidiens romands et de la télévision ont été admis. Après la nomination de M. Reber au poste de chancelier d'Etat du canton de Neuchâtel, les journalistes indépendants ont élu à la présidence de l'Association M. Jean-Claude Choffet, rédacteur en chef de l'agence de presse Atema de Nyon. Après les délibérations, le syndic de Fribourg a offert au nom de sa ville l'apéritif puis la journée s'est terminée par une visite de la vieille ville et une réception par l'Office du tourisme.

Accord entre Hermes Precisa et Olivetti

Les actionnaires font marche arrière

Les actionnaires de Hermes Precisa International SA (HPI) ont refusé hier à Yverdon d'entériner l'accord entre leur société et Olivetti International SA. Cette opération, qui prévoyait une prise de participation majoritaire du groupe italien au capital-actions de HPI, devait porter sur la recherche et le développement et sur la production. Membre du Conseil d'administration et président de l'assemblée, M. Etienne Junod, a qualifié ce rejet «d'accident de parcours» qui n'écartait toutefois pas définitivement une solution avec Olivetti.

La décision qui a fait capoter le projet a surpris une bonne partie de l'assemblée. Car, en acceptant, de justesse, il est vrai, deux augmentations de capital, les actionnaires avaient déjà fait un bon bout de chemin vers la réalisation des conditions nécessaires à l'accord. C'est le troisième vote qui fut toutefois fatal. Il portait sur l'acquisition pour la somme de 22 millions de francs de la totalité du capital-actions de la société Olivetti (Suisse) SA, acquisition destinée à permettre à HPI de disposer en Suisse de deux réseaux de distribution. Le nombre des voix fut certes suffisant, mais ces dernières ne représentaient pas le quorum de deux tiers au moins du capital-actions. Il en a fallu de peu puisque les scrutateurs ont enregistré un total de 19.738.400 francs sur les 20 millions qui étaient nécessaires. Comme l'accord dépendait du succès des trois votes, le projet a finalement dû être abandonné.

PAS DE DÉSAVEU

S'exprimant lors d'une conférence de presse qui s'est tenue après l'assemblée, M. Etienne Junod, qui avait dirigé les débats en remplacement de M. Alfred Gisling, démissionnaire quelques jours plus tôt de la présidence du Conseil d'ad-

Un inconnu tué par une voiture dans le Jorat

Un accident mortel de la circulation s'est produit hier, vers 13 h. 40, sur la route Moudon - Lausanne, près de Ropraz, dans le Jorat. Une automobiliste française a renversé un inconnu qui cheminait dans le même sens en poussant une bicyclette. Sous l'effet du choc, le piéton a été projeté en bordure de la route, où il est resté inanimé. Il est mort pendant son transport à Lausanne.

Il s'agit d'un homme de moins de 30 ans, mince, mesurant 175 cm., cheveux châtain foncé, mi-longs, yeux bruns, oreilles décollées, cicatrice à la base du nez, denture en mauvais état, petite moustache rousse. Il était vêtu de jeans bleus, d'un pull bleu foncé et d'une veste de velours marron. Il utilisait un vélo de femme, bleu, ancien modèle, dépourvu de signes distinctifs.

Tout renseignement permettant son identification doit être communiqué à la police cantonale vaudoise, tél. (021) 44.44.44.

UN VÉLIDELTISTE VAUDOIS SUCCOMBE

M. Richard Tecon, 41 ans, domicilié à Gingins, au-dessus de Nyon, qui avait été victime d'une chute en aile delta dans la région de la Dôle (Jura vaudois), le 22 avril dernier, a succombé à ses blessures lundi soir, dans un hôpital de Genève.

SÉVÈRE RÉQUISITOIRE À SAINT-GALL

Le procureur de la Cour criminelle du canton de Saint-Gall a requis hier la prison à vie contre le dénommé Aloïs F., âgé de 34 ans, accusé de meurtre du caporal de police Othmar Benz. Celui-ci avait été retrouvé mort d'une balle dans le poumon le 31 mai 1972. Le défenseur de l'accusé a pour sa part demandé l'acquiescement car, dit-il, cette mort est accidentelle. Le jugement sera rendu aujourd'hui.

VAINES RECHERCHES AU GRAND-COMBIN

Les recherches ont repris hier à la faveur du beau temps dans le massif du Grand-Combin, en Valais, où la montagne retient toujours sous la neige et la glace deux des victimes de la chute de séracs qui fit six morts.

La colonne de secours a à nouveau ratissé la région, mais sans succès.

Les chances de retrouver les corps de la jeune Valaisanne Françoise Gard, 28 ans et du Québécois Uldis Huders, 30 ans, s'amenuisent de jour en jour.

En effet, la couche de neige s'épaissit à l'endroit où ils sont prisonniers de l'avalanche. Par ailleurs, les séracs continuent de tomber, recouvrant tout.

Hier un hélicoptère d'Air-Glaciers a déposé des secouristes avec leurs chiens sur place. On a travaillé toute la journée mais en vain.

(ats)

COMPTES APPROUVÉS

Avant de traiter la question de l'accord avec Olivetti, les actionnaires avaient approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui avaient permis de réaliser un chiffre d'affaires de 136,7 millions de francs et un bénéfice net de 2,5 millions de francs contre 2,6 millions en 1979. Ils ont pu, par conséquent, accepter l'attribution d'un dividende inchangé de 6 fr. par action nominative de 100 fr. et de 18 fr. par action au porteur de 300 fr. (ats)

Au Népal Un alpiniste suisse se distingue

Un alpiniste suisse, Hans von Kaenel, a vaincu le Manaslu, le septième des pics les plus élevés du monde, dans la chaîne de l'Himalaya, annonce le Ministère népalais du tourisme.

Ce vendeur bernois, âgé de 40 ans, est parvenu sans respirateur artificiel, au sommet de 8156 mètres la semaine dernière. En compagnie de son compagnon de cordée, l'Allemand de l'Ouest Jurgen Mecke et du sherpa Wangchou, il a mis près de huit heures de leur dernier camp à 7500 mètres jusqu'au sommet du Manaslu.

Von Kaenel est le troisième alpiniste au monde qui ait à son actif l'escalade de cinq sommets de plus de 8000 mètres. (ats)

Recrudescence de la rage en pays romand

Fléau cyclique, la rage réapparaît avec virulence tous les quatre ans. C'est un phénomène lié notamment à l'évolution de la population des renards. Quand la rage atteint une contrée, elle extermine progressivement un grand nombre de renards. Les cas de rage subissent alors une régression, qui n'est toutefois que passagère, car les renards sains se reproduisent. Leur nombre augmente et, quatre ans plus tard, le cycle recommence.

Ainsi que le déclare le professeur Samuel Debrot, directeur du service vétérinaire de la ville de Lausanne, au centre d'information de l'Association suisse d'assurances, on assiste, en ce début de printemps, à un accroissement spectaculaire des cas de rage. Les chiffres de 1980 sont multipliés par 8, 10, 12. En Suisse romande, des régions indemnes depuis une année ou deux, ont à nouveau été déclarées zones d'infection.

L'explosion virulente à laquelle on assiste cette année en Suisse romande apparaît dans toute son ampleur à la vue du nombre de cas enregistrés pendant le seul premier trimestre de 1981: 99 dans le canton de Vaud, 21 à Genève, 37 à Neuchâtel.

Par des avis diffusés par la presse, la radio et la télévision, par des affiches officielles et des papillons distribués dans les écoles, les précautions élémentaires sont rappelées, afin d'éviter la contagion à d'autres animaux et à l'homme.

En quelques lignes

BERNE. — Fin de la visite officielle du ministre cyprote des Affaires étrangères. Au cours des deux jours qu'il a passés dans notre pays, M. Nicos Rolandis a eu des entretiens avec le chef du Département fédéral des affaires étrangères, M. Pierre Aubert. Le problème cyprote, la situation de la balance commerciale entre la Suisse et Chypre, la situation au Moyen-Orient. La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui se tient actuellement à Madrid, ainsi que la situation de la Turquie au sein du Conseil de l'Europe ont été au centre des discussions.

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Directeur général: Roger Vuilleumier
Redacteur en chef responsable: Gil Baillo
Rédaction - Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/211135 • Télex 952114
Le Locle • Pont 8 • Tél 039/311444

FERDY KUBLER À LA CHAUX-DE-FONDS !

le jeudi 14 mai, de 10 à 12 h. et de 15 à 17 h.

FERDY KUBLER

ancien champion du monde, dédicacera ses photos
à ses innombrables admirateurs !



au rayon Sport
de COOP CITY La Chaux-de-Fonds
le rendez-vous de tous les sportifs !

FERDY KUBLER distribuera également le fameux chewing-gum sans sucre

TRIDENT

le seul que les parents laissent « mâchouiller » sans arrière-pensée à leurs enfants !

coop city Rue de la Serre
La Chaux-de-Fonds

Ouverture
lundi 13 h 30 à 18 h 30
mardi à
vendredi 8 h à 18 h 30
samedi 8 h à 17 h
12 les 2 premières heures
Fr. -50

11545

OFFRES D'EMPLOIS

Notre propos n'est pas de vous donner l'illusion
«qu'il n'y en a point comme nous !»

Et pourtant, notre petite équipe de

décolleteurs

réalise chaque jour, dans un cadre de travail agré-
able (locaux climatisés procurant une température
constante), des exploits de précision.

Désirez-vous vous joindre à eux et participer ainsi à
l'élaboration d'un produit de consommation de très
haute renommée ?

Dans ce cas, adressez-nous sans tarder quelques
lignes.

Nous en ferons un usage discret et vous inviterons à
visiter nos locaux et à vous entretenir avec les
responsables de notre production.

PUBLICITAS, sous chiffre R 920 176,
rue Neuve 48, 2501 Bienne.

06-2108

ACIERA

cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son service des salaires.
Date d'entrée: 1er juin 1981 ou à convenir.
Ecrire ou se présenter à:
ACIERA SA
Fabrique de machines
2400 Le Locle

12161

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage pour son département Recherches & Applica-
tions, secteur électronique

UN MONTEUR EN APPAREILS ÉLECTRONIQUES QUALIFIÉ

Faire offres ou téléphoner à Girard-Perregaux SA,
La Chaux-de-Fonds, 039/22 68 22 interne 276.

11133

MIKRON

cherche pour départements «Vente» et «Publicité»

SECRÉTAIRE

Fonction: — Responsabilité du marché français avec correspondance
y relative

— Assistance pour travaux de publicité.

Exigences: — Expérience professionnelle

— Langue maternelle française avec connaissances d'alle-
mand et d'anglais

— Discrétion et entregent.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef du personnel,
Monsieur J. Chenaux

28-78

MIKRON HAESLER SA
2017 Boudry - Tél. 038/44 21 41

AMBITIEUX SORTEZ DES RANGS

Vous êtes sérieux, avec le sens des responsabi-
lités, êtes dynamiques, voulez réussir.
Nous sommes une ancienne maison suisse,
cherchons à étoffer notre équipe de vente,
vous offrons un revenu important, vous
ouvrons les portes du succès.
Pour tous renseignements, veuillez télépho-
ner au No (01) 211 81 38 ou (093) 65 26 34

44-4083

SOMMELIÈRE

demandée pour tout de suite ou date à
convenir. Congé le dimanche.

Se présenter ou téléphoner au BAR
FAIR-PLAY, Serre 55, La Chx-de-Fds,
tél. (039) 23 33 55

12220

Nous cherchons

EMPLOYÉ

ayant le sens des responsabilités pour
travaux dans les caves à fromages ou
autres.

Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à la Centrale laitière de
Saint-Imier, tél. (039) 41 30 30

D 06-12249

Pour notre kiosque de la gare de
Neuchâtel, nous cherchons une

VENDEUSE et une REMPLAÇANTE

Horaires de travail: service avancé
05 h. 30 à 14 h., service tardif 14 h.
à 22 h. 30, 3 samedis/dimanches
par mois (pour remplaçante: 2 à 3
jours par semaine et 2 samedis/
dimanches par mois).

Nous nous chargeons de vous for-
mer sérieusement pour vous per-
mettre de remplir avec succès cette
activité intéressante et variée.

Conditions de travail et presta-
tions sociales avantageuses.

Les intéressées sont priées de s'an-
noncer directement auprès de
notre gérante, Mme Meyer, (tél. du
kiosque (038) 25 40 94).

S.A. LE KIOSQUE, 3001 Berne

05-5045

CYMA

CYMA

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

poseurs de cadrans- emboîteurs

habiles et consciencieux pour travaux soignés.

jeunes gens

à former sur différents travaux d'atelier

Faire offres à CYMA SA, Billodes 26, 2400 Le Locle, ou pren-
dre rendez-vous par téléphone au 039/31 42 53, interne 21.

91-30498

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 33

André Besson

«Les Auvernois»

Tome II

Alexandre le Vannier

Roman

Editions Mon Village S.A., Vuillens (VD)

Alphonse, le frère de son copain Riri Simonet,
qui était rentré du service en 1912 après avoir
fait son temps dans un régiment de zouaves, à
Oran, ne lui cacha pas la vérité.

— Ben mon pauvre vieux, le juteux de Villers-
Farlay ne t'a pas fait de cadeau! Il a dû te
pistonner pour qu'on t'envoie chez les «Joyeux»
(«Joyeux» surnom donné aux soldats des Batail-
lons d'Afrique.). C'est un sale coup. Apprête-toi
à en baver!

Personne ne savait, au village, qu'il venait de
faire quatre mois de prison à Pontarlier. Tous
pensèrent que son affectation dans un bataillon
disciplinaire résultait de l'incident qui l'avait
opposé à un gradé lors du Conseil de Révision. Il
préféra ne pas leur dire la vérité.

Pour la première fois, Alexandre éprouva une

appréhension à l'idée de servir dans un régiment
où on envoyait les mauvais garçons. Qu'avait-il
fait pour mériter cette nouvelle sanction? La
peine infligée par le tribunal civil n'était donc
pas suffisante pour laver l'affront qu'il avait pu
faire subir à la société en désarçonnant un capi-
taine de gendarmerie?

Il se sentit envahi par une brusque amertume
et commença à se demander s'il n'avait pas tort
en refusant de suivre les conseils de sa grand-
mère? Mais cette tentation ne fit que l'effleurer.
Au fond de soi, il continua de penser qu'il devait
partir pour l'armée.

Vers dix-huit heures, une rumeur courut de
porte en porte à travers le village. Une mauvaise
nouvelle venait d'arriver. Presque toute la popu-
lation se transporta sur la place, devant la mai-
son de commune.

On vit effectivement repartir au galop un gen-
darmerie de Mont-Sous-Vaudrey qui était venu ap-
porter un message. Peu de temps après, le maire
et le garde-champêtre sortirent de la mairie. Ils
avaient tous deux la mine grave.

Par un roulement de tambour, le vieil appari-
teur attira les retardataires qui se dépêchèrent
de rappeler. D'une voix nouée par l'émotion, le
maire exhorta d'abord ses administrés à conser-
ver leur calme, puis il les invita à prendre
connaissance d'une affiche qu'il apposa au
moyen de punaises métalliques contre un pan-
neau officiel.

Mêlé à la foule, Alexandre n'eut aucun mal en
raison de sa taille, à lire par-dessus les autres têtes
le texte imprimé sur la grande feuille frappée
de deux drapeaux tricolores entrecroisés:

Armée de Terre et Armée de Mer
ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la
mobilisation des armées de terre et de mer est or-
donnée, ainsi que la réquisition des animaux,
voitures et harnais nécessaires au complément
de ces armées. Le premier jour de la mobilisa-
tion est le Dimanche 2 Août 1914.

IX

La guerre était déclarée depuis quatre semai-
nes entre la France et l'Allemagne. Pour Alexan-
dre Auvernois et ses camarades, il semblait
qu'elle durait depuis beaucoup plus longtemps.
La période de préparation militaire intensive
qu'ils venaient de connaître avait estompé pres-
que complètement de leur mémoire le souvenir
de la vie civile. Il faut dire qu'ils n'avaient guère
le temps d'y penser. On ne laissait pas un seul
instant de répit aux jeunes recrues au camp de
Décines durant la journée. La nuit, lorsqu'elles
n'étaient pas requises pour la garde, elles ne son-
geaient qu'à dormir pour reprendre des forces.

«Grand Chemin» était parti le dimanche 2
août au matin. Lui qui avait si souvent, au cours
des années passées, quitté le toit familial pour ef-
fectuer ses tournées de vannerie, ne s'en était pas
éloigné cette fois avec autant de facilité et d'in-
souciance. En embrassant les siens une dernière
fois, il avait même éprouvé une sorte d'angoisse.
A cet instant, si sa grand-mère avait renouvelé
son appel à la désertion, il se serait sans doute
laissé convaincre. Mais la Marie-des-Bois s'était
tue. En le serrant fébrilement entre ses bras, elle
avait seulement murmuré:

— Sois prudent mon petit... Sois prudent, je
t'en supplie...

Pierre-Emile Auvernois, lui, s'était contenté
de lui donner l'accolade sans pouvoir masquer
totalement la nuance de reproche qui persistait
au fond de ses yeux. Quant aux petites et à Vin-
cent, ils pleuraient tous avec un tel ensemble
qu'Alexandre avait été obligé de les consoler un
peu avant de prendre la route.

A Mouchard, une foule énorme encomrait tous
les quais. Des mobilisés de tous âges, aussi bien
des vieux territoriaux que des conscrits de l'année.
Des femmes, des enfants, des vieillards, venus ac-
compagner l'être cher, n'en finissaient pas de se
séparer au milieu des pleurs et des lamentations.

Les trains en formation partaient presque tous
en direction de Besançon ou de Dijon. Alexandre
était un des rares appelés à rejoindre Lyon.

(à suivre)

mp magasin populaire, des prix populaires

en toile pour dame

marine 36/41

22.-



YVERDON • LA CHAUX-DE-FONDS • CENTRE JUMBO

Vente d'une fabrique d'horlogerie moderne complète à Neuchâtel «Sohorec S.A.»

L'Office des faillites de Neuchâtel offre à vendre, de gré à gré, les biens dépendant de la masse en faillite de la société «Sohorec S.A., Fabrique d'horlogerie», rue des Poudrières 135/7, à Neuchâtel.

Ces biens seront vendus en trois lots:

1. Ebauches, fournitures assorties, boîtes, cadrans, etc.; mouvements et montres; établis et machines; le tout moderne et parfaitement en ordre, estimé à une valeur vénale de Fr. 1.500.000.-.
2. Mobilier de bureau, machines à calculer et à écrire, et divers autres objets, le tout estimé à Fr. 65.000.-.
3. Agencement d'une cafétéria: 15 tables, 96 chaises, congélateur, machine à café, machine à laver, etc., le tout estimé à Fr. 9000.-.

Vente en bloc de chacun des lots ci-dessus, sans garantie et au plus offrant après réunion des amateurs. Marchandise vendue sur place et disponible après paiement.

Les offres écrites et chiffrées pourront être adressées, sans aucun engagement, à l'Office des faillites, Beaux-Arts 13, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 mai 1981.

Une visite des bureaux et ateliers est organisée le **jeudi 21 mai 1981**, de 14 h. à 17 h.

Renseignement: tél. (038) 22 32 41.

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL
Le préposé: Y. Bloesch

28-122

Rêver en «sound stéréo»!

Lecteur à cassettes «SANWA 2036», reproduction stéréo 2 x 30 mW, touche «talk», alimentation à piles et prise pour 6 volts. Y compris casque d'écoute stéréo, sac à bandoulière et étui pour 2 cassettes

130.-

1 année de garantie.

Casque d'écoute «FANTAIL APH-999», 20-25000 Hz, avec adaptation chaîne stéréo 20.-



25 ans/Jahre/anni

A B M



La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

28-44600



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide
simple
discret

60-155.245

Dame

responsable de l'arrière-magasin, trouverait place stable à la Confiserie Frischknecht, Place du Marché. Convierait à une personne seule.

vendeuse ou serveuse

est également demandée.

Se présenter ou téléphoner au (039) 23 47 72.

12226

Nous cherchons un **SERRURIER-SOUDEUR**

pour renforcer momentanément un groupe de travail.

Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51

28-12049



Pour une durée de 4 mois, nous cherchons **UNE LABORANTINE**

spécialisée en bactériologie.

Entrée immédiate.

Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51

28-12049



Entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche pour son département de diversification

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

capable de diriger une petite équipe.

Le candidat devra assurer pleinement la responsabilité :

- du portefeuille des commandes clients et des commandes aux fournisseurs
- du stock et de l'inventaire permanent
- des livraisons à notre clientèle en Suisse.

Ce poste ayant une liaison directe avec la Direction exige une bonne expérience, de l'initiative et du dynamisme.

Faire offres sous chiffre DS 11949 au bureau de L'Impartial.



cherche **MONTEURS**

- Fonctions:
- Montage de machines
 - Mise en train de machines chez la clientèle
 - Service après-vente

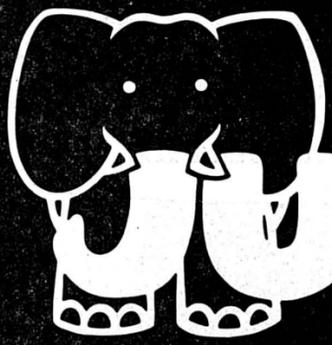
- Exigences:
- Mécanicien avec expérience
 - Connaissances des langues.

Mikron Haesler SA fabrique des machines d'usinage et d'assemblage de renommée mondiale et vend dans des secteurs très divers: automobiles; appareillages, robinetterie, serrurerie, etc. La haute technicité de nos produits offre un très large éventail de postes de travail intéressants et variés.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux.

28-78

MIKRON HAESLER SA
2017 Boudry - Tél. 038/44 21 41



Hypermarché

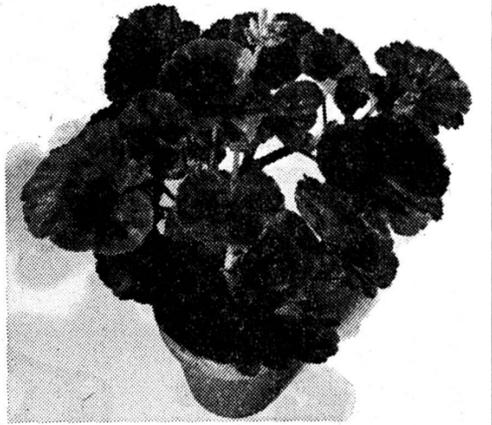
JUMBO

La Chaux-de-Fonds

81-20

Geranium

2.-



Oeillet des Grisons **1.80**

Actions campagnardes

Lard fumé kilo **4.90**

Ragoût de boeuf kilo **7.90**

Salade pommée pièce **-.50**

Jus de pomme brique litre **-.60**

Huile de colza litre **2.50**

Beurre de cuisine 250g **2.20**

Lait entier UP litre **1.20**

Tilsit kilo **7.50**

Afin que tous nos clients puissent profiter de ces prix sensationnels, ces produits ne sont vendus qu'en quantité ménagère. Pas de vente aux grossistes et aux revendeurs.



La Chaux-de-Fonds

lundi

13 - 18³⁰h

mardi-vendredi 9 - 18³⁰h

samedi 8 - 17⁰⁰h

gazette

du régiment neuchâtelois

Accueil chaleureux réservé aux fantassins neuchâtelois et fribourgeois
L'instruction se poursuit... avec le soleil



Des soldats dragon à l'instruction

Alors que l'on pouvait craindre le pire à l'entrée en service et durant la journée de mardi en raison de la neige, la pluie et le froid, les soldats neuchâtelois et fribourgeois ont retrouvé dès mercredi et ce jusqu'au début de la deuxième semaine des conditions météorologiques extrêmement favorables. Le soleil et une température quasi estivale ne les ont pratiquement jamais quittés. Pour les fantassins du régiment d'infanterie 8, cela n'était plus arrivé depuis leur cours de répétition en 1978 en Valais! Autre sujet de satisfaction pour eux: l'accueil que leur a réservé la population guyérienne, un accueil des plus chaleureux et des plus hospitaliers. Bref, pour l'heure, tout se passe pour le mieux dans ce magnifique pays qu'est la Gruyère. Le moral des troupes est bon. Espérons qu'il le restera jusqu'au 23 mai, date à laquelle prendra fin le cours de répétition 1981.

Les hommes du régiment d'infanterie 8 ont consacré la majorité de leur temps au tir. A toutes les armes; fusil d'assaut, tube-roquette, grenade, lance-mine, mitrailleuse, engin filoguidé. ils se sont exercés à tirer avec précision. Il s'agit-là, rappelons-le, du but essentiel de ces trois semaines de service militaire. Bref, dans toutes les unités, on s'est efforcé d'appliquer la devise du nouveau commandant de régiment, le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret: un coup, un touché!

Sur les différentes places de tir, de nombreux exercices ont été mis sur pied à l'échelon du groupe et de la section au cours desquels l'agressivité dans le combat a été développée et entraînée. Dès aujourd'hui, et ce jusqu'à la fin de la semaine, les exercices seront encore intensifiés. Que se soit au bat car 2 à Crau, au bat fus 18 aux Preise aux-dessus des Paccots ou encore au bat fus 19 à Breccaschlund, ils se dérouleront à l'échelon de la compagnie renforcée et sur lesquels

nous reviendrons en détail dans notre prochaine et dernière édition de la Gazette du régiment.

DRAGON: INSTRUCTION INTENSIVE

De leur côté, les soldats nouvellement incorporés dans les compagnies dragon, V/2, V/18 et V/19, réunis cette année dans le bataillon efa ad hoc 8 pour apprendre à manipuler cet engin, ont été soumis à une instruction intensive. On ne leur a guère laissé le temps de «bayer aux corneilles». C'est compréhensible puisqu'ils ne disposent que de trois semaines pour connaître cette nouvelle arme alors que d'autres, les recrues, bénéficient de quatre mois!

LES EFA AUX ROCHATS

En ce qui concerne la compagnie d'engins filoguidés antichar «bantam», la cp EFA 42, elle a effectué durant la première semaine des tirs réels aux Rochats, une place qui accueillera la semaine prochaine les trois compagnies dragon. Dès lundi, elle a pris ses quartiers en pays fribourgeois, à Morlon.

Enfin, en ce qui concerne les compagnies du bataillon d'infanterie 8, à l'exception de la compagnie antichar 8 qui effectuera elle un cours de tir en novembre et décembre, elles ont suivi une instruction de détail dotée de nombreux exercices.

La Gazette

La Gazette du régiment d'infanterie 8 est indépendante de la rédaction de ce journal. Elle est réalisée par une équipe de journalistes et de photographes «sous les drapeaux» qui en assument l'entière responsabilité.

Toute correspondance concernant ces pages spéciales «gris-vert» est à adresser à:

rgt inf 8
 service de presse

Bonne route aux troupes neuchâteloises

Le cours de répétition du rgt inf 8 coïncide cette année avec le renouvellement des autorités cantonales. Il y a des changements au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Il appartient au chef du Département militaire cantonal de prendre congé des troupes neuchâteloises.



Après les événements de novembre 1980 qui ont vu, à l'occasion de manœuvres d'une envergure exceptionnelle, le canton de Neuchâtel aux prises avec de délicats problèmes d'organisation, le calme est revenu et ce cours est plus traditionnel dans sa conception. Mais il se caractérise toutefois par quelques points forts.

Tout d'abord il convient de mentionner, au niveau des chefs supérieurs, plusieurs changements et notamment à la tête même du régiment. Nous saluons particulièrement le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret, directeur d'une grande école de ce canton, et nous lui disons la confiance sans réserve du Conseil d'Etat. Aux trois nouveaux commandants de bataillon vont également nos vœux pour des années fructueuses et efficaces.

Mais il y a plus. Une réorganisation partielle de l'Armée, due à l'évolution de la démographie, nous a conduit à passer avec le canton de Fribourg une convention dont la caractéristique essentielle est l'accueil de deux compagnies de ce canton au sein du bat fus 18. Nous souhaitons à ces soldats fribourgeois officiellement et publiquement une très cordiale bienvenue.

En cette année de 500e anniversaire de l'entrée de ce canton voisin et ami dans la Confédération, nous sommes particulièrement heureux de ce nouveau pont qui se construit entre deux Etats confédérés dans la volonté de défense.

Quand on part on dit sa gratitude et sa confiance.

Je remercie les soldats neuchâtelois de tout ce qu'ils m'ont apporté pendant douze ans par leur présence, leur tenue et leur solidité.

Je n'ai jamais douté, qu'aux côtés des troupes des autres cantons, et s'il le fallait vraiment, ils sauraient se lever et combattre pour défendre la terre de ce pays.

Au revoir et bonne route aux troupes neuchâteloises !

François JEANNERET
 Conseiller d'Etat
 Chef du Département militaire de la République
 et Canton de Neuchâtel

Nouvelles tâches de la cp EM rgt inf 8



A l'entrée de tous les P.C. de compagnie, des sentinelles montent la garde. A la cp EM rgt inf 8, même les musiciens de la fanfare prennent leur tour à l'image de leur camarade photographié ci-dessus au bat fus 18.

En raison de la nouvelle organisation de l'armée imposée par le plan directeur des années 1980, au 1er janvier de cette année sont intervenues plusieurs modifications au sein de la cp EM rgt inf 8, commandée dès cette année par le capitaine Zumsteg.

A commencer par l'intitulation de cette compagnie qui auparavant était désignée par cp EM bat inf 8. Ensuite, grâce à un effectif augmenté par l'arrivée de soldats fribourgeois, la compagnie du capitaine Zumsteg a été nantie de nouvelles missions. Elle est en quelque sorte la compagnie de services du régiment.

Ce gonflement des effectifs a permis notamment la création d'une section de sûreté, composée de fusiliers et de grenadiers, dont la tâche essentielle est de monter la garde au P.C. de régiment.

Lorsqu'elle n'est pas engagée, cette section, commandée par le plt de Boccard, officier grenadier est consi-

dérée comme une section de fusiliers normale et astreinte à ce titre à une instruction intensive.

Outre ces deux premiers changements essentiels est encore intervenue une troisième modification dans la structure de la cp EM rgt inf 8: la création d'un groupe de fusiliers, incorporé à la section de soutien qui a lui, pour mission principale, la garde de ce soutien; soutien composé de cinq groupes: munition, ravitaillement, carburant, mécaniciens moteurs et armuriers.

Prochain numéro

La Gazette du régiment d'infanterie 8 dont le tirage est supérieur à 70.000 exemplaires paraîtra aux dates suivantes:

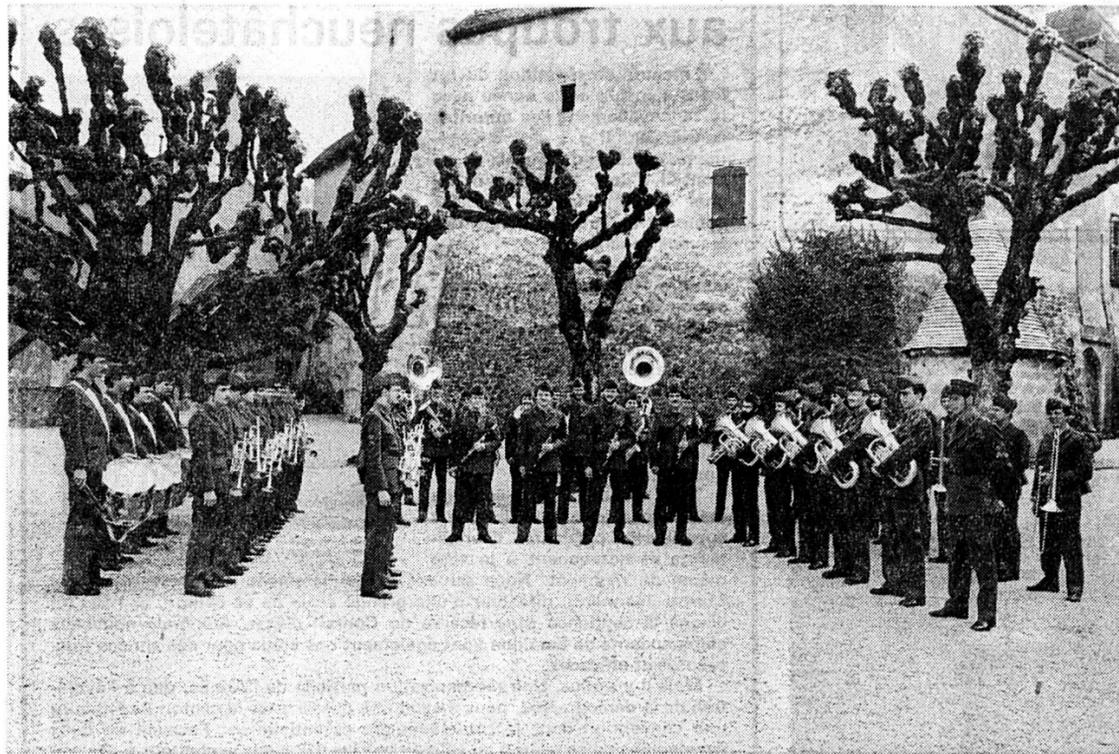
JEUDI 21 MAI 1981



“Le Champagne des Eaux de Table”



La Fanfare du régiment: la tradition de la qualité



La Fanfare du rgt inf 8 dans la cour du Château de Gruyères

La qualité: tel est le premier but visé par la fanfare du rgt inf 8, dirigée pour la dernière année par le sergent-major François Rey. Sous sa direction, les musiciens ont entrepris dès le début du cours l'étude d'un programme qui devrait satisfaire tous les goûts. Eclectique, varié, composé d'une partie d'airs modernes et de partitions classiques, telles en sont les principales caractéristiques.

Jusqu'ici, tout se déroule fort bien. La première preuve fut fournie par la bonne interprétation de la marche de la div camp 2 lors de la prise du drapeau que les musiciens n'eurent la possibilité d'apprendre qu'en quelques heures.

Ils ont maintenant tout loisir de figurer leurs morceaux.

Pour le second dans sa tâche (d'autant plus lourde cette année en vue des concerts prévus), le sgt-maj Rey compte sur l'aide de six sous-officiers.

Comme à l'ordinaire, chaque prestation publique de la fanfare du rgt neu-

châtelois sera agrémentée de productions des tambours dirigés par le caporal Perret-Gentil.

Dans la grande salle d'un restaurant de Broc, les musiciens répètent actuellement diverses partitions. Outre les marches classiques, les auditeurs des futurs concerts pourront entendre un concertino pour clarinettes, une rhapsodie slave, des morceaux permettant un solo de trompette ou un duo de saxophone alto.

Lors de ce cours de répétition 1981, l'effectif de la fanfare se monte à 48 musiciens. Parmi ceux-ci, il faut relever la présence, pour la première fois, de musiciens provenant du bataillon jurassien 110, récemment dissous. Parmi les Neu-

châtelois, les nouveaux venus se sont rapidement intégrés.

Cette année enfin, il faut relever que la fanfare s'est imposé un rythme de travail intensif, en raison des nombreux concerts prévus à son programme.

Elle innove en effet, de plusieurs manières. D'abord en donnant une aubade au Conseil d'Etat du canton d'accueil des troupes neuchâteloises, en offrant plusieurs concerts en terre fribourgeoise pour remercier la population et les autorités politiques de leur accueil et en augmentant le nombre de ses prestations dans les hôpitaux neuchâtelois à la fin du cours. En résumé, le programme qui attend les musiciens est musclé.

Au tire-pipe de la Gazette

MOUCHE

Pour les besoins de la Gazette, les musiciens de la fanfare du régiment que dirige le sergent-major Rey se prêtent chaque année au jeu de la photographie. Cette fois il fut décidé de prendre pour cadre le magnifique village de Gruyères.

Dans une présentation impeccable, la fanfare s'est d'abord rendue sur l'esplanade du château. Ensuite, en musique, elle s'est déplacée sur la place centrale du bourg, autour de la fontaine pour un nouveau cliché.

Deux autres interprétations furent particulièrement appréciées des centaines de touristes présents ce jour-là, tout particulièrement ensoleillé.

A cette occasion, la fanfare du rgt inf 8 a fait mouche. Photographiée, filmée des dizaines de fois, elle s'en ira ainsi, grâce à la pellicule aux quatre coins de l'Europe. D'autant plus qu'un touriste anglais ravi d'emporter un pareil souvenir a fait poser son épouse au côté du directeur.

La seconde mouche de cette semaine va à l'ensemble de la population fribour-

geoise et surtout gruyérienne. Outre les quelques inévitables exceptions, les habitants de cette région où est mobilisé le régiment neuchâtelois, et maintenant aussi un peu fribourgeois, se montrent remarquablement accueillants.

Partout, ce ne sont que mots gentils, sourires et attentions. Pour des gens qui connaissent le gris-vert durant de nombreux mois par année, il faut vraiment le faire. Et il fallait aussi le dire: merci!

PENDULE

Parmi les rares exceptions évoquées ci-dessus, citons celle de cette dame, très peu coopérante qui a pris des photographies de fils de fer barbelés disposés autour d'un parc à véhicule. A ceci, deux motifs: elle exige que les lieux soient correctement remis en état après coup, ce qui est normal. Mais y a-t-il besoin d'une preuve photographique pour cela! Ensuite, elle se plaint de ne plus avoir accès à son jardin en raison du déploiement de cette protection.

Où cela devient tout de même curieux, c'est lorsque vous savez que ses jardins, en friche, n'ont plus été cultivés depuis une quinzaine d'années ainsi que l'a relevé une voisine qui riait sous cape de l'attitude maniaque et peu compréhensive de la dame à qui nous décernons un pendule.

Intéressante initiative Au bat fus 18 on construit !

Excellente initiative que celle prise par le bataillon de fusiliers 18 que commande le major François Rytz. Une partie de ses hommes, sous la direction du capitaine Jean-Michel Tripet, commandant de la compagnie état-major, se sont adonnés près de Châtel-St-Denis à la construction d'un abri en bois. Les travaux ont débuté mercredi dernier pour se terminer dans le courant de la journée de lundi de cette semaine. Hier, après le don du sang, une opération qui s'est déroulée dans l'ensemble du régiment, toutes les compagnies de ce bataillon ont visité cet ouvrage.

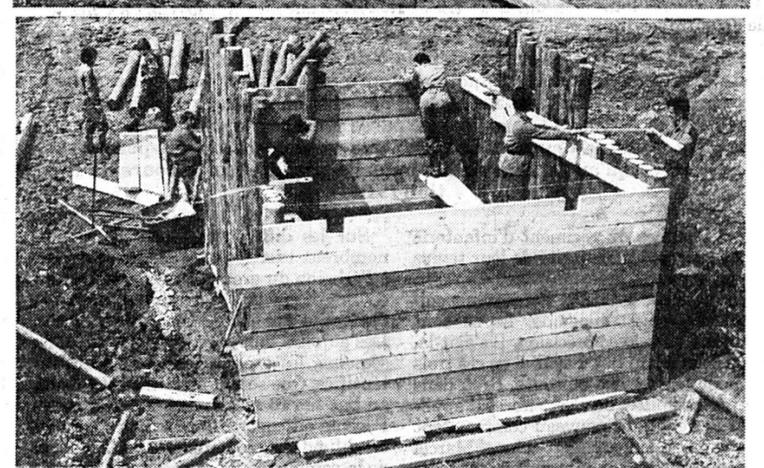
La construction de ce dernier a nécessité au total plus de 130 heures de travail, un travail collectif puisque toutes les compagnies y ont collaboré en dél-

quant chacune, pendant une journée, six de leurs hommes.

En premier lieu, il a fallu, à l'aide d'une pelle mécanique, excaver environ 100 mètres cubes de terre. On s'est ensuite attelé à construire le plancher, puis les façades et enfin le toit.

Cet abri a été conçu pour accueillir douze hommes en temps de paix et dix-huit en temps de guerre. Il peut aussi avoir d'autres fonctions. Il peut servir par exemple de poste de commandement, de point d'appui ou encore de dépôt de matériel.

Notons encore que pour sa construction, il a fallu avoir recours à 108 mètres carrés de rondins, 70 mètres carrés de bois linéaire, 75 mètres carrés de feuilles de plastique et... 21 kilos de clous.



Les différentes phases de la construction

Le programme des concerts

EN TERRE FRIBOURGEOISE

Mercredi 13 mai: 20 h. 30, salle de musique de l'Hôtel de Ville de Broc.

Vendredi 15 mai: 10 h., aubade au Grand Conseil et au Conseil d'Etat siégeant pour sa session de printemps, sur la Place de l'Hôtel de Ville, à Fribourg; 20 h. 30, Aula de l'Université, Fribourg.

DANS LE CANTON

Mardi 19 mai: Temple du Bas, Neuchâtel, à 20 h. 30.

Mercredi 20 mai: Salle Dixi, Le Locle, à 20 h. 30.

Jeudi 21 mai: Salle de musique, La Chaux-de-Fonds, à 20 h. 30.

Vendredi 22 mai: Aubade au Conseil d'Etat, à 11 heures; le matin, dès 8 h. 45, visite des hôpitaux de La Providence, de Pourtalès, des Cadolles. L'après-midi, aubade dans la cour de l'hôpital psychiatrique de Perreux.

Là comme ailleurs, vous n'êtes jamais à cent lieues de l'UBS.

UBS Union de Banques Suisses

Plus de 220 succursales et agences en Suisse
Dans le canton: Neuchâtel, Peseux, Fleurier, Couvet, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Ponts-de-Martel.

La Neuchâteloise Assurances

Transport, accidents, responsabilité civile, véhicules à moteur, bateaux, incendie, perte d'exploitation, vol, bris de glaces, dégâts des eaux, bagages, objets de valeur, machines, cautionnement, vie et rentes viagères, maladie.

La Neuchâteloise

Compagnie d'Assurances générales
Raymond Wetzel

Compagnie d'Assurances sur la vie
Daniel Eigenmann

Musée 9, Neuchâtel

comina mobile sa

2024 Saint-Aubin/NE
Rue de la Gare 18, tél. 038/55 27 27

Maçonnerie, béton armé, génie civil, goudronnage.

Carrelage, plâtrerie, peinture.

Tous travaux neufs ou de transformation.

Pierre Duckert SA

2015 Areuse-Boudry
Tél. 038/42 22 33

travaux publics

routes, canalisations, terrassements, drainages, maçonneries.

Le conseiller d'Etat François Jeanneret quitte le DMC

«J'ai tenu à m'engager à fond»

Une page va se tourner pour les militaires neuchâtelois qui vont prendre congé de M. le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département militaire cantonal. Elu en 1969, il aura donc accompli douze années à la tête du DMC. Il aura incontestablement marqué la vie militaire et politique du canton par sa très forte personnalité et son total engagement tant sur le plan neuchâtelois que national. M. François Jeanneret, faut-il le rappeler, a aussi présidé de 1973 à 1977 la Conférence des chefs des départements militaires cantonaux et a participé très activement à plusieurs commissions fédérales touchant aux affaires militaires. C'est donc un grand serviteur et ambassadeur de la République et Canton de Neuchâtel qui s'en va. Les autorités militaires ont tenu à lui témoigner leur reconnaissance au cours d'une cérémonie qui se tiendra ce jour-même à Colombier. La Gazette ne pouvait ignorer cet événement; c'est pourquoi, elle a tenu à donner la parole à M. Jeanneret.

et de préserver au mieux les intérêts de tous. Je citerai l'attention portée plus spécialement sur la planification des cours de répétition.

- Quel est le meilleur souvenir de votre carrière à la tête du DMC?

Indubitablement les grandes manœuvres du corps d'armée de campagne 1 de novembre 1980 qui ont permis de mesurer le degré de préparation des instances civiles et militaires, la parfaite collaboration de tous les participants, la qualité du travail et des résultats atteints.

- Les attributions du DMC sont souvent méconnues. Comment les définir?

La répartition des tâches en matière de défense et d'organisation militaire entre la Confédération et les cantons a été voulue par le constituant de 1874, une répartition qui au fil des ans a fait ses preuves si bien que sa conception, aujourd'hui encore, conserve toute sa valeur. Les tâches du DMC se répartissent en attributions administratives et techniques. Le DMC pourvoit aux recrutement, mutations, inspections, libérations, gère l'arsenal et la place d'armes de Colombier. Il supervise aussi la défense générale du canton. Politiquement, il se veut une carte de visite. Son engagement et son rôle psychologique sont de première importance.

- Est-ce là la marque d'une volonté personnelle ou le reflet de l'orientation des autorités politiques cantonales?

L'engagement accru du DMC traduit je crois la volonté de défense du Conseil d'Etat et de notre canton. Personnellement, j'ai tenu dès mon entrée en fonction à m'engager à fond. Je me suis efforcé de mettre sur pied une réelle politique militaire neuchâteloise. Pour ce faire, je suis descendu dans l'arène et allé à la rencontre de nos militaires d'une part et des responsables d'ici et d'ailleurs d'autre part. Je crois que cette politique a réussi puisqu'aujourd'hui, le canton de Neuchâtel a conquis sa place dans la sphère militaire suisse.

- Par quelles réalisations se traduit-elle?

Notre canton a, au cours des dernières années, fait un effort de planification particulièrement important. Celle-ci a non seulement touché la défense générale de notre territoire mais encore le domaine de l'instruction, des infrastructures d'accueil ainsi que des places d'exercice. La modernisation et le développement de la place d'armes de Colombier en est un exemple concret. D'autre part, notre canton a participé activement à la création et au travail des conférences des directeurs de départements militaires tant romande que nationale. La voix du canton de Neuchâtel a souvent été écoutée.

Au cours de la dernière décennie, le canton s'est doté des moyens d'assurer sa défense générale. De l'Etat à la commune, l'idée a fait son chemin pour



Le Conseiller d'Etat François Jeanneret a toujours tenu à des rapports très étroits avec les autorités militaires. Le voici en compagnie du nouveau et de l'ancien commandant du rgt inf 8, le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret et le colonel EMG Paul-Edouard Addor (à droite). Cela se passait au château de Neuchâtel lors du précédent cours

devenir réalité, même si le travail à faire demeure important. Sur le terrain, le renforcement de nos moyens de défense a aussi été amélioré.

- Quelles ont été vos relations avec les autorités militaires?

Le Conseil d'Etat, dont le rôle est souvent d'être l'organe de liaison, parfois le médiateur, a noué des contacts étroits avec les plus hauts commandements militaires, notamment le corps d'armée de campagne 1, les commandants des écoles de recrues de Colombier, du régiment d'infanterie 8 ainsi que des autres troupes rattachées au canton de Neuchâtel. Ce rapprochement a permis également de résoudre souvent les problèmes affectant nos administrés ou notre économie

- Comment jugez-vous aujourd'hui nos troupes neuchâteloises?

Le soldat neuchâtelois n'est ni plus ni moins efficace qu'un autre. Il est bien instruit, bien équipé, bien informé. Comme les habitants de ce pays de Neuchâtel, il a le sens du travail bien fait.

- Quels vœux formulez-vous à l'adresse de votre successeur à la tête du DMC, qui ne sera plus officier puisque le Conseil d'Etat n'en comprend plus?

Il continuera certainement dans la voie tracée. Je ne doute pas que les liens noués entre le Conseil d'Etat et les responsables militaires se resserront encore à l'avenir.

Changements à l'Etat-major

Si des modifications sont intervenues à la tête de trois des quatre bataillons (bat car 2, bat fus 18 et bat fus 19) avec l'arrivée de nouveaux commandants que nous avons présentés la semaine dernière, des changements ont également eu lieu à l'Etat-major de régiment. Outre le nouveau commandant, le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret qui a succédé au colonel EMG Paul-Edouard Addor, trois nouvelles arrivées ont été enregistrées. Il s'agit de celles du major Henri-Louis Perrin qui fonctionne comme officier supérieur-adjoint, du capitaine Léonard Farron, officier renseignement et du capitaine aumônier Jean-Luc Parel.



Le major Henri-Louis Perrin n'est pas un inconnu au régiment. Bien au contraire. Il y a commencé sa carrière militaire en 1958. Il a commandé notamment la cp rens 8 avant de se retrouver en 1975 à la tête du bataillon d'infanterie 8. Il a assumé cette tâche pendant cinq ans c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1979. Avant de revenir au régiment au début de cette année, il a effectué une année à la brigade frontière 2. Né en 1938, marié et père de deux enfants, le major Henri-Louis Perrin occupera depuis le 1er juin prochain la fonction de commandant de la Police cantonale neuchâteloise.

Le capitaine Léonard Farron a commencé sa carrière comme officier lance-mine. Puis il devint tour à tour officier renseignement au bat car 2, puis au bat inf 8. Au régiment, comme officier renseignement, il a succédé au capitaine Delbrouck. Agé de 37 ans, marié et père de trois enfants, le capitaine Léonard Farron est ingénieur forestier de profession. Il dirige le 5e arrondissement, celui de La Chaux-de-Fonds, du Service cantonal forestier.



Pour la première fois depuis 1979, après le départ du capitaine Olivier Perregaux, le rgt inf 8 a retrouvé un capitaine aumônier en la personne de Jean-Luc Parel. Ce dernier avant d'occuper cette fonction, était incorporé à la compagnie exploration 32, une unité aujourd'hui dissoute. Né en 1946, marié et père d'un enfant, le capitaine Jean-Luc Parel dirige dans la vie civile la paroisse du Temple du Bas à Neuchâtel.

Notons encore que le poste d'aumônier catholique est toujours vacant.

Humour en gris-vert

LE HOQUET DU DRAGON

L'entraînement physique des soldats instruits aux dragons est bien spécifique. Au moment de tirer, ils doivent bloquer leur musculature et être capables de ne pas respirer durant une dizaine de secondes.

Après cet entraînement particulièrement dur, tous les fantassins incorporés dans cette nouvelle arme doivent être aptes à le faire.

Malgré cela, dans un seul cas, il leur est impossible de tirer: lorsqu'ils ont le hoquet!

UN CHIEN À COMPTABILISER

Un fourrier se tire un peu les cheveux: celui de la cp EM rgt inf 8 où est incorporé le grenadier Jaquet. Pour les besoins de la garde, celui-ci est entré en service avec son chien. Un magnifique berger allemand «officiel» qui prend part à des concours militaires et civils de dressage. Mais un chien, il faut le nourrir, l'héberger et il touche une indemnité journalière. Mais oui! A tel titre que ce fourrier a dû ouvrir un poste spécial pour ce compagnon à quatre pattes dans la comptabilité de la compagnie.

Fusées mécaniques d'artillerie
Mécanismes de sécurité

DIXI S.A. / Usine 1
2400 Le Locle

CHAMPAGNE ET
GRANDS VINS
MOUSSEUX

Mauler
& Cie S.A.

MAISON FONDÉE EN 1829
LE PRIEURÉ - SAINT-PIERRE
MÔTIERS - NEUCHÂTEL

150 ANS

au civil
comme au service
toujours un plaisir...
ÉGAL

CAFÉ
LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
La Chaux-de-Fonds Tél. 039 231616

Des problèmes financiers?

Société de
Banque Suisse

NEUCHÂTEL
BOUDRY

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE

PUBLICITÉ
assa
Annonces Suisses SA

Régie exclusive
des annonces de
La Gazette du Régiment

Neuchâtel 038/24 40 00
La Chaux-de-Fonds 039/23 22 14
Le Locle 039/31 14 44

Le Dragon fait son entrée au régiment

Une nouvelle arme dissuasive et efficace

Beaucoup de fantassins ont toujours considéré les chars, les véhicules blindés comme une arme impressionnante. Face à celle-ci, jusqu'à la fin de l'année dernière, l'infanterie ne disposait que de peu de moyen de riposte. Cette lacune est aujourd'hui comblée avec l'introduction au 1er janvier 1981 de l'engin filoguidé sol sol BB 77 appelé plus couramment «dragon». Tous les bataillons du régiment d'infanterie 8, à l'exception du bat inf 8, ont été renforcés par une compagnie spécialisée dans le maniement de cet engin, hautement sophistiqué, d'une extraordinaire efficacité. Mais, comme il s'agit pour les officiers, les sous-officiers et les soldats d'apprendre, de s'habituer à tirer avec cette arme, ils ont été réunis dans un bataillon ad hoc, le bat efa 8 qui sera dissous à l'issue de ce cours de répétition. Son commandement a été placé sous les ordres du capitaine Jämes Veillard, ancien commandant de la cp EM du bat fus 19.



Après la pratique, la critique

Pour ce cours de préparation, les officiers et les sous-officiers ont été mobilisés le 27 avril déjà. C'est dire qu'ils accompliront cette année quatre semaines de service militaire. Quant aux soldats dragon, ils ont revêtu le gris-vert comme le reste de la troupe, le lundi 4 mai.

UNE INVENTION AMÉRICAINE

Le dragon a été inventé aux Etats-Unis. Conçu pour un déploiement rapide en campagne, il a été introduit dans notre armée en 1979 alors que les premiers tests ont eu lieu à partir de 1977. Il représente en résumé le système d'engin filoguidé de la deuxième génération. Il se



distingue par sa simplicité. Comme le démontre nos différentes photos, il se compose d'un tube qui renferme à la fois le missile et le système de propulsion à gaz. Sur le tube, avant chaque tir, est placée la lunette de visée, le véritable cœur de l'arme puisque c'est elle qui détermine la trajectoire de l'engin. Cela se fait au moyen de rayons infrarouges incorporés à l'instrument de visée. Un calculateur détermine les corrections nécessaires avant de les transmettre par fil au missile. En enclanchant de petites fusées, au nombre de 60, le dragon peut ainsi modifier sa trajectoire.

Se déplaçant à une vitesse de 360 km/heure (288 km/heure au moment du lancement), sa durée de vol ne peut excéder onze secondes puisque sa portée d'engagement maximum est de 1000 mètres. Ainsi, comparativement au batam (engin filoguidé de première génération) représenté au régiment par la cp EFA 42, le tireur a pour unique devoir, de garder le but à atteindre dans le réticule de l'instrument de visée. L'emploi de cette arme peut se faire assis, debout, couché ou accroupi. Une tâche qui peut paraître aisée pour le néophyte mais qui en réalité ne l'est absolument pas!

UNE CONDITION PHYSIQUE OPTIMALE

Pour tirer avec une arme dragon, le soldat doit bénéficier d'une condition physique optimale, de nerfs d'acier,

d'énormes facilités de se maîtriser. Il doit enfin être capable de retenir sa respiration, de rester immobile pendant le temps de vol et surtout de maîtriser les 100 kilos que représente le poids de la force déployée au départ de l'engin.

C'est dans cette optique que les cadres et les soldats ont été entraînés. Plusieurs officiers nous ont d'ailleurs déclaré que ce cours d'introduction était nettement plus pénible qu'une école d'aspirants! Jusqu'à maintenant, on ne leur a laissé que très peu de temps de loisirs. Pratiquement tous les jours, ils ont travaillé de 6 à 23 heures. Les soldats pour leur

part ont été mis à la même enseigne. Trois fois par jour, on les oblige à effectuer des appuis faciaux, seize à chaque fois. La course, la marche sont également de mise et ce pour développer la musculature supérieure du corps et augmenter la capacité respiratoire. La semaine dernière, les trois compagnies ont par exemple accompli un exercice de nuit avec une marche de 12 kilomètres avec sur le dos notamment le matériel dragon qui pèse au total 14,5 kilos. Un exercice semblable se déroulera demain soir mais avec à la clef cette fois-ci une marche de 22 kilomètres!



Ce matériel exige un entretien minutieux

Avant des tirs réels aux Rochats

Instruction au simulateur



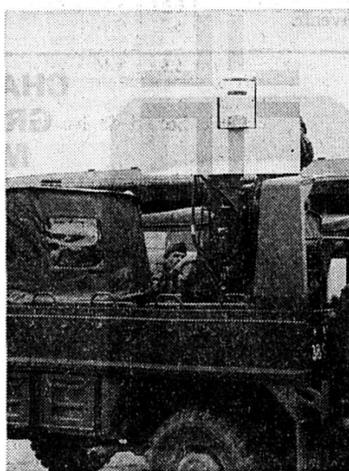
Un simulateur tel qu'il se présente

Malgré la dureté de ce cours d'introduction sur le plan physique, malgré les exigences que requièrent cette arme qui va représenter un renfort important pour le régiment en matière de lutte antichar, le moral de la troupe reste bon. «Mes hommes, malgré la fatigue, montrent un vif intérêt au travail. Ils se dépensent sans compter» nous a confié le capitaine Jämes Veillard.

Pour l'introduction de cette arme, des instructeurs professionnels ont été mis à la disposition des différents commandants de compagnie. Par leurs conseils et leurs directives, un travail énorme a déjà

été accompli. Pour l'heure, l'instruction se déroule au moyen de simulateurs très perfectionnés qui reproduisent avec beaucoup d'exactitude toutes les phases du tir telles qu'elles se présentent dans la réalité.

A la réalité, les soldats dragon y seront confrontés dès le début de la semaine prochaine puisque lundi, mardi et mercredi, ils effectueront des tirs réels aux Rochats. Trois jours qui promettent d'être spectaculaires et qui couronneront ainsi deux semaines d'instruction intensive!



Au simulateur, les soldats dragon s'exercent sur des cibles placées sur des pinzgauer

Citoyens, demain vacanciers, !

KERNEN SPORTS, au Crêt-du-Loicle, vous aide dès maintenant à préparer vos vacances.

Nous exposons pour vous plus de 10 tentes canadiennes de Fr. 69.- à Fr. 395.-, des caravanes pliantes dès Fr. 2 980.-, des planches à voile depuis Fr. 980.- et plus de 15 modèles de sacs de couchage, dès Fr. 35.-

Visitez-nous sans engagement

Nous réservons votre matériel pour vos vacances.



PETITPIERRE & GRISEL S. A.

AVENUE DE LA GARE 49

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 65 41



ÉCHAFAUDAGES TUBULAIRES

LOCATION-VENTE

ACCESSOIRES ET OUTILLAGE
POUR PEINTRES

ENGINS DE MANUTENTION

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL - CARRELAGE
2206 LES GENEVEYS S/ COFFRANE
(SUCCURSALE A NEUCHÂTEL)
BERNASCONI & C^{IE}

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 57 14 15

2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. (038) 31 95 00

LA SUISSE Générale

Assurances

Pour TOUS vos problèmes
d'assurances.

Agence générale: P.-A. BÔLE

La Chaux-de-Fonds,
avenue Léopold-Robert 58,
tél. 039/23 09 23

DAIHATSU



Runabout 10950.-
Klimaanlage/air conditionné.

La Chaux-de-Fonds
GARAGE BERING & Cie
Atelier et vitrines d'exposition
F.-Courvoisier 34 - Tél. (039) 22 24 80

A vendre à La Chaux-de-Fonds

LUXUEUSE VILLA

Parc et forêt, 1/2 hectare entièrement clôturé, piscine couverte, deux garages.

Situation calme.

Faire offres sous chiffres P 28-130 240 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

L'annonce, reflet vivant du marché

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
mise à l'enquête publique

RÈGLEMENT ET PLANS DU LOTISSEMENT DES ARÊTES
et
RÈGLEMENT ET PLANS DU QUARTIER DE LA RUCHE

Conformément à l'article 18 du Règlement d'urbanisme du 28 mai 1968, le Conseil communal met à l'enquête publique, du 14 mai au 12 juin 1981, les Règlements et les plans d'aménagement du lotissement des Arêtes et du quartier de la Ruche.

Ces documents seront exposés au Collège des Forges - hall d'entrée de l'aula - où les propriétaires intéressés et le public peuvent en prendre connaissance, du lundi au vendredi de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Les oppositions et remarques éventuelles, dûment motivées, doivent être adressées par écrit au Conseil communal, 23, rue de la Serre, 2300 La Chaux-de-Fonds, pendant la durée de la mise à l'enquête.

La Chaux-de-Fonds, le 7 mai 1981

12060
CONSEIL COMMUNAL

OFFRES D'EMPLOIS

L'Imprimerie Typoffset
cherche

dames ou demoiselles

habiles et consciencieuses.
Horaire de 40 heures par semaine.
Prendre rendez-vous au (039) 23 20 38 svp.

12133

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

Votre avenir c'est dans les assurances qu'il se trouve

- Conditions avantageuses
- Sécurité de l'emploi
- Prestations sociales élevées

Par suite de réorganisation de l'agence générale-Vie du canton, nous offrons plusieurs places d'inspecteurs.

Pour un premier entretien, appelez le No (038) 24 64 00

Agence générale-Vie
Daniel Eigenmann
Rue du Musée 9
2001 Neuchâtel

Accidents Maladie Vie Transport Incendie
Pertes d'exploitation Dégâts des eaux Bris des glaces. Vol Responsabilité civile Véhicules à moteur

Nous offrons à louer, place de l'Hôtel-de-Ville, à La Chaux-de-Fonds, dans immeuble entièrement rénové, avec ascenseur et confort moderne, des

LOCAUX PROFESSIONNELS

pouvant convenir à: des cabinets médicaux, dentaires, paramédicaux, à des études d'avocats ou notaires, à des bureaux commerciaux. Surface par étage: 112 m².
S'adresser à: RÉGIES SA, Fiduciaire, ruelle Mayor 2, à Neuchâtel, tél. (038) 25 46 38.

87-30432

Aimeriez-vous améliorer vos conditions et travailler de façon indépendante ?

MAGASINIER

consciencieux et ordonné, sachant prendre des responsabilités pour:

- préparation de commandes
- contrôle de livraison
- réception des marchandises

est cherché, tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre FX 12091, avec les documents usuels au bureau de L'Impartial.

Votre lunette Vos verres de contact par

ORDINATEUR



von **gunten**

Maître opticien Diplômé fédéral
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Votre journal: L'IMPARTIAL

À LOUER POUR TOUT DE SUITE

APPARTEMENT
de 3 pièces, dans immeuble moderne, service conciergerie, balcon, dans le quartier des Foulets. 12003

APPARTEMENTS
de 2 et 3 pièces, fourneau à mazout relié à la citerne centrale, douche, rue du Progrès. 12004

APPARTEMENTS
de 2 et 3 pièces, dans petit immeuble moderne, balcon, dans le quartier des Forges. 12005

JOLI APPARTEMENT MEUBLÉ
de 2 pièces, avec confort, rue des Granges. 12006

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Vêtements **frey**

Nous cherchons pour tout de suite pour notre succursale de La Chaux-de-Fonds

UNE RETOUCHEUSE AUXILIAIRE

Notre gérant M. R. Compagny, se réjouit de recevoir votre appel téléphonique pour fixer une entrevue.

VÊTEMENTS FREY, av. Léopold-Robert 47, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 38 44.

29-71

au printemps

cherche

VENDEUSES

À TEMPS PARTIEL POUR DIFFÉRENTS RAYONS

Places stables.
Rabais sur les achats.
Mise au courant des personnes débutantes ou ne connaissant pas la branche.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

28-12260

LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE,
à La Chaux-de-Fonds

offre à repourvoir un poste de

SECRÉTAIRE

Exigences:

- bonne dactylographe
- apte à prendre des responsabilités
- méthodique dans son travail

Langues:

- des connaissances de la langue anglaise seraient utiles mais pas indispensables

entrée en fonction:

- 3 août 1981 ou à une date à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire au Service du personnel, case postale 939, 2301 La Chaux-de-Fonds. 28-12208

BALÉARES

Location dans villa avec jardin, tout près de la mer.
Prospectus avec photos chez: Logement City, tél. 021/22 23 43. 18-1404

MACHINES UNIVERSO

cherche pour son bureau technique et ateliers

TECHNICIEN - CONSTRUCTEUR MÉCANICIENS DE PRÉCISION AIDES-MÉCANICIENS

expérimentés dans le domaine de la fine et moyenne mécanique.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offre ou se présenter à:
UNIVERSO S.A. No 30 - 30, rue du Locle
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 26 06 06

28-12074

SOMMELIÈRE

demandée au plus vite.

Se présenter ou téléphoner: Café du Tivoli, rue de l'Est 22, La Chx-de-Fds, tél. (039) 22 32 98

12259

AMBITIEUX SORTEZ DES RANGS

Vous êtes sérieux, avez le sens des responsabilités, êtes dynamiques, voulez réussir. Nous sommes une ancienne maison suisse, cherchons à étoffer notre équipe de vente, vous offrons un revenu important, nous ouvrons les portes du succès. Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au No (01) 211 80 82 ou (086) 2 35 55

44-4083

Nous cherchons pour notre magasin moderne de chaussures à La Chaux-de-Fonds

AIMABLE STAGIAIRE

Pendant votre stage (1 1/2 année), vous aurez un très bon salaire et vous apprendrez le métier d'une vendeuse en chaussures.

Si vous cherchez une bonne place d'apprentissage, téléphonez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous informer sans engagement de votre part.

19-531
Av. Léopold-Robert 60
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 33 24 M. Ulrich

Vögele
chaussures de mode

Garage P. Ruckstuhl s.a.
54, rue Fritz-Courvoisier tél.039/23.52.22
La Chaux-de-Fonds



OCCASIONS expertisées et garanties

RENAULT 4 Br. Long	78-79-80
RENAULT 5 GTL, TS et aut.	80
RENAULT 14 TS	79-80
RENAULT 15 GTL, vert mét.	78
RENAULT 17 TS	78-79
RENAULT 18 GTL	79
RENAULT 18 TS, verte, radio	79
RENAULT 18 GTS, vert mét.	80
RENAULT 20 GTL rouge	79
RENAULT 20 TS, 5 vit. rouge	80
RENAULT 30 TS et TX	77-79-80
MERCEDES 230/6, bleu foncé, T.O.	72
MERCEDES 280 CE aut. rouge	72
MERCEDES 280 E aut. rouge foncé	76
MERCEDES 350 T.O. vert mét.	78
MERCEDES 450 SE gris mét.	76
FIAT Ritmo 65, rouge	79
LANCIA Beta 2000 bleue	78
OPEL Kadett 1300 orange	79
VW Golf GL, rouge, peu de km.	78

Possibilité de reprise + facilité de paiement

12248

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

«Jura, treize siècles de civilisation chrétienne»

Quatre concerts d'inauguration

Si les mots ont encore un sens, c'est à quatre concerts «magistraux» que les Jurassiens, qu'ils soient du nouveau canton ou du Jura bernois, pourront assister dans le cadre de l'inauguration de l'exposition «Jura, treize siècles de civilisation chrétienne». La chorale des enseignantes du Jura, le chœur de l'Ecole normale de Delémont, un chœur mixte ad hoc de cent dix exécutants et l'Orchestre de chambre jurassien feront partager l'enthousiasme qui les anime depuis plusieurs mois le samedi 16 mai à l'église Saint-Marcel de Delémont (10 h.) et à la collégiale Saint-Germain de Moutier (20 h. 30), ainsi que le vendredi 22 mai à la collégiale de Saint-Ursanne (20 h. 30) et le samedi 23 mai à l'église des Breuleux (20 h. 30).

LA PLURALITÉ DES MESSAGES DE LA BIBLE

Ces concerts d'inauguration, placés sous la direction d'Henri Monnerat, mettront en relief la pluralité des messages tirés de la Bible ou inspirés par elle. Aussi bien les «Bibliche Sprüche» de Telemann que le chœur extrait de la «Cantate jurassienne» d'Albert Béguelin («Toi qui nous donnes, Seigneur...») ont été composés par des musiciens de religion réformée. Quant à Michael Haydn («Missa sub Titolo Sti Leopoldi in festo innocentium») et Louis Broquet («Trois hymnes» sur des paroles de Jean Racine), ils sont catholiques. A la diversité des textes et des compositeurs fait pendant la diversité des langues. Les chœurs s'exprimeront tour à tour en allemand, en latin et en français. Un dénominateur commun: la musique, toujours, s'inspire du texte.

LES INTERPRÈTES

Il n'est pas nécessaire de présenter la chorale des enseignantes du Jura, créée par d'anciennes normaliennes qui désiraient poursuivre une activité chorale mais dont le

recrutement touche actuellement divers milieux professionnels. Les chanteuses et l'Orchestre de chambre jurassien se produiront dans trois motets de Telemann ainsi que dans une messe de Michael Haydn.

Depuis trois mois, cent dix chanteuses et chanteurs de tous les milieux, en collaboration avec l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique, préparent trois chœurs a cappella de Louis Broquet et une page extraite de la «Cantate jurassienne» d'Al-

bert Béguelin dans une orchestration de John Mortimer. Il s'agit en quelque sorte de la renaissance pour l'occasion du chœur qui avait animé la cérémonie d'inauguration de l'Assemblée constituante jurassienne.

Quant à l'Orchestre de chambre jurassien, il a été fondé en 1975 et groupe une quinzaine de musiciens venant de tout le Jura sous la direction de John Mortimer. Six solistes ont été engagés spécialement pour ces quatre concerts d'inauguration: Pierrette Pequegnat, soprano, Jeanne Franz, mezzo-soprano, Michèle Olivier, alto, Françoise Fromageat, orgue, Hubert Mahon, trompette, et Jean-Michel Nobbs, trompette.

Il ne fait aucun doute que, tout comme l'exposition «Jura, treize siècles de civilisation chrétienne», les quatre concerts d'inauguration marqueront la vie culturelle jurassienne. (sp)

Le Groupement de l'état-major général de l'armée en excursion dans le Jura

Accompagnés de leurs épouses, les officiers généraux du Groupement de l'état-major général de l'armée suisse, avec à leur tête le commandant de corps Joerg Zumstein, chef de l'état-major général, ont effectué leur excursion annuelle en fin de semaine dans la République et canton du Jura où ils ont été salués par le ministre François Lachat, chef du Département de la coopération, des finances, de la police et des affaires militaires. Il s'agissait d'une journée de détente, en tenue civile, indique le Service de presse cantonal.

MONTSEVELIER

Assemblée communale

L'assemblée communale de Montsevelier a accepté d'importants crédits, 265.000 francs pour l'étude du projet d'assainissement de la ferme des Viesfourchies, 19.600 francs pour la réfection de la place de gymnastique, 5800 francs pour l'étude du projet d'épuration des eaux. Il a encore été décidé d'étudier la correction du ruisseau sis au nord-ouest de la boulangerie. Enfin, il a été procédé à la nomination d'un membre de la Commission des travaux publics en la personne de M. Lucien Cattin. (kr)

Les officiers généraux ont visité, le matin, l'église de Courfaivre pour y admirer les vitraux de Fernand Léger. La randonnée s'est poursuivie aux Malettes sur les hauteurs de Montgremay avant le repas de midi à La Motte. Durant l'après-midi, les visiteurs se sont rendus à Saint-Ursanne où ils ont admiré la Collégiale lors d'une visite commentée par le curé de la paroisse. Ils ont encore assisté à la présentation d'un élevage chevalin jurassien par M. Joseph Annaheim, vétérinaire cantonal, entouré d'éleveurs. (ats)

Chemin de fer Glovelier-Saignelégier

Le billet le moins cher de toute l'Europe

Voyager de Glovelier à Saignelégier (simple course) pour cinquante centimes au lieu de 6,80 fr.: la chose est désormais possible grâce à une campagne de promotion de la ligne mise sur pied par des cheministes amateurs de la région zurichoise. Ces billets seront vendus aussi bien aux Franches-Montagnes qu'à Glovelier et à Bâle et ce sont les promoteurs qui prennent la différence à leur charge. Une course gratuite sera même offerte aux classes d'école le 25 mai.

Saignelégier: trente ans d'activité pour la gérante du Grütli

La caisse maladie et accident Grütli a tenu ses assises annuelles sous la présidence de M. Ernest Schweizer. L'assemblée a honoré la mémoire des membres

Deuxième prix pour une jeune artiste

La jeune Sarah Erard, élève de la classe de 4e année, fille de Michel, a remporté le deuxième prix, dans la catégorie 6 à 10 ans, du concours de dessins organisé par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen. 7125 enfants de toutes les régions du pays avaient pris part à ce concours. (y)

Trois victoires pour le Tennis-Club

Le championnat suisse interclubs de tennis bat son plein depuis le début du mois. Le dernier week-end a été particulièrement faste pour le Tennis-Club local qui a enregistré les victoires de ses trois équipes engagées. La première s'est imposée à Balsthal par 6 à 3, alors que la deuxième, à la surprise générale, a battu Delémont II par 5 à 4. Saignelégier II aligna cinq juniors dont trois sont nés en 1969! Le dimanche précédent, ils avaient dû logiquement s'incliner face aux chevronnés de Scheuren par 8 à 1.

Du côté des dames également, la tendance est à l'optimisme. En effet, après avoir triomphé à Saint-Imier par 4 à 2, la formation féminine a battu Courrendlin par le même score. (y)

Arrestations après un vol au Noirmont

La police de sûreté du canton du Jura a procédé à l'arrestation de deux ressortissantes étrangères qui, il y a deux semaines environ, s'étaient rendues coupables d'un important vol dans un restaurant du Noirmont. Le butin, quelque 80.000 francs, n'a pas encore été récupéré.

Succès

M. Jean-Michel Maître, fils d'Emmanuel, vient d'obtenir son diplôme de pharmacien avec succès à l'Ecole de pharmacie rattachée à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne. C'est ainsi l'heureux aboutissement de onze semestres de fructueuses études. (z)

disparus puis a admis le procès-verbal rédigé par Mme Yolande Nesi, secrétaire. Dans son rapport présidentiel, M. Schweizer a rappelé que l'agence fondée en 1949 était gérée depuis 1951 par Mme Frieda Köhli. Il l'a chaleureusement félicitée et remerciée pour la qualité de son travail et son dévouement et lui a remis un joli cadeau. Enfin, il a exprimé sa gratitude à toutes les personnes collaborant à la bonne marche de la caisse.

Mme Köhli a commenté les comptes qui bouclent sans déficit. Ils ont été approuvés par acclamations. La place de vice-président étant vacante, M. Lucien Jobin a été élu à ce poste. La Commission de surveillance est composée comme suit: MM. Ernest Schweizer, président; Lucien Jobin, vice-président; Mmes Frieda Köhli, gérante; Yolande Nesi, secrétaire; MM. Robert Aeschbacher et Joseph Fuhrer. Les vérificateurs des comptes sont Mme Marie-Jeanne Bilat et M. Walter Leuenberger.

Puis, M. Constantin, inspecteur des agences, du siège principal de Berne, a apporté le salut de la direction et a orienté les 80 membres présents sur les nouvelles prestations de la caisse.

De beaux films et une excellente collation servie par le tenancier de l'Hôtel Bellevue ont terminé agréablement ces assises. (y)

mémento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe

A Dusseldorf, Carl Zeiss Iena rencontre Tbilissi

La Géorgie s'apprête à vivre l'une des plus longues soirées de son histoire. Mercredi quand sera donné à Dusseldorf, le coup d'envoi de la finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe, le cœur de la capitale géorgienne ne battra plus que pour onze joueurs qui, à quelques milliers de kilomètres de Tbilissi, tenteront face aux Allemands de l'Est de Carl Zeiss Iena, d'imiter le Dinamo Kiev, seule équipe soviétique à avoir inscrit jusqu'ici son nom au palmarès d'une Coupe européenne.

C'était en 1975 face aux Hongrois de Ferencvaros qui s'étaient inclinés alors par 3-0, Blokhine leur donnant le coup de grâce en seconde période après que Onintchenko eut inscrit les deux premiers buts.

Si le Dinamo Tbilissi réussissait dans son entreprise, tout porte à croire que les Kipiani et autres Chivadse, rejoindraient pour un temps dans le cœur des Géorgiens, celui auquel ils n'ont cessé de vouer un culte: Staline.

A 2000 kilomètres au sud de Moscou, Tbilissi, c'est déjà le Midi. Et nul doute que la fête battrait alors son plein dans les rues, comme au soir du 22 avril, où après avoir résisté aux assauts des Néerlandais de Feyenoord, le Dinamo de Tbilissi se qualifia pour la finale.

A Tbilissi on sait aussi attraper des «coups de sang». Surtout devant son téléviseur quand on se sent vraiment trop impuissant à modifier le cours des événements. Un jeune supporter du Dinamo, en est mort. Les Néerlandais de Feyenoord venaient d'inscrire leur deuxième but du match retour des demi-finales... son cœur n'y a pas résisté.

SITUATION ÉTRANGE

Et pourtant, ce jour, les Géorgiens sont là en territoire ouest allemand à regarder en chiens de faïence des ressortissants d'Allemagne de l'Est. Une situation bien étrange pour des Soviétiques. Mais qu'importe l'adversaire, pourvu que la victoire revienne à Dinamo.

Arce: contrat dénoncé

Le comité du FC Sion communique qu'en date du 28 avril 1981 et conformément à l'article 4 de la formule officielle de l'ASF, le contrat de M. Oscar Arce a été dénoncé. Un entretien avait été prévu fin mai avec l'entraîneur. M. Arce ayant annoncé son départ par voie de presse, le comité en a pris acte et il est actuellement à la recherche d'un entraîneur pour la saison prochaine.

Carl Zeiss Iena, actuellement second du championnat de RDA, voudra, lui, imiter le FC Magdebourg, seul club de RDA à avoir déjà enlevé la Coupe des Coupes.

L'équipe de Iena comptera sur ses deux vétérans, le gardien Hans-Ulrich Grapenthin et l'ailier gauche Eberhard Vogel, âgés respectivement de 37 et 38 ans. Elle dispose en outre avec les jeunes Andreas Bielau, Jurgen Raag et Andreas Krause, des joueurs talentueux. Le coup d'envoi sera donné à 20 h. 15.

Tennis

L'open de Lugano

Les deux Suissesses Christiane Jolisaint et Petra Delhees ont été éliminées au premier tour du tournoi principal du «Swiss Ladies» open de Lugano.

Gunthardt éliminé en double

Sans être classé, Heinz Gunthardt s'était qualifié pour le second tour du simple de Hambourg, au détriment du français Christophe Freyss. Dans le double, tête de série No 2, en compagnie du Hongrois Balazs Taroczy, le Zurichois a été éliminé par les Sud-Africains Eddie et Craig Edwards 3-6, 6-3, 6-7.

Qualification de Stadler

Le Suisse Roland Stadler s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi de Lee on the Solent, près de Portsmouth (25.000 dollars). Il a battu le Britannique John Feaver (No 89 au classement ATP) par 7-5, 6-0.

Les Etats-Unis et la Coupe Davis

John McEnroe, Jimmy Connors et les frères Sandy et Gene Mayer constitueront l'équipe des Etats-Unis qui affrontera celle de Tchecoslovaquie, en quarts de finale de Coupe Davis, les 10, 11 et 12 juillet à Flushing Meadows.

Ce sera la première fois depuis onze ans que les trois meilleurs joueurs américains se trouvent réunis dans la même équipe. En 1970, Arthur Ashe, maintenant capitaine non-joueur de la formation américaine, Cliff Richey, et Stan Smith avaient battu l'Allemagne de l'Ouest en finale.

Football: sélection suisse des moins de 21 ans

Trois joueurs de Xamax en liste

Sans les joueurs de Sion, Lausanne et St-Gall ainsi que du FC Zurich, la sélection suisse des moins de 21 ans affrontera l'équipe nationale amateurs d'Italie le 20 mai prochain à Vado Ligure. Les quatre formations helvétiques n'ont pas pu libérer leurs joueurs en raison des demi-finales de la Coupe de la ligue qui se disputeront le même jour.

Cette rencontre servira d'ultime test avant le match face à l'Angleterre dans le cadre de la Coupe d'Europe, qui aura lieu à Neuchâtel le 31 mai. Le coach Kurt Linder, pour qui ce sera son avant dernière apparition, devra se passer des services du gardien Mellacina, qui s'est fracturé un doigt il y a deux semaines.

Fin de saison prématurée pour Markus Tanner

Après moult palabres, la direction du club de Bâle et Markus Tanner ont trouvé un terrain d'entente. Neuf fois sélectionné en équipe nationale, Markus Tanner, qui évoluera la saison prochaine au sein du FC Lucerne, est relevé de ses fonctions avec effet immédiat, avec l'accord du joueur.

Cette décision devrait rétablir la tranquillité au sein du club rhénan, qui avait été sérieusement ébranlé par la publication prématurée de son transfert.

Championnat de France

A Nantes, dans le match au sommet de la 35e journée du championnat de France, Nantes et Saint-Etienne n'ont pas réussi à se départager (1-1) au cours d'une rencontre de qualité médiocre jouée sur une pelouse détrempee. Les Nantais ouvrirent le score par Agerbeck à la 48e minute mais les Stéphanois égalisèrent deux minutes plus tard par Zanon. Résultats de la 35e journée:

Nantes - Saint-Etienne 1-1; Bordeaux - Valenciennes 4-0; Tours - Monaco 0-1; Nancy - Paris St-Germain 2-2; Lyon - Strasbourg 0-0; Nîmes - Metz 3-3; Nice - Auxerre 0-0; Sochaux - Lille 3-0; Lens - Laval 3-0; Bastia - Angers 3-0. - Classement: 1. Saint-Etienne 34-50; 2. Nantes 35-50; 3. Bordeaux 35-47; 4. Monaco 35-46; 5. Paris St-Germain 35-42.

Voir autres informations sportives en page 23

Paolo Bernasconi (MendrisioStar), Bertrand Filistorf (Bulle), Martin Andermatt, Markus Schneider (tous deux de Wettingen), Guy Dutoit (Servette), Patrick Hochstrasser, Gilbert Castella (tous deux de Chênôis), Rolf Lauper, Marco Schaellibaum (tous deux de Grasshoppers), Martin Weber, Rolf Zahnd (tous deux de Young Boys), Markus Zeender (Nordstern), Marco Bernasconi (Chiasso), Lucien Favre, Robert Luthi, Philippe Perret (tous trois de Neuchâtel Xamax).

Angleterre - Brésil 0-1

Le Brésil a entamé victorieusement sa tournée en Europe. Au stade de Wembley, à Londres, devant 75.000 spectateurs, il a battu une équipe d'Angleterre privée de plusieurs titulaires par 1-0 sur une réussite de Zico après 11 minutes de jeu déjà. Les Brésiliens doivent disputer deux autres matchs sur le continent, contre la France et la RFA.

Dans ce stade de Wembley, où ils n'avaient jusqu'ici jamais réussi à battre l'Angleterre, les Brésiliens ont fourni un match remarquable. Leur supériorité sur le plan technique, leurs excellentes combinaisons offensives, leur ont permis de mettre la défense anglaise en difficulté à plusieurs reprises. Ils ont même marqué un deuxième but, à la 17e minute, mais il leur fut refusé par l'arbitre, qui annula la réussite de Reinaldo pour donner un coup franc contre Martin, le néophyte britannique. En deuxième mi-temps, le gardien anglais fut en outre sauvé par sa transversale à la 60e minute.

Coupe d'Ecosse

A Dundee, finale à rejouer: Dundee United - Glasgow Rangers 1-4 (1-3)

Coupe du Pays de Galles

Swansea City, qui vient d'accéder à la première division anglaise pour la première fois de son histoire, représentera le Pays de Galles en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe la saison prochaine. C'est grâce à un match nul 1-1, à Hereford, en match retour de la finale de la coupe galloise, que Swansea City s'est qualifié pour la coupe européenne. Swansea avait battu Hereford United 1-0 dans le match aller.

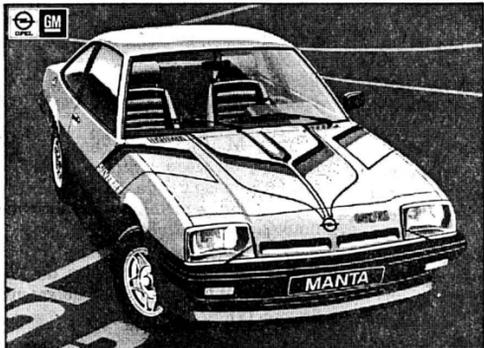
EXPOSITION



sur notre PARKING et

dans nos locaux rue du COLLEGE 24

VENDREDI 15 MAI 17 h. 00 - 21 h. 00
SAMEDI 16 MAI 8 h. 00 - 20 h. 00
DIMANCHE 17 MAI 10 h. 00 - 19 h. 00



Manta Silverjet. Exclusive. Belle. Puissante.

Elle affiche clairement sa vocation sportive: moteur 2.0 l à injection L-Jetronic, peinture acrylique argent métallisé, motifs décoratifs du capot, spoiler à l'avant et à l'arrière, jantes en alu ATS, sièges Recaro.

Une course d'essai vous convaincra de ses qualités. Et vous fera comprendre les raisons de son succès. **SILVERJET**

Garage et Carrosserie du Collège

Distributeur officiel:

Maurice Bonny S.A.
 Service de vente: Roger GYGAX
La Chaux-de-Fonds

11910



À LOUER OU À VENDRE OCTOBRE 81

La Station-service-Shell du Relais à Boinod (route de la Vue des Alpes) à côté du Relais du Cheval Blanc, est à remettre.

Station double avec magasin-kiosque, atelier mécanique, logement.

Veillez nous contacter par écrit:

Shell (Switzerland)
 Route de Vernier 132
 1211 Genève

82-45510

ASSOCIATION STENOGRAPHIQUE AIMÉ PARIS

42e Concours romand de sténodactylographie

Samedi 16 mai - La Chaux-de-Fonds

Les employés(es) du secteur commercial intéressés par les concours (possibilité d'obtenir un diplôme) peuvent encore s'annoncer le samedi 16 mai au stand d'accueil, école supérieure de commerce, rue du 1er Août 33, à 8 h

Renseignements auprès de Mme J. Meyer, présidente du comité d'organisation, tél. 039/26 53 68

12234

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de Bracelets Cuir
engage

personnel féminin

pour l'atelier et le domicile.
 (concerne uniquement les personnes habitant La Chaux-de-Fonds)

Ecrire sous chiffre RN 12263 au bureau de L'Impartial.

Soldanelle S.A.
 CADRANS SOIGNÉS
FABRIQUE DE CADRANS
 5, RUE DU PRÉSIDENT-WILSON
 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

UN ZAPONNEUR qualifié

Téléphoner pour rendez-vous au 039/23 55 05.

12265

NOIRAIGUE Salle de Spectacles

Samedi 16 mai 1981 à 20 h. 15

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par le FC NOIRAIGUE-VÉTÉRANS

Comme habituellement, superbes quines, dont une pendule neuchâteloise.

Il sera joué pour Fr. 6 000.- de marchandises.

Dès 19 h. 30, vente des abonnements à Fr. 20.- pour 60 passes.

Tout acheteur de deux abonnements aura droit à un abonnement gratuit.

12168

Amicale des contemporains

1945

assemblée générale

Judi 14 mai 1981, à 20 h. 15

Café de la Paix

Rue de la Paix 74

Invitation cordiale à tous les «45»

Collation offerte

12090

A LOUER rue du Parc, bel appartement de

3 CHAMBRES

Remis à neuf. Cuisine agencée. Chauffage central général et service d'eau chaude.

Pour fin juin 1981

Etude Wavre, notaires, Neuchâtel, tél. (038) 24 58 24

87-628

A vendre pour raison de santé

KIOSQUE-TABACS JOURNAUX-SPORT-TOTO

Bon rendement.

Progrès 130, La Chaux-de-Fonds

11843

A LOUER

pour fin mai 1981

appartement

2 pièces, confort, vue. Coditel. Fr. 250.-, charges comprises.

Un mois gratuit, rideaux et lampes inclus.

Tél. 039/26 83 55.

12221

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

Elles sont arrivées les nouvelles

mini METRO



Venez faire un essai sans engagement

GARAGE BERING & CO

Fritz-Courvoisier 34
 Tél. 039/22 24 80
 La Chaux-de-Fonds

11233

Le magasin

PINGOUIN

(Fil à tricoter, ouvrages de dames, collants, chaussettes) de La Chaux-de-Fonds est

À REMETTRE

Prendre contact avec Interfil, 12, route de Meyrin, 1202 Meyrin, tél. (022) 33 76 26

18-1557

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toutes annonces commerciales ou ayant une certaine importance

Demandes à acheter

VIEILLES HORLOGES, montres de poche, pendules, layettes, fournitures, machines à arrondir, tours potences, etc. Tél. (032) 97 66 47 après 18 h.

9414

A vendre

UNE SALLE À MANGER, complète Fr. 600.-. Un bureau d'enfant Fr. 80.-. Tél. 039/23 36 34.

12264

VIEILLES POUTRES, 1 évier et 1 foyer en pierre. Tél. (039) 31 51 91

12164

VÉLO fillette, 10 ans, parfait état. Fr. 100.- Tél. (039) 23 42 23

12258

1 CONGÉLATEUR Bauknecht armoire 260 l. Fr. 520.-; 4 pneus Bridgestone 500-10 80% bon, Fr. 120.-; 1 porte-bagages pour voiture Fr. 50.-; treillis plastifié environ 50 m. H130 Fr. 220.-; 1 petite scie à ruban 3 volants s/moteur Fr. 160.-. Le tout en bon état, et prix à discuter. Tél. (038) 53 41 04 dès 17 h. 30

12165

BATTERIE DE CUISINE AMC, neuve. Tél. (039) 51 10 33 heures repas.

12138

TÉLÉVISEUR COULEUR Médiateur; frigo Siemens petit modèle; 2 lits, matelas crin, état neuf. Petite table, fauteuils. Tél. (039) 26 83 55

12222

LE LOCLE

A vendre

LAVE-VAISSELLE en parfait état Kenwood Fr. 100.-. Chambre Junior; 1 table de nuit, 1 secrétaire, 1 penderie moderne Fr. 120.-. Tél. (039) 31 36 31

91-60227

DÉPANNAGES RAPIDES DE MACHINES À LAVER

(linge et vaisselle)

tous genres et toutes marques

Téléphone (039) 23 65 80 à toute heure

11964

FABRIQUE D'ÉTUIS GAINERIE - MAROQUINERIE

ANTHOINE FRÈRES

Doubs 15 - La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 22 38 40

GAINAGE DE TIROIRS BUFFET DE SERVICE - MALLETTES DE COLLECTIONS - ÉCRINS

15266

CYCLES CYCLOMOTEURS

Marcel SAAS

Charrière 50

1 Agence officielle ALLEGRO-GITANE

Ventes-Réparations - Débit d'essence
 Téléphone (039) 23 33 17

11438

BAR LEO cherche

SOMMELIÈRE

Congé le dimanche. Se présenter au bar, rue de la Serre 2, La Chaux-de-Fonds.

12170

A vendre voiture

RENAULT 6

1974, verte, bon état. Fr. 1200.-

Tél. (039) 23 07 80 heures des repas.

11838

A vendre voiture

MINI 1000

blanche, 1975, 76 000 km., Fr. 1000.-

Tél. (039) 22 48 04 de 13 à 16 h. ou de 19 à 20 h.

12241

Dame cherche

changement de situation

Certificat de dactylo. Bilingue français et allemand. Italien et anglais parlés. Faire offres sous chiffre DS 12036 au bureau de L'Impartial.

1er COIFFEUR

POUR DAMES ET MESSIEURS

cherche place stable. 10 ans d'expérience.

Ecrire sous chiffre DS 12232 au bureau de L'Impartial.

HOMME

cherche TRAVAIL. Permis de conduire A. Ecrire sous chiffre DS 12135 au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à L'Impartial



A VENDRE

pour date à convenir

belle villa

bien située, comprenant 2 appartements de 6 et 4 chambres. Confort. Salle de jeux. Terrasse et jardin. Garages.

Nécessaire pour traiter: environ Fr. 200.000.-.

28-12189

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A louer Croix-Fédérale 46 pour fin juin 1981

appartement de 3 1/2 pièces

11e étage, tout confort, cuisine agencée, grand balcon. Fr. 559.- charges comprises.

Tél. (039) 23 41 66

12266

A vendre pour bricoleur

LADA 1500

Moteur en bon état. Fr. 500.-.

Ainsi que

PEUGEOT 504

automatique, vert métallisé, intérieur cuir, toit ouvrant, mise en circulation 9/77, 63 000 km, 1re main, expertisée, très belle.

Téléphone (039) 23 26 23 aux heures des repas.

TAXIS BLEUS

P. Murry

Service jour et nuit

26 91 91

Ville et extérieur

Lunetterie centrale

Lunetterie centrale

Lunetterie centrale

Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
 Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

28-12009

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Le Tour cycliste d'Italie débute ce jour par le prologue Saronni retrouvera Prim mais aussi Moser

Le soixante-quatrième Tour d'Italie dont le prologue aura lieu mercredi à Trieste, devrait se résumer à une lutte entre Italiens. L'histoire du Giro «open» a fait long feu. Au départ de Trieste (l'arrivée aura lieu le 7 juin à Vérone à l'issue de la 22e étape), il n'y aura ainsi aucune équipe soviétique, polonaise ou colombienne et les organisateurs qui cherchaient à maintenir le lustre de l'an passé où Bernard Hinault triompha, en sont pour leurs frais en guise de grandes nouveautés.

UN GRAND FAVORI

En raison des nombreuses arrivées prévisibles au sprint, l'Italien Giuseppe Saronni sera le grand favori. Le vainqueur de l'édition 1979 pourra bénéficier cette année de nombreuses bonifications attribuées à l'arrivée de chaque étape.

Et comme de surcroît le «Giro 81» ne présente pas de difficultés majeures comparables à celle du Stelvio l'an passé, où en compagnie de son compatriote Jean-René Bernaudeau, le Français Bernard Hinault se mit en vedette, Saronni trouvera un parcours qui lui convient parfaitement.

Son principal adversaire, tout au long des 3873 kilomètres du parcours devrait être Francesco Moser. Le Trentin joue probablement là sa dernière carte pour remporter une épreuve qu'il n'a jamais pu inscrire à son palmarès, en dépit bien souvent d'un tracé que les organisateurs étudiaient spécialement pour lui.

On ne savait cependant à la veille du départ, si Moser s'emploierait uniquement en vue de la victoire, ou s'attacherait seulement à la perte de Saronni comme il l'a déjà fait plusieurs fois cette saison. L'antagonisme entre les deux hommes qui affectionnent tous deux ce genre de parcours, aussi à l'aise l'un que l'autre dans le contre la montre, pourrait de ce fait bénéficier à un troisième larron.



Le Suédois Prim sera aussi au départ. (Impar-Neury)

PRIM ET LES AUTRES

Dans ce rôle, Gianbattista Baronchelli a une carte importante à jouer. D'autant qu'il fait partie d'une formation, la «Bianchi» qui possède de sérieux atouts avec le Suédois Tommy Prim, vainqueur du récent Tour de Romandie, de Silvano Contini et du Suisse Bruno Wolfer, en net regain de forme. Dans la partie finale du parcours, si rien n'est encore joué, il est en outre très possible de voir apparaître Giovanni Battaglin qui reste sur son succès de la Vuelta.

Outre Tommy Prim, les étrangers les plus dangereux pour le quatuor italien seront les Allemands de l'Ouest Dietrich Thurau, l'Espagnol Fernando Ruperez et les Suisses Stefan Mutter, Godi Schmutz et Josef Fuchs.

L'an passé, Fuchs était encore au service de Saronni, ce qui ne l'avait pas empêché de terminer l'épreuve au huitième

18 coureurs au départ de Bordeaux-Paris

Les organisateurs de Bordeaux-Paris n'ont pas eu à procéder à une sélection pour désigner les coureurs admis au départ de Bordeaux-Paris dans la nuit de vendredi à samedi.

En effet, après les forfaits de l'équipe Mercier et la non confirmation de leur engagement de plusieurs pros qui avaient manifesté l'intention de s'aligner au départ du derby de la route, se sont seulement 18 candidatures qui ont été recensées:

Van Springle et Van der Helst (Safir), Bertin et Le Guilloux (Renault), Duclos-Lassalle et Linard (Peugeot), De Geest et Delcroix (Capri Sonne), Arnaud et Chassang (Puch), Michaud et Tinazzi (Sem), Durant, Michel, Vallet et Van den Haute (La Redoute), ainsi que les amateurs Le Dain et Bodier.

Les Vaudois face à Zurich en finale de la Coupe de Suisse Grasshoppers, battu chez lui, par Lausanne 1-3

Stade du Hardturm, 8500 spectateurs. — ARBITRE: M. Doerflinger (Bâle). — BUTS: 40' Zanetti, 1-0; 61' Bamert, 1-1; 86' Ley-Ravello, 1-2; 88' Mauron, 1-3. — GRASSHOPPERS: Berbig; In-Albon, Heinz Hermann, Egli, Herbet Hermann; Wehrli, Ladener (60' Meyer), Schaellibaum; Zanetti, Sulser, Pfister. — LAUSANNE: Burgener; Chapuisat, Raczynski, Bamert, Ryf; Ley-Ravello, Parietti, Castella (46' Diserens); Kok, Mauron, Tachet. — Avertissements à Herbet Hermann (20') et Egli (35')

BEL EXPLOIT

Le Lausanne-Sports a réussi l'exploit de se qualifier pour la finale de la Coupe de Suisse en battant les Grasshoppers par 3-1 (mi-temps 1-0) en demi-finale à rejouer, au stade du Hardturm. En finale, le lundi de Pentecôte, les Lausannois affronteront le FC Zurich qui, il y a une semaine, avait éliminé le FC Sion.

Les Vaudois doivent partiellement cette qualification à l'audace de Charly Hertig, leur entraîneur, qui n'a pas craint d'évoluer en seconde mi-temps avec quatre attaquants (pour ce faire il a fait entrer Diserens à la place de Castella). Ce changement a permis au Lausanne-Sports de prendre l'initiative des opérations et de renverser la situation. Il se trouvait mené par 1-0 depuis la 40e

minute. Sur le plan individuel, c'est pourtant en défense que les Vaudois eurent leurs meilleurs éléments avec Chapuisat, Bamert, que l'excellent travail effectué en défense n'a pas empêché d'obtenir le but égalisateur, et Ryf.

VAINE DOMINATION ZURICHOISE

Dans leur style habituel (rugosité dans les contacts, marquage extrêmement serré), les Grasshoppers ont assez largement dominé la situation en première mi-temps. C'est d'ailleurs en toute logique qu'ils ouvrirent le score, à la 40e minute, par Zanetti, sur un centre parfait de Sulser. Peu auparavant, Burgener avait été sauvé par la base de l'un de ses montants sur un essai de ce même Sulser. En deuxième mi-temps, une cer-

Jeudi: 13e étape Empoli-Montecatini, contre la montre individuel 35 km.

Vendredi: 14e étape Montecatini-Salsomaggiore 224 km.

Samedi: 15e étape Salsomaggiore-Pavia 198 km.

Dimanche: 16e étape Milan-Mantova 173 km.

Lundi 1er juin: 17e étape Mantova-Borno 215 km.

Mardi: 18e étape Borno-Dimaro Val di Sole 127 km.

Mercredi: repos.

Jeudi: 19e étape Dimaro Val di Sole-S. Vigilio di Marebbe 208 km.

Vendredi: 20e étape S. Vigilio di Marebbe-Tre Cime di Lavaredo 100 km.

Samedi: 22e étape Soave-Verone, contre la montre individuel, 42 km. Total: 3873 km.



Scène journalière pour Saronni. (Impar-Neury)

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football Incertitude, à une journée de la fin, en Ile ligue

Tandis que Saint-Imier paraissait être assuré du titre de champion de groupe de deuxième ligue, il s'est laissé surprendre par Bôle en terre jurassienne! Le championnat est ainsi relancé à une journée de sa conclusion. En effet, Le Locle qui a écrasé Les Geneveys-sur-Coffrane (8-0) n'est qu'à un point du leader, mais Bôle a encore une chance de se hisser au commandement en cas d'échec des deux formations de tête. Rien n'est encore dit pour le titre.

Au bas du tableau, Etoile en battant Hauterive, sur les bords du lac (!) a prouvé que son classement était immérité... mais un peu trop tardivement. Cette victoire permet néanmoins aux Stelliens de passer devant Floria au classement car la seconde formation chaux-de-fonnière de cette catégorie a été battue - sur son terrain - par Saint-Blaise, une équipe qui n'avait plus rien à perdre, ni à gagner durant ce week-end.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Saint-Imier	21	13	6	2	42-20	32
2. Le Locle	21	14	3	4	56-26	31
3. Bôle	21	12	6	3	36-20	30
4. Les Gen.-s/C.	21	9	7	5	40-36	25
5. Cortaillod	21	10	4	7	32-22	24
6. Serrières	21	8	6	7	38-34	22
7. Saint-Blaise	21	8	3	10	31-32	19
8. Hauterive	21	6	5	10	22-23	17
9. Marin	21	4	7	10	23-44	15
10. La Béroche	21	4	6	11	19-37	14
11. Etoile	21	3	6	12	29-46	12
12. Floria	21	2	7	12	26-54	11

TROISIÈME LIGUE

Colombier favori DANS LE GROUPE I

Bien qu'il reste encore trois matchs à jouer, Colombier a pris une sérieuse option sur le titre, à la suite de sa victoire devant Le Locle II. En effet, son plus dangereux rival, Ticino, a été tenu en échec (2-2) par Fleurier dans la Mère-Commune. C'est peut-être au cours de ce week-end que le titre s'est joué. Au bas du tableau, excellente affaire pour La Sagne Ib qui a pris le meilleur sur Châtellard, ce club occupant désormais la dernière place. Classement:

1. Colombier	19	14	3	2	73-21	31
2. Ticino	19	12	5	2	69-26	29
3. Le Locle II	18	10	5	3	47-22	25
4. Fleurier	19	10	4	5	43-27	24
5. Travers	18	9	3	6	36-35	21
6. Couvet	19	7	4	8	41-40	18
7. Corcelles	19	5	6	8	28-57	16
8. Boudry II	19	6	3	10	35-39	15

9. Auvornier	19	6	3	10	37-56	15
10. L'Areuse	19	5	3	11	33-58	13
11. La Sagne Ib	19	3	4	12	20-53	10
12. Châtellard	19	3	3	13	29-57	9

Faux pas du Parc DANS LE GROUPE II

Les Parciens faisaient figure de champion dans ce groupe, mais ils ont été tenus en échec au Landeron (3-3) et de ce fait ils sont à la portée de La Chaux-de-Fonds II qui, à la suite de sa victoire à Cressier, n'est plus qu'à un point du leader. Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Le Parc	18	12	3	3	45-24	27
2. Chx-de-Fds II	18	10	6	2	41-33	26
3. Deportivo	19	11	3	5	40-21	25
4. Fontainemel.	18	8	7	3	39-19	23
5. NE Xamax II	18	8	4	6	27-27	20
6. Helvétia	19	8	2	9	26-36	18
7. Sonvilier	18	7	3	8	38-38	17
8. Audax	18	6	4	8	22-22	16
9. Le Landeron	19	5	6	8	30-45	16
10. La Sagne Ia	19	6	2	11	27-31	14
11. Marin II	19	4	4	11	17-32	12
12. Cressier	19	1	6	12	19-53	8

A. W.



Une phase du match de deuxième ligue, Saint-Imier - Bôle. (Photo Schneider)

La situation en deuxième ligue jurassienne Delémont II est toujours en sursis

Schüpfen n'ayant pu que partager les points avec Boujean 34, se trouve relégué en compagnie de Port. Luttant avec l'énergie du désespoir, les réservistes delémontains sont parvenus à battre Moutier évitant ainsi la relégation automatique. Toutefois, les malheurs des Delémontains ne sont pas terminés. Leur sort est désormais en partie entre leurs mains, mais aussi entre celles d'autres clubs. Leur avenir dépend en effet du nombre d'équipes de l'Association cantonale bernoise qui seront reléguées de première en deuxième ligue et de celles qui seront promues. Suivant ces résultats, une cinquième équipe de deuxième ligue pourrait être reléguée. C'est pourquoi un match de barrage opposera les antépénultièmes des deux groupes, dont Delémont II. Comme l'issue finale de cette longue compétition ne sera pas connue avant la fin juin, cette rencontre de barrage aura déjà lieu dimanche, à Bienne.

CLASSEMENT FINAL

	J	G	N	P	Pt
1. Longeau	22	15	2	5	32
2. Gruntern	22	9	9	4	27
3. La Rondinella	22	12	3	7	27
4. Moutier	22	10	6	6	26
5. Porrentruy	22	12	1	9	25
6. Courtemaiche	22	9	5	8	23
7. Aarberg	22	8	6	8	22
8. Boujean 34	22	7	7	8	21
9. Lyss	22	9	3	10	21
10. Delémont II	22	6	6	10	18
11. Schüpfen	22	4	9	9	17
12. Port	22	0	5	17	5

Troisième ligue

GRUPE 6: DIX POINTS D'AVANCE POUR LA NEUVEVILLE

La Neuveville a terminé son brillant championnat par un succès sur Madretsch, son dauphin, qu'il précède désormais de dix points. Avec un goal-average de 60 à 20, La Neuveville figure parmi les favoris de la poule de promotion en deuxième ligue. Classement:

	J	G	N	P	Pt
1. La Neuveville	20	15	4	1	34
2. Madretsch	19	11	2	6	24

3. Tramelan	19	11	1	7	23
4. Nidau	19	11	1	7	23
5. Aurore II	19	7	5	7	19
6. Lamboing	19	5	7	7	17
7. Boujean 34	19	6	4	9	16
8. USBB	19	5	6	8	16
9. Aegerten	19	6	3	10	15
10. Corgémont	19	5	5	9	15
11. Sonceboz	19	2	4	13	8

GRUPE 7: RELÉGATION DE MOUTIER II

Tout est joué dans ce groupe également avec la relégation de Moutier battu par Le Noirmont. En effet, durant le même temps, Mervelier s'est mis à l'abri en écrasant Les Breuleux par 5 à 0. Classement:

	J	G	N	P	Pt
1. Bassecourt	19	16	3	0	35
2. Bévillard	19	12	6	1	30
3. Courfaivre	19	8	5	6	21
4. Glovelier	19	8	3	8	19
5. Courtételle	19	4	10	5	18
6. Le Noirmont	20	5	7	8	17
7. Saignelégier	19	5	6	8	16
8. Corban	19	5	6	8	16
9. Les Breuleux	19	6	3	10	15
10. Mervelier	19	5	4	10	14
11. Moutier	19	3	3	13	9

GRUPE 8: ÉCHEC AU CHAMPION

Cornol n'a pu que partager l'enjeu avec son voisin de Courgenay. Pour le FC Courtedoux c'est bien terminé. Ses joueurs n'ont pas su résister aux assauts de la meilleure équipe de ce deuxième tour, l'étonnante formation de Rebeuvelier. Classement:

	J	G	N	P	Pt
1. Cornol	19	12	5	2	29
2. Courrendlin	19	10	5	4	25
3. Grandfontaine	19	8	6	5	22
4. Rebeuvelier	19	9	3	7	21
5. Bonfol	19	8	4	7	20
6. Alle	19	5	8	6	18
7. Boncourt	19	7	3	9	17
8. Fontenais	19	6	4	9	16
9. Courgenay	19	5	6	8	16
10. Fahy	20	7	2	11	16
11. Courtedoux	19	2	6	11	10

Tout ce sur quoi vous pourrez me questionner en essayant chez moi la Lancia Delta.

Questionnez-moi sur le célèbre styliste turinois Giugiaro qui a conçu la voiture de l'année 1980: comment, partant de la forme trapézoïdale, il élabore l'aérodynamisme, la fonctionnalité et l'habitabilité. Comment il établit l'unité optique entre la basse ligne de ceinture et les pare-chocs. Comment il met en valeur le thème du trapèze dans les surfaces vitrées de grandes dimensions et comment, en dépit de l'élégance de ses lignes, il conserve à la Lancia Delta son caractère sportif. Mais questionnez-moi aussi sur le rapport idéal entre les cotes extérieures et l'habitacle.

Puis, questionnez-moi encore: sur les matériaux de prix sélectionnés pour être utilisés sur la Delta. Sur l'aluminium anodisé des entourages de vitres, sur le matériau de base limitant la corrosion et la coûteuse peinture à plusieurs couches, le zincrométal de certaines parties du châssis et l'épaisse couche de PVC protégeant tant le fond que les pare-boue. Questionnez-moi sur le temps qu'un homme passe en moyenne dans sa voiture. Puis sur la façon dont la Delta est construite sur mesure autour des passagers et du conducteur. Sur l'infrastructure des sièges, leur précieux revêtement de velours dont la fixation sans coutures fait d'élégants plissés, le nouveau procédé breveté de revêtement du pavillon et, en tous cas, la finition plus que soignée des détails. Cela dit, questionnez-moi aussi sur le hayon arrière descendant jusqu'au pare-chocs et s'ouvrant sur le vaste coffre qui se laisse encore agrandir grâce aux sièges arrière rabattables séparément. Questionnez-moi sur la moquette de sol, ou simplement sur le silence de roulement, l'isolation acoustique et la climatisation.

Ensuite, si vous désirez passer au tableau de bord: alors questionnez-moi d'abord sur la technique du «slush moulding» que Lancia fut et est encore la première à appliquer. Puis sur la disposition logique des instruments tachygraphiques visibles d'un seul coup d'œil. Et en particulier sur les sept boutons-poussoir vérifiant les principales fonctions. Et n'oubliez pas de me questionner sur les 12 fonctions de la montre digitale, les rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, les diffuseurs d'air orientables sur les panneaux de portes pour dégivrer ou désembuer les vitres latérales. Sur les vitres athermiques, la lunette arrière chauffante avec essuie-glace, les spots de lecture, les poignées escamotables, le volant réglable en hauteur, les ouïes d'évacuation d'air, le système de chauffage, l'écran d'air chaud... Ah là là, ça n'en finit pas.

Mais venons-en à la technique: Questionnez-moi sur le moteur transversal à 4 cylindres en ligne entraînant les roues avant, l'allumage transistorisé à inducteur magnétique, les cylindrées de 1301 et 1498 cm³ avec 75 et 85 ch. Puis sur les 5 paliers de vilebrequin, la culasse en alliage léger ou les avantages du double-carburateur ou sur la conception de la boîte à 5 vitesses. Sur le couple élevé du moteur, son élasticité, son tempérament et sa sobriété. Autant de questions à poser comme aussi sur les roues à suspension indépendante, le long empattement et la large voie. Posez donc la question relative à la tenue de route et à la maniabilité. Renseignez-vous très précisément sur le système de freinage diagonal à double circuit et la cellule de sécurité de l'habitacle. Et enfin, interrogez-moi, votre concessionnaire Lancia, si la Lancia Delta existe vraiment à partir de 15'290 francs.

LANCIA DELTA



Mercredi		• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Tranches horaires	 romande			TF1 à 18 h. 10 L'auto la moins chère Quand la ménagère fait ses courses, un tour d'horizon à l'étalage des commerçants est parfois bien utile pour déceler la qualité et le prix les plus avantageux. Les articles les plus chers ne sont pas forcément les meilleurs. Suivant l'usage qu'on veut en faire: un grand cru n'est pas supérieur à un bon vin moyen pour faire une sauce. Il en est de même pour le choix d'une voiture. Prix, utilité, fréquence d'emploi, distance à parcourir, autant de paramètres qui doivent guider un achat. Automag fait ce soir le point sur les voitures les moins chères.
12-14 h	 FR3 à 20 h. 30: Les Centurions	12.05 Réponse à tout: jeu 12.25 Une minute pour les femmes 12.30 Midi première: variétés 13.00 TF1 actualités 13.35 Portes ouvertes La Fée, la Pluie et le Beau Temps: dessin animé fait par un groupe d'enfants handicapés mentaux 13.55 Les visiteurs du mercredi	12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard 12.29 Les Amours des Années folles: Feuilleton: Molinoff Indre-et-Loire 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: critiques et réponses	
14-16 h	15.05 Point de mire: Programmes radio 15.15 Vision 2: reprises. La science pour tous: Trésors grecs	14.00 Spécial 6-10 ans 14.10 Heidi: dessin animé 14.45 Le Petit Vic 15.10 Spécial 10-15 ans	14.00 Les mercredis d'Aujourd'hui Madame 15.15 Série: Super Jaimie	
16-19 h	16.05 Signe particulier: Handicapé Portrait d'un centre pour enfants IMC à La Chaux-de-Fonds 17.05 Série: Matt et Jenny 17.30 Téléjournal 17.35 Au Pays du Ratamiaou: Jardin d'enfants 17.50 Objectif: Magazine pour les jeunes Robert Hainard raconte et dessine. Aujourd'hui: Les oiseaux. Super-8 18.25 Stop 18.30 Pierre Bellemare raconte: Suspens 18.50 Un jour, une heure: Informations	16.25 Les infos 16.40 La superparade des dessins animés 17.25 Studio 3 avec: Patrick Juvet - Toto - Iron Maiden - Match Box - Kate Bush - Alex et Les Lézards - Caravane 18.00 Auto Mag Magazine de l'automobiliste 18.25 1, Rue Sésame 18.45 Jeu: Avis de recherche	16.10 Récré A2: enfants Emilie - 16.35 Boule et Bill - 17.20 Les blancs jouent et... gagnent 18.10 English spoken: cours d'anglais 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres	 18.30 FR3 Jeunesse Coup double 18.55 Tribune libre
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.10 Football Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Dynamo Tbilissi - Carl-Zeiss Iena 22.10 Regards: Droit, morale, justice? Présence protestante avec Raymond Foex, procureur général de Genève et Gilles Petitpierre, professeur de droit. (2e diffusion) 22.40 Téléjournal	19.20 Actualités régionales 19.45 Jeu: Les paris de TF1 19.53 Tirage de la Loterie nationale 20.00 Actualités 20.30 Tirage du loto Avec Annie Cordy 20.35 Série: Julien Fontanes, Magistrat 6. Un si Joli Petit Nuage 22.05 La rage de lire Thème: A quoi servent les géographes? - Avec: Yves Lacoste pour la «Revue Hérodote» et pour l'«Atlas du Tiers Monde» 23.15 TF1 actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Journal 20.10 Football Finale de la Coupe des coupes: Carl Zeiss Iena - Dynamo Tbilissi 22.10 Grand stade: sports Les Lions, reportage - Les 24 Heures du Mans, reportage - Patrick Segal: «L'Homme qui marchait dans sa Tête», reportage 23.10 Journal	19.10 Soir 3: informations 19.20 Actualités régionales 19.40 Télévision régionale 19.55 L'île noire: dessin animé 20.00 Jeux de 20 heures 20.30 Les Centurions Un film de Mark Robson (1966) - Avec: Anthony Quinn - Alain Delon - Maurice Ronet - Claudia Cardinale - Georges Segal - Michèle Morgan 22.35 Soir 3: informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.40 Point de vue
19.00 Le monde des animaux
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Infirme et fée?

Sur la Chaîne suisse romande:
20.10 Football. Finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe.
Commentaire: B. Thurnheer

21.05 Joe Dassin à l'Olympia
22.05 Téléjournal
22.15 Sports

SUISSE ITALIENNE
14.55 Cyclisme
18.00 Pour les tout-petits
18.05 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal

FR3 à 20 h. 30
Les Centurions
Une interprétation exceptionnelle où se retrouvent Anthony Quinn, Alain Delon, Maurice Ronet, Claudia Cardinale, Georges Segal, Michèle Morgan, Jean Servais, donne à ce film tiré du célèbre roman de Jean Larteguy une authenticité de chaque instant.
La mise en scène a été assurée par Mark Robson à qui l'on doit notamment «Tremblement de Terre», «L'Express du Colonel Von Ryan» avec Frank Sinatra, «L'Auberge du 6e Bonheur» avec Ingrid Bergman, «Du Haut de la Terrasse» avec Paul Newman.
Si vous avez manqué le début: Le colonel Raspéguy, prestigieux vaincu de Dien-Bien-Phu, reconstitue autour de lui son groupe de compagnons d'armes lorsqu'il obtient, grâce à l'intervention de la comtesse de Clairefonds, le commandement du 10e régiment de parachutistes coloniaux qui sert en Algérie.
Raspéguy est un soldat de métier qui aime la bataille, prend des initiatives opportunes contre les ordres, s'il le faut, de ses chefs, soit pour rendre le combat plus efficace, soit pour sauver ses hommes...

18.50 Cher Oncle Bill
19.20 Agenda 80/81
19.50 Magazine régional

Sur la Chaîne suisse romande:
20.10 Football: Finale de la Coupe des Coupes: Dynamo Tbilissi - Carl Zeiss Iena. Commentaire italien

20.15 Téléjournal
20.40 La mia Legge
22.00 Musicalement
22.50 Téléjournal
23.00 Mercredi-sports

ALLEMAGNE 1
16.10 Téléjournal
16.15 Des vacances dans un monde sain
17.00 Pour les enfants
17.30 Les animaux sauvages
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.10 Football
22.00 Images de la science
22.30 Le fait du jour

ALLEMAGNE 2
16.15 Trickbonbons
16.30 Pour les enfants
17.00 Téléjournal
17.10 La boussole
17.40 Plaque tournante
18.20 ...und die Tuba bläst der Huber
19.00 Téléjournal
19.30 Le Voyage de Gulliver
20.15 Bilan
21.00 Téléjournal
21.20 Vegas
22.05 Se comprendre et vivre ensemble
22.10 Les croix celtiques
22.40 Cautio criminalis oder Der Hexenanwalt
0.15 Téléjournal



TV romande à 17 h. 50: Robert Hainard

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
12.05 Salut les cousins. 12.20 Un cheveu sur la soupe. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Au jour le jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 La société Apollon ou comment parler des arts. 22.55 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître.

14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les beaux orengistements de l'Orchestre de la Suisse romande. 21.30 Dimitri Chostakovitch. 22.00 Le temps de créer: poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

JEUDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon lan-

gage. 6.50 Sports. 6.58 Minute océanique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'allemand. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute océanique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréobalade.

POINT DE VUE
2e soirée dominicale et électorale

La démocratie suisse ne connaît que rarement l'alternance des pouvoirs législatifs et exécutifs, mais son partage entre les principaux partis (formule dite magique du Conseil fédéral). La plupart des démocraties pratiquent cette alternance, entre deux partis ou grandes coalitions, avec divers appoints mobiles: Etats-Unis, Angleterre, Allemagne, pays nordiques. L'Italie reste gouvernée au centre, avec plus de droite que de gauche selon les périodes - les communistes restent exclus du gouvernement. La France est restée bloquée durant vingt-trois ans dans les mêmes mains, sans alternance. En élisant assez nettement M. Mitterrand, Français et Français ont assurément choisi l'espoir du changement, mais aussi l'alternance, élément de ce changement. Mais tout n'est pas dit. Le troisième tour, les législatives en deux fois, se déroulera en juin.

Radios et télévisions ont rendu compte de la soirée dominicale et électorale de la fin du deuxième tour de même manière que lors du premier. Ainsi proposons-nous nos remarques dans le même ordre qu'il y a quinze jours. (Voir «L'Impartial» du mercredi 29 avril.)

ESTIMATIONS
Même s'il était théoriquement interdit de publier les derniers sondages dans la semaine précédant les votations, on percevait des échos: ils donnaient souvent Mitterrand vainqueur de peu. A 20 h., les différents instituts annonçaient 51,7 pour cent à Mitterrand, contre 48,3 à Giscard, avec une participation en hausse. A peine un demi point d'erreur, c'est remarquable. Cette campagne française aura cette fois apporté de belles satisfactions aux «sondeurs» dont les travaux deviennent plus fiables.

ANALYSES
Ayant suivi la soirée sur la même chaîne qu'il y a quinze jours, Antenne deux, avec rapides infidélités sur d'autres canaux ou vers des radios, force est de confirmer que le travail de MM. Remond, Duquesne et Duhamel s'est à nouveau révélé sérieux. Une première analyse des reports de voix explique d'où vient la victoire de Mitterrand (de ceux qui sont sortis de l'abstention, des écologistes et de quelques gaullistes de gauche).

COMMENTAIRES
Evidemment, le ton était fort différend d'il y a quinze jours. Il y a un vainqueur et un vaincu. Dans chaque camp, la minorité est devenue plus modeste, MM. Marchais et Chirac presque «doux», à coup sûr nuancés, l'un voulant que les siens participent au futur gouvernement, l'autre se demandant qui va prendre la tête de la nouvelle opposition. Bien sûr, côté socialiste, c'était la joie, exprimée aussi par la grande fête de la Bastille, avec dignité, réaffirmation en force du respect de la Constitution. Bien sûr, du côté des battus, il y a des têtes qui suintaient la déception (M. Lecanuet, en particulier), des rognes à peine rentrées. L'alternance n'était pas au programme de tout le monde - de M. Chirac peut-être, mais discrètement. A noter un élément nouveau, la rapide apparition, vers 20 h. 30, de M. Rocard, le grand absent de la fin du premier tour. Un signe?

PRÉFÉRENCES FÉMININES
Il aura fallu attendre jusqu'à 21 h. 30 pour entendre une première femme politique commenter la situation, Mme Monique Pelletier, pas contente du tout, presque agressive. Mais les femmes furent très, très discrètes, même les socialistes. Ce soir-là, la gauche a presque moins pensé aux femmes que la droite.
Freddy LANDRY

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Le tripoteur.

Foire aux occasions

A vendre à des prix extrêmement bas

chambres à coucher - salons - buffets - parois - petits meubles tables et chaises - armoire 4 portes - salon en pin - salle à manger - table de salon

Livraison gratuite



Place de parc derrière le magasin avenue Léopold-Robert 73, tél. (039) 22 65 33 10476

30^e BEA EXPOSITION BERNE

7-17 MAI 1981

ARTISANAT, AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE

Place Guisan, Tram 9, ouverte de 9-18 h, vendredi de 9-20 h. Restaurants et dégustations fermeture retardée. Tél. 031 188 renseigné. Parking en suffisance.

Prix d'entrées: inchangés depuis 12 ans.

NOUVEAU! A l'exposition, vous recevrez un remboursement d'env. 20% sur le prix de votre billet à partir de Fr. 16.- en 2e classe et de Fr. 25.- en 1ère classe. Les détenteurs d'abonnements 1/2 prix retirent des billets ordinaires à 1/2 prix. Des cartes journalières de tram, valable entre la gare et l'exposition, sont en vente dans de nombreuses gares. Prix Fr. 2.-.

79-710

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

A la recherche d'un titre mondial... dans une baignoire



Certains navigateurs dépensent des fortunes pour faire construire des bateaux sophistiqués. Des amateurs du lac de Neuchâtel ont créé une embarcation qui leur donnera peut-être le titre de champion du monde, ceci avec un peu d'argent, beaucoup d'imagination et une avalanche de bonne humeur.

A la fin du mois de juin, un championnat du monde peu ordinaire se déroulera à Lutry, celui des... baignoires à voile. Eh oui! Si l'aventure vous tente, imitez les Neuchâtelois: vous prenez quatre baignoires anciennes, vous les soudez l'une à l'autre, ce qui vous donne un ba-

teau à quatre compartiments. A l'aide de tuyaux, vous placez à gauche et à droite deux baignoires identiques qui jouent le rôle de dériveurs. Ajoutez un mât pour la voile, un volant d'automobile qui fait jouer le gouvernail et... vogue la baignoire.

Le groupe se présentera à la compétition mondiale sous le nom de Fadanautes, leur embarcation ayant été baptisée officiellement Trijada.

C'est drôle, c'est amusant et, qui sait, cet étrange engin vaudra peut-être à Neuchâtel de faire parler de lui dans le monde entier! (Photo Impar-RWS)

L'annonce, reflet vivant du marché

GALERIE DE L'ATELIER

dir. Jimmy Locca
64, avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds

VENTE AUX ENCHÈRES

dans les locaux de la Galerie

Jeudi 14 mai à partir de 9 heures du matin

Objets de collection - Horlogerie

Livres - Gravures modernes et anciennes

Tableaux

Art africain - Tapis d'Orient

Réservation par téléphone 039 23 07 07
Listes gratuites sur demande

Toutes les pièces mises aux enchères peuvent être examinées à partir du samedi 9 mai dans les locaux de la galerie.
Echutes réservées.
Le greffier du Tribunal, J.-Cl. Hess 91-316

Restaurant JUMBO
Asperges fraîches sauce mayonnaise ou hollandaise
Fr. 8.50
Asperges fraîches Jambon cru
Fr. 12.-
Party-Steak au poivre vert Garniture du jour
Fr. 7.-
28-022200

novoptic
J. Held
Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51 (sous les arcades)
Tél. (039) 23 39 55
vangros
Tentes pour bus de camping
Auvents et pare-soleil à des prix avantageux. Demandez nos prospectus.
2525 Le Landeron
Route de Neuchâtel
Tél. 038 51 42 71
54-385.388

VOYAGES
VOYAGES DE PENTECÔTE
charmants circuits: 2 et 3 jours
MAINAU - CHUTES RHIN 6-7 juin Fr. 215.-
CHARTREUSE - VERCORS 6-7 juin Fr. 220.-
MARSEILLE - TOULON 6-8 juin Fr. 345.-
TOUR DU LUXEMBOURG 6-8 juin Fr. 365.-
STRESA - BORROMÉES 6-8 juin Fr. 210.-
WITTWER
Après de toutes les agences de voyages
Votre journal: L'IMPARTIAL

CENTRE DE RENCONTRE
Serre 12 - Tél. (039) 22 47 16
2300 La Chaux-de-Fonds
JEAN-RENÉ DUCROZET
chantera ses propres chansons écrites pour des enfants de 5 à 12 ans
mercredi 13 mai à 15 h., au Centre de rencontre
Entrée: Fr. 5.-.
12028

Auto-Transports Erguel SA
Saint-Imier
Agence de voyages
Courses en car pour noces, sociétés, écoles
Renseignements: tél. 039 41 22 44
Dimanche 17 mai 1 jour
RANDONNÉE EN OBERLAND
diner libre
Prix: Fr. 36.-/AVS Fr. 33.-
93-222

Auto-Transports Erguel SA
Saint-Imier
Agence de voyages
Courses en car pour noces, sociétés, écoles
Renseignements: tél. 039 41 22 44
ASCENSION
28 mai - 2 juin 1981
RIVIERA DU LEVANT
ÎLE D'ELBE - FLORENCE
Prix: Fr. 750.- par personne
PENTECÔTE
6 - 8 juin 1981
CÔTE D'OR - BOURGOGNE
Prix: Fr. 320.- par personne
93-222

Beauté nordique solitaire
MARTI... l'art de bien voyager.
Islande-Groenland
Il n'est guère d'endroit où la nature soit encore aussi intacte qu'au Groenland, la plus grande île du monde, ou qu'elle soit aussi pittoresque, aussi impressionnante qu'en Islande, avec ses geysers, ses cratères, ses glaciers et ses rivières limpides.
C'est un voyage que vous n'oublierez jamais! Pour que votre périple soit vraiment un événement, il comprend toutes les prestations Marti.
Envois: 5-18 juillet,
14 jours Fr. 4860.-.
A votre agence de voyages ou:
MARTI
2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. 039/23 27 03
06-1970

VOYAGES EN CAR
WITTWER
Saint-Honoré 2, Neuchâtel, tél. 038 25 82 82
et toutes les agences de voyages
91-30789

Journée d'information pour les préposés du BPA

A Neuchâtel a eu lieu récemment une journée d'information destinée aux préposés du BPA à la sécurité des cantons de Neuchâtel et de Fribourg, en vue de leur formation complémentaire. Le directeur du BPA, M. Robert Walthert, a brossé un tableau encourageant de la situation. En effet, malgré une augmentation de l'effectif des véhicules de 59 pour cent, le nombre des personnes tuées dans la circulation routière a été inférieur de 27 pour cent à celui de 1970. C'est là, certainement, une conséquence de toutes les mesures prises par les autorités, associations et préposés BPA à la sécurité, sur les plans technique, juridique et psychologique. Néanmoins, tous les efforts imaginables seront faits pour abaisser le nombre des victimes tuées dans la circulation routière de 1240, en 1980, à moins de 1000 ces prochaines années. Cela permettrait de se rapprocher de la situation favorable qui règne à cet égard dans les pays nordiques.

Dans le canton de Neuchâtel, 31 préposés à la sécurité œuvrent actuellement en qualité d'hommes de confiance en matière de prévention des accidents. Ils enregistrent et communiquent les endroits dangereux dans le réseau routier, contri-

buent, à leur lieu de domicile et dans son voisinage, à la réalisation de campagnes s'étendant à toute la Suisse, servant d'intermédiaire pour la remise de casques de motocycliste à prix réduits, font de la propagande pour le réglage correct et régulier des fixations de ski avec les appareils-tests du BPA, en bref: ils sont en contact permanent avec la population et conseillent tous ceux qui le désirent, également dans des entretiens personnels. Pour l'ensemble de la Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein 80 pour cent de la population bénéficie, aujourd'hui déjà, des activités déployées par les préposés à la sécurité en faveur de la prévention des accidents.

A Neuchâtel, M. Robert Walthert prit congé de «ses» préposés à la sécurité. Après 21 ans d'activité fructueuse, au cours desquels il s'est fait une renommée internationale, il se retire, pour raison d'âge, le 1er juin 1981. Son successeur, M. Heinz Jung continuera à vouer toute son attention au secteur «préposés à la sécurité», cette institution s'étant révélée être un instrument efficace pour accroître la sécurité dans le vaste domaine de la prévention des accidents non professionnels. (Comm.)

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Nouvelle identité pour deux bureaux de poste de l'Entre-deux-lacs

L'existence des bureaux de poste de Marin et de Thielle date du début des postes fédérales, en 1849. Classés tout d'abord «dépôt» et portant le nom de la commune politique respective, ils furent transformés en bureau en 1890 déjà. Toutefois, lorsqu'en 1888 la commune de Marin fut réunie à celle d'Epagnier et que Thielle fusionna avec la commune de Wavre, l'appellation des deux bureaux aurait dû logiquement être adaptée à la nouvelle situation, d'autant plus que ni Epagnier ni Wavre n'ont jamais eu d'office de poste.

A l'instigation des autorités communales de Thielle-Wavre, la direction des postes de Neuchâtel souscrivit dernièrement à l'idée de redonner au bureau postal du village sa véritable identité et d'éliminer ainsi, avec un retard de près d'un siècle, une vieille anomalie. Simultanément, les autorités de Marin-Epagnier furent invitées à emboîter le pas.

Ce double changement implique naturellement la confection de nouveaux cachets qui seront utilisés pour la première fois le 1er juin prochain. L'appellation de Marin sera ainsi identique à celle de la Gare BN. A noter que l'unique cachet de Thielle échangé le 23 avril 1980 pour inclusion des chiffres-heures aura servi à peine plus d'une année.

Avec les habitants de ces deux cités, de nombreux philatélistes se réjouiront de ces changements qui leur permettront d'enrichir leur collection en se procurant des empreintes du dernier et premier jour d'utilisation des anciens, respectivement nouveaux sceaux.

Les intéressés pourront transmettre leurs enveloppes et timbres à oblitérer

jusqu'au 29 mai prochain aux bureaux de poste concernés.

Pour les timbres et objets qui, une fois oblitérés, doivent être renvoyés à l'expéditeur, il est recommandé de joindre une enveloppe affranchie et adressée. (comm.)

Val-de-Travers

Kermesse scout aux Verrières

Beaucoup d'animation à la salle des spectacles, où les émules de Baden Powell organisaient leur traditionnelle vente, qui leur permet d'alimenter la caisse du groupe trois étoiles.

Les nombreux acheteurs ont pu repartir les bras pleins d'objets artisanaux confectionnés par la troupe verrisanne. Au programme il y avait encore des jeux avec pronostics, la vente de billets de tombola ainsi qu'un grand loto. Et en cette veille de la Fête des mères chacun a pu y acquérir des plantes vertes et des terrines.

Souignons l'apport apprécié du club d'accordéonistes Ondina qui prêta son concours à la manifestation.

En soirée et en première partie les scouts sont montés sur scène.

En deuxième partie, chacun a pu se revoir ou voir ses enfants sur grand écran. En effet deux films furent projetés. L'un consacré au camp louteveteux à Kandersreg, l'autre aux éclaireurs lors du camp national dans les Préalpes fribourgeoises et bernoises.

Un grand bal termina cette longue journée. (fc)

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

**Au Tribunal de police
45 jours de prison pour ivresse au volant**

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz, formé de MM. Daniel Jeanneret, président, et Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé hier à l'Hôtel-de-Ville de Cernier.

R. H. est renvoyé pour diverses infractions à la loi sur la circulation routière et ivresse au volant. Le 25 décembre dernier, le prévenu, effectuant une manœuvre au volant de son automobile sur la place de parc d'un hôtel de Dombresson, a heurté une voiture en stationnement. Sans se soucier des dégâts, R. H. a quitté les lieux pour rejoindre son domicile. C'est là que les gendarmes alertés par le tenancier de l'hôtel, ont intercepté le prévenu.

Devant ses explications incohérentes, R. H. fut soumis à l'examen de l'alcoolémie au moyen de l'appareil éthylomètre, puis, au vu des résultats, deux prises de sang furent ordonnées à une heure d'intervalle. La première analyse donna un taux moyen de 2,44 pour mille, la seconde 2,61 pour mille gr./kg.

R. H. ne se souvient pas d'avoir endommagé une voiture en stationnement. De retour chez lui, il allègue avoir

consommé un demi litre de vin rouge et deux apéritifs avant l'arrivée des gendarmes. Lors d'une première audience, le tribunal a ordonné une expertise afin de déterminer si, au moment de l'accident, le prévenu était sous l'influence de l'alcool dans une mesure que la loi ne tolère pas.

Dans son rapport, l'expert conclut à un taux d'alcoolémie minimum de 1,60‰ au moment fatidique. C'est ce taux que le tribunal retient dans son jugement et, tenant compte de six condamnations antérieures, toutes liées à des abus de boissons alcoolisées, condamne R. H. à 45 jours d'emprisonnement sans sursis, 400 francs d'amende et 778fr. de frais.

La seconde affaire de la matinée a traité d'un très grave accident de la circulation qui remonte au 3 juin 1979. Ce jour-là, un adolescent de 17 ans descendait, sur une planche à roulettes, la route cantonale Les Hauts-Geneveys - Fontainemelon à une heure fort tardive puisqu'il était 00 h. 25 du matin. Pour une raison mal définie, ce jeune homme, M.

P., se trouvait à proximité du centre de la chaussée lorsqu'il fut renversé par une motocyclette de grosse cylindrée pilotée par le prévenu J.-C. A., et projeté à plusieurs mètres.

M. P., grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital souffrant de nombreuses fractures et plongé dans un coma profond dont il n'est ressorti qu'au bout de quinze jours. Près de deux ans après cet accident, il subsiste encore des séquelles; M. P. n'a pas retrouvé l'entier usage d'un de ses bras. Après deux expertises, deux audiences antérieures et une vision locale avec reconstitution, la parole était aux avocats pour leur plaidoirie. Le mandataire du plaignant a tenté de démontrer que le motocycliste roulait à une vitesse trop élevée, supérieure à 60 km./h., a mis en cause la mauvaise visibilité résultant, pour J.-C. A., du port d'un casque intégral avec visière et affirmé que la présence sur cette route, un samedi de juin à 00 h. 25, n'avait rien d'imprévisible au sens de la jurisprudence du Tribunal fédéral.

Le mandataire du prévenu est, lui, d'un tout autre avis: «On ne peut pas prévoir ce qui est imprévisible, dit-il, et le fait qu'un jeune homme, en pleine nuit, surgit sur une planche à roulettes de la droite vers le centre de la chaussée est imprévisible!»

Le président s'accorde une semaine de réflexion et rendra son jugement dans une semaine. (mo)

Comptes 1980 bénéficiaires aux Hauts-Geneveys

Convoqué en séance ordinaire, le Conseil général s'est réuni vendredi dernier, sous la présidence de Mme E. Bugnon. Manque à l'appel MM. Keller et Brand excusés.

Les comptes 1980 présentent un bénéfice net de 6000 fr. après un amortissement extraordinaire de 30.000 fr. Les points importants par rapport au budget 1980:

Forêts. - Meilleures ventes des bois, budget 25.700 fr., comptes 53.000 fr.
Impôts: - Augmentation des recettes de 547.000 fr. à 585.000 fr.

Travaux publics: - Dépenses passant de 81.000 fr. à 137.000 fr., dont 30.000 fr. d'amortissements supplémentaires.

Bilan. - Les comptes à amortir présentent un solde de 176.000 fr. auquel viendront s'ajouter les 150.000 fr. déjà votés au début de 1981.

Au nom de la Commission financière, M. Meylan président, propose d'accepter le rapport, les comptes et la gestion du Conseil communal pour l'exercice 1980, qui sont adoptés sans opposition.

Le nouveau bureau du Conseil général se présente comme suit: président, M. Stamm; vice-présidente, Mme Schlaeppli; secrétaire, Mlle Andrié; secrétaire adjointe, Mme Bugnon; questeurs, MM. Jeanneret et Simon-Vermot.

M. R.-P. Pieren est nommé à la Commission financière en remplacement de M. A. Stamm, démissionnaire.

Afin de remettre tous les égoûts du territoire communal sur un plan directeur, un crédit de 15.000 fr. est accepté sans opposition.

En date du 22 avril 1980, le Conseil général avait refusé une servitude de superficie d'environ 590 mètres carrés sur l'art. 1117 propriété de la commune, au profit de l'Association des sociétés neuchâteloises hors canton.

Après une nouvelle étude, le Conseil communal et l'Association sont tombés d'accord pour une location de 100 fr. par année avec un bail de dix ans renouvelable de cinq en cinq ans. Ce projet est accepté, non sans une certaine opposition par huit voix contre trois.

Dans les divers, M. Boand, conseiller communal, donne quelques explications au sujet du téléseuau.

Après diverses tractations, qui durent depuis deux ans, les communes de Cernier, Fontainemelon et Les Hauts-Geneveys ont mandaté la société Vidéo 2000

pour le raccordement des installations. Travaux qui débuteront en juin 1981 pour se terminer en septembre 1982.

La commune souscrira auprès de la société cinq actions de 1000 fr. La séance est levée à 21 h. 35. (pp)

Décès dans le Val-de-Ruz

Le 10 mai: Droz, née Amez-Droz, Bluette, née en 1902, épouse d'Alphonse Eugène, domiciliée à Cernier.

mémento

Val-de-Ruz
Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56; non réponse, 53 22 87.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.

Monsieur Robert Dallimonti:
Madame et Monsieur Louis Yerly-Dallimonti et leurs enfants Brigitte, Fabrice et Anne, à Morrens (VD);
Monsieur et Madame Albert Möri et famille, à Paris;
Madame Jean Möri et famille, à Berne,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame
Robert DALLIMONTI
née Marie-Hélène MÖRI**

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 76e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 mai 1981.
L'incinération aura lieu jeudi 14 mai.
Culte au crématoire à 10 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: rue du Pont 10.
IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

65225

Notre chère tante, grand-tante et cousine

Julia GRABER

s'est éteinte paisiblement le 8 mai 1981, à l'âge de 83 ans, après une courte maladie.

Nous conserverons toujours d'elle un très lumineux souvenir. Qu'elle repose en paix!

Sa famille éplorée.

L'incinération a eu lieu le 12 mai 1981, en toute intimité, à La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

65205

L'UNION ROMANDE DE GYMNASTIQUE
L'ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DE GYMNASTIQUE
LA SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ANCIENNE

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur membre honoraire

Monsieur Charles MAYER

Président d'honneur de la section
Vétéran cantonal
Vétéran fédéral

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

12386

CORCELLES
La famille de

Madame Ida FIECHTER-STETTER

très émue par l'affection et la sympathie de ceux qui l'ont entourée et qui sont venus partager sa douleur, remercie sincèrement tous les amis fidèles, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part à sa dure épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Un merci tout spécial aux médecins, aux infirmières et au personnel de l'Hôpital du Locle.

CORCELLES, LE LOCLE et FLEURIER, le 13 mai 1981.

11779

CHÉZARD

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Louis PAREL

remercie sincèrement les personnes pour la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

CHÉZARD, mai 1981.

65204

SAVAGNIER Dieu ne se prouve pas, Dieu s'éprouve.

Madame Fritz-Henri Simond, ses enfants et petits-enfants:
Madame et Monsieur Dominique et Jean Bucher et leurs enfants Julie et Gaspard,
Madame et Monsieur Henriette et Eddy Blandenier et leurs enfants Marie et Jérôme,
Madame et Monsieur Antoinette et Augustin Stocker et leur fils Marc-Antoine, à Lausanne,
Mademoiselle Fabienne Simond et Monsieur Philippe Hediger, à Lausanne;
Madame Jeanne Hirschy-Simond, à Neuchâtel, et son fils;
Monsieur et Madame François Simond, à Hauterive, et leurs enfants;
Madame Violaine Spichiger et sa fille Chloé,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Fritz-Henri SIMOND**

leur très cher époux, père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, survenu à 60 ans.

2065 SAVAGNIER, le 12 mai 1981.
Les ateliers Sylvaniens.

Mon existence ne fut pas douloureuse en définitive, car elle fut la plus propice à me mener au but qui m'était assigné.

La cérémonie aura lieu jeudi 14 mai, à 14 heures, au temple de Savagnier.
Prière de ne pas faire de visite.
Vos pensées seront pour nous comme des fleurs, forces de la nature.
Pensez à une institution pour l'enfance.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

65207

Car l'Eternel est juste, il aime la justice, les hommes droits contempleront sa face.
Psaumes 11:7.

Monsieur et Madame Jean-Paul Robert, à Saint-Blaise;
Monsieur et Madame Maurice Challandes, à Jeddah;
Madame Jean-Denis Robert et son fils, à Berne;
Monsieur et Madame Claude Haenggli et leurs enfants, à Bellach;
Monsieur et Madame Bertrand Reeb et leur fils, à Saint-Blaise;
Madame Michel Robert et ses enfants, à Bussigny;
Monsieur et Madame Pierre Challandes et leurs enfants, à Carouge;
Monsieur et Madame Alain de Perrot et leurs enfants, au Mont-sur-Lausanne;
Les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame
Lucie CHALLANDES**

leur très chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine, et amie, enlevée à leur affection le 7 mai 1981, dans sa 95e année.

Le service funèbre a eu lieu dans l'intimité, le mardi 12 mai.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

65208

En Irlande du Nord Mort d'un second gréviste de la faim

♦ Suite de la première page

Bobby Sands, un autre détenu de la prison de Maze, était décédé mardi dernier après 66 jours de grève de la faim.

Dans un communiqué, le secrétaire aux affaires d'Irlande du Nord a précisé: «Francis Hughes, détenu à la prison de Maze, est décédé aujourd'hui à 17 h. 43. Il a choisi de mourir en refusant toute nourriture et toute intervention médicale pendant 59 jours».

Malgré la mort de Sands et la quasi certitude qu'Hughes allait également mourir, le gouvernement de Mme Thatcher s'est engagé à ne pas accorder le statut de prisonnier politique aux détenus de l'IRA.

Le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA provisoire, a déjà indiqué que deux autres grévistes de la faim, Raymond McCreech et Patrick O'Hara, tous deux âgés de 24 ans, souffraient de vomissements et perdaient peu à peu la vue. Hier, ils en étaient tous les deux à leur 52e jour de grève de la faim.

Un cinquième détenu, Joe McDonnell, s'est joint au mouvement jeudi.

Le Sinn Fein a annoncé que chaque gréviste de la faim qui mourait serait remplacé par un autre pour maintenir la pression exercée sur le gouvernement britannique.

Juste avant la mort de son frère, Oliver Hughes, 31 ans, avait déclaré: «Si Francis meurt, son sang retombera sur les mains de Mme Thatcher et sur le gouvernement britannique».

Quelques minutes après l'annonce de la mort de Francis Hughes, des jeunes catholiques sont descendus dans les rues de l'ouest de Belfast et selon des premières informations, plusieurs véhicules de police ont été attaqués.

Francis Hughes purgeait une peine de réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre d'un officier de l'armée britannique au cours d'une fusillade avec des commandos spéciaux «SAS» en mars 1978. (ap)

Entre le président du Conseil des ministres de la Communauté européenne et M. Begin Un entretien extrêmement dur

Un entretien qualifié de «très dur» a eu lieu mardi matin entre le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, et M. Christoph Van de Klaauw, président en exercice du Conseil des ministres de la Communauté européenne.

M. Begin, après avoir reçu le ministre hollandais des Affaires étrangères, a déclaré à la radio israélienne qu'il avait demandé à son interlocuteur les raisons pour lesquelles la Communauté européenne «s'arrogeait le droit de décider ce qui était bon ou mauvais pour la sécurité d'Israël».

«J'ai notamment posé cette question, a déclaré M. Begin, en tenant compte du fait que la Communauté européenne a conclu, selon les termes du communiqué de Venise, qu'un Etat palestinien devrait être créé aux côtés d'Israël (...). L'Europe croit savoir ce qui est bon pour la sécurité d'Israël, et ignore en même temps les massacres chrétiens au Liban».

M. Begin a confirmé qu'on lui avait notifié «de sources diplomatiques» que la Syrie «ne veut pas la guerre», ajoutant qu'Israël non plus «ne veut pas de confrontation armée et aspire à la paix».

VISITE IMPRÉVUE

Selon la radio israélienne, le ministre hollandais des Affaires étrangères, qui s'est refusé à toute déclaration en quittant la présidence du Conseil, «semblait très irrité».

Le programme initial de la visite de M. Van de Klaauw, rappelle-t-on, ne prévoyait pas d'entretien avec M. Begin. Le journal «Maariv» avait annoncé lundi que celui-ci avait finalement décidé de le recevoir pour «lui faire part de sa totale désapprobation des contacts pris avec l'OLP».

De son côté, le président Navon avait déclaré au ministre hollandais en le recevant lundi: «Il ne faut pas se fier à des déclarations faites à des hommes d'état étrangers, mais écouter les hommes d'état arabes lorsqu'ils parlent dans leur propre langue et s'adressent à leur peuple». M. Van de Klaauw lui aurait dit qu'il avait l'impression que M. Arafat était «un homme avec lequel Israël pourrait négocier».

POLITIQUE EUROPÉENNE «DESTRUCTIVE»

Par ailleurs, la politique au Proche-Orient de la Communauté économique européenne a été qualifiée de «destructive» et de «purement mercenaire» par le Ministère israélien des affaires étrangères dans un communiqué remis à la presse.

Ce document a été transmis aux jour-

nalistes israéliens avant l'arrivée dimanche dernier du président en exercice du Conseil des ministres de la Communauté européenne et ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Christoph Van de Klaauw.

Le Ministère israélien des affaires étrangères évoque dans ce document les «flots de sang juif répandus en Europe».

«C'est sur cette toile de fond qu'Israël doit considérer les propositions périodiques de la Communauté européenne pour une solution du conflit israélo-arabe», ajoute le document.

Discussions avec M. Habib Atmosphère tendue

Pour sa part, M. Philip Habib, chargé par le président Reagan de désamorcer la crise israélo-syrienne, provoquée par la présence de missiles syriens au Liban, a poursuivi ses entretiens avec les dirigeants israéliens, dans une atmosphère de plus en plus tendue.

Mexique: ambassade suisse occupée

L'ambassade de Suisse à Mexico a été occupée pacifiquement hier par un groupe de cinq personnes, des paysans et des ouvriers qui ont remis une lettre à l'ambassadeur suisse afin que celui-ci la transmette aux autorités mexicaines. Un porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères à Berne a confirmé cette occupation, tout en précisant que le groupe n'était pas armé. En revanche, il n'a pas été en mesure de révéler le contenu de la lettre et si celle-ci avait été transmise hier soir aux autorités mexicaines comme le souhaitent les occupants. Ceux-ci entendraient faire pression sur le gouvernement mexicain pour trouver une solution à des problèmes sociaux. Les occupants des ambassades de Finlande et de Norvège - qui voulaient, par leur action, exercer des pressions similaires - ont libéré de leur côté les locaux qu'ils occupaient peu de temps auparavant. (afp)

● BRUXELLES. - Les ministres de l'Agriculture de la Communauté économique européenne se sont refusés à interdire totalement l'utilisation des hormones dans l'élevage du bétail.

● MANDALAY. - Un gigantesque incendie qui a fait rage depuis dimanche à Mandalay, la deuxième ville de Birmanie, située 650 km. au nord de Rangoon, a détruit plus de 6000 maisons et obligé 35.000 personnes à se réfugier dans les monastères et les temples.

Chili: manifestation d'hostilité contre le régime de M. Pinochet

Les grèves salariales entamées il y a 20 jours par les quelque 10.000 ouvriers de la deuxième mine de cuivre du Chili, El Teniente, se sont transformées ces derniers jours en manifestations d'hostilité envers le gouvernement du général Pinochet. Outre une augmentation salariale de 10 à 12 %, les grévistes réclament l'abolition de la loi sur le travail, le «Plan laboral», adoptée par le général en août 1979. Cette loi prévoit, notamment, le licenciement automatique de tous les travailleurs après 59 jours de grève, au cas où aucun accord n'intervient entre les partenaires sociaux.

En dépit de la détermination des travailleurs, la liberté de manœuvres dont ils disposent est mince, et une solution de compromis devrait être bientôt trouvée.

La grève des travailleurs de la mine d'El Teniente a déjà, selon les chiffres officiels, coûté 60 millions de francs en manque à gagner au gouvernement chilien. (ats)

Fin de la rencontre Schmidt-Thatcher Bras ouverts à Mitterrand

Le chancelier Helmut Schmidt et le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, ont salué hier l'élection de M. François Mitterrand et se sont déclarés prêts à engager des relations étroites avec le nouveau président français.

Au cours d'une conférence de presse commune, concluant deux jours d'entretiens aux «Chequers», la résidence de campagne du premier ministre britanni-

que, le chancelier Schmidt et Mme Thatcher ont annoncé qu'ils souhaitaient des modifications profondes tant en ce qui concerne le budget de la Communauté qu'en ce qui concerne la politique agricole.

Mme Thatcher a affirmé que ce n'était pas la première fois qu'un pays de la Communauté connaissait un changement de pouvoir. «Nous nous félicitons tous les deux à l'idée de saluer le président Mitterrand et d'établir avec lui de chaleureuses relations personnelles du type qui existent entre le chancelier Schmidt et moi-même».

De son côté, le chancelier ouest-allemand a déclaré: «J'attends avec impatience une occasion prochaine pour un échange de vues (avec M. Mitterrand) notamment sur les positions et les lignes suivies par les alliés occidentaux et les pays de la CEE en matière de politique étrangère». (ap)

A Berlin-Ouest La CDU bientôt au pouvoir

M. Kunze, président du Parti libéral de Berlin-Ouest (FDP), a déclaré qu'il était favorable à la formation d'un gouvernement chrétien-démocrate minoritaire à Berlin-Ouest.

M. Kunze a conseillé aux élus libéraux de s'abstenir lors de l'élection du maire de la ville le mois prochain, mais de ne rien faire qui pourrait empêcher les chrétiens-démocrates (CDU), groupe le plus important au Sénat de Berlin après les élections de dimanche, de gouverner.

Le scrutin a mis un terme à des décennies de domination sociale-démocrate (SPD) à Berlin-Ouest. Marqué par les scandales financiers, les revendications des squatters et l'agitation sociale, le SPD n'a pu conserver l'un de ses bastions traditionnels.

L'attitude des libéraux laisse désormais le champ libre à l'arrivée de M. von Weizsäcker, chef local de la CDU, à la mairie. (ats, reuter)

En bref • En bref • En bref

● WASHINGTON. - Mme Avital Chtcharanski a déclaré que son mari, le dissident soviétique Anatoly Chtcharanski, était mourant dans sa prison.

● BELGRADE. - Les accords de coopération signés entre la province autonome yougoslave du Kosovo et l'Albanie ne seront plus appliqués.

● MADRID. - La Garde civile a ouvert une enquête sur les circonstances au cours desquelles trois hommes pris pour des extrémistes de l'ETA ont été appréhendés et abattus au cours du week-end près d'Almeria, dans le sud de l'Espagne.

● RABAT. - Le ministre marocain des Affaires étrangères, M. Boucetta, a demandé au gouvernement américain de «prendre conscience du danger libyen qui menace directement» le Maroc.

● AVIGNON. - Une maladie bactérienne du pècher, le «pseudomonas persicae» connaît une progression inquiétante dans la partie moyenne de la vallée du Rhône.

● SALISBURY. - Quatre Noirs ont été tués et onze autres blessés par deux explosions de grenades dans des bars, samedi au Zimbabwe.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR Mort pour rien

L'actualité, aujourd'hui, c'est sans doute la mort de Francis Hughes, le deuxième gréviste de la faim de l'IRA provisoire à mourir dans la prison de Maze, en Irlande du Nord.

Mourir à 25 ans, dans un établissement pénitentiaire, c'est une triste chose. Nous avons un fils de cet âge et nous savons ce que son décès représenterait pour nous.

Mais, si affligeante que soit la mort de Francis Hughes, nous ne pouvons nous empêcher de penser que, comme Bobby Sands, c'était un terroriste et qu'il s'est sciemment suicidé pour qu'il apparaisse comme un martyr.

A l'exemple de Sands et de deux autres extrémistes, qui font actuellement la grève de la faim à la prison de Maze, Raymond McCreech et Patrick O'Hara, en allant jusqu'au bout de sa décision, il voulait obtenir le statut de prisonnier politique. Avec tous les avantages qu'un tel statut accorde. En toute injustice. Car combien de détenus de droit commun ne sont-ils pas d'avantage victimes de la société que divers prisonniers politiques?

Au demeurant, un terroriste est-il réellement un prisonnier politique? En raison du sang qu'il a versé n'appartient-il pas, tout au contraire, à la pire classe des assassins? Surtout lorsque ce sang a été répandu aveuglément, sans se soucier de l'identité de celui que l'on abattait et sans que la cause que l'on soutient paraisse d'une justice évidente.

Plus d'une fois, quand il s'agissait des terroristes ouest-allemands et italiens, dont les motifs d'ordre moraux ou philosophiques étaient un déshonneur, nous avons éprouvé un regret profond d'être obligé de condamner...

L'Etat démocratique, s'il veut survivre, ne peut certes se permettre aucune faiblesse à l'égard du terrorisme. Mais chez certains extrémistes ouest-allemands, notamment, on devinait une crise de conscience terrible. Une jeunesse éprise d'absolu et déchirée entre le contingent de la politique et l'idéal.

Mais en Irlande, nous avons tellement l'impression de nous trouver en face d'un chantage de bas étage, d'un fanatisme nationaliste, que nous ne pouvons rien concéder.

Que ceux qui ont voulu mourir, meurent! A 25 ans, c'est à pleurer, assurément, mais il y a des causes qui, si nous voulons conserver une société digne, ne méritent pas une compassion aveugle.

Willy BRANDT

France: M. Chirac et M. Giscard d'Estaing poursuivent leurs querelles fratricides

♦ Suite de la première page

Les élections législatives se déroulent en France en deux tours de scrutin, selon un système majoritaire.

ASPIRANTS CHEFS

Moins de 48 heures après le scrutin, rien n'est encore joué dans cette course de vitesse pour prendre la tête de l'opposition libérale, M. Raymond Barre, le premier ministre virtuellement démissionnaire, s'est reculé de lui-même en assurant lundi: «Je n'aspire pas à devenir chef de parti. Si les gens ne l'ont pas compris, c'est bien malheureux».

La situation est encore compliquée par des divergences au sein de la famille gaulliste. L'ancien premier ministre Jacques Chaban-Delmas, qui avait lancé un appel en faveur de M. Giscard d'Estaing, s'est également préoccupé lundi de «l'union de la majorité», nécessaire selon lui pour gagner les prochaines législatives, comme ce fut le cas en 1978. Mais son influence, comme celle d'autres gaul-

listes «historiques», est faible au sein du RPR dont l'appareil est totalement contrôlé par M. Chirac.

M. MITTERRAND SE TAIT

«M. Mitterrand ne fera aucune déclaration avant la proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle», a déclaré hier M. Pierre Bergovoy, un des proches collaborateurs du dirigeant socialiste.

«Il continuera d'observer la réserve qui s'impose jusqu'à son installation à l'Elysée, à la date fixée par le Conseil constitutionnel», a ajouté le secrétaire national du Parti socialiste.

Démission du gendre du général de Gaulle

D'autre part, le général Alain de Boissieu, grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, la principale décoration française, a remis hier sa démission au

président sortant, M. Giscard d'Estaing, qui l'a acceptée.

Le général avait à l'avance annoncé sa démission en cas de succès de M. Mitterrand, provoquant une des dernières polémiques de la campagne électorale. Gendre du général de Gaulle, M. de Boissieu refusait de remettre le grand cordon de la Légion d'honneur, qui revient de droit au chef de l'Etat, à un homme qui, selon lui, a «insulté» l'ancien chef de la France libre.

Le général de Boissieu avait de plus mis en doute le passé de résistant de M. Mitterrand et son rôle sous le gouvernement de collaboration de Vichy. «Jamais au cours de ma campagne de 1965, le général de Gaulle n'a mis en cause mon passé de résistant», avait aussitôt répondu le candidat socialiste. D'anciens résistants comme M. Daniel Mayer, ancien membre du Conseil national de la résistance, avaient estimé que M. de Boissieu devait démissionner, s'étant par ses attaques rendu «indigne de ses fonctions». (ats, afp, reuter)

A Atlanta Nouveau cadavre

Un cadavre, apparemment celui d'un jeune garçon noir, a été découvert hier au bord d'une route d'Atlanta, a annoncé la police qui enquête depuis près de deux ans sur 26 meurtres et une disparition de jeunes Noirs dans cette ville de Géorgie.

La force spéciale de la police constituée pour résoudre cette série de crimes a aussitôt été alertée. Le corps, pas encore décomposé, serait celui d'un garçon d'environ 16 ans. (afp)

Prévisions météorologiques

Le temps sera assez ensoleillé par nébulosité changeante. Toutefois, l'après-midi, le ciel sera passagèrement très nuageux et des averses ou des orages isolés pourront se produire.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,30.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Lundi à 17 h.: 750,77.

Hier mardi à 17 h.: 749,71.